

GESTION PSYCHOLOGIQUE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Comment un Etat de Droit peut gérer de manière efficace
sa Lutte contre le Terrorisme

Mario NASR

Septembre 2014



GESTION PSYCHOLOGIQUE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Comment un Etat de Droit peut gérer de manière efficace
sa Lutte contre le Terrorisme

Mario NASR

Septembre 2014

Tous droits réservés pour tous les pays.

La reproduction d'un extrait quelconque de cette étude, par quelque procédé que ce soit, tant électronique, numérique, que mécanique, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur. Cette version numérique de la propriété intellectuelle de l'auteur est fournie seulement pour usage non commercial.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Préambule</i>	2
ACRONYMES.....	5
Introduction.....	6
1. Présentation du sujet.....	11
1.1. Définition des termes de la problématique.....	11
1.2. Exemples historiques de terrorisme : de l'Antiquité jusqu'au début du 20 ^{ème} siècle.....	20
1.2.1. Le terrorisme à justification politico-religieuse.....	21
1.2.2. Le terrorisme à justification politico-sociale.....	22
1.3. Principales caractéristiques du terrorisme contemporain.....	24
1.3.1. Sur le plan conceptuel.....	24
1.3.2. Sur le plan spectaculaire et médiatique.....	25
2. Méthodes de lutte contre le terrorisme.....	28
2.1. Volet opérationnel de la lutte contre le terrorisme.....	28
2.1.1. Principaux moyens d'action du contreterrorisme.....	28
2.1.2. Adaptation des terroristes et contournement des mesures adoptées.....	29
2.2. Volet psychologique de la lutte contre le terrorisme.....	31
2.2.1. Psychologie du terrorisme.....	32
2.2.2. Particularités des actions psychologiques proposées.....	34
3. Stratégie contreterroriste complémentaire à travers l'Analyse Transactionnelle.....	42
3.1. Présentation de l'Analyse Transactionnelle.....	42
3.2. Justification du choix de cette méthode.....	43
3.3. Spécificités de l'Analyse Transactionnelle en tant que discipline.....	44
3.3.1. Les états du moi.....	44
3.3.2. Les transactions.....	45
3.3.3. Le besoin de reconnaissance et de stimulation.....	46
3.3.4. Les positions de vie.....	46

3.3.5.	Les rackets ou sentiments parasites	47
3.3.6.	Le scénario de vie	48
3.3.7.	Les jeux psychologiques ou stratagèmes	48
3.3.8.	L'autonomie	49
3.4.	Portrait psychologique du terroriste à la lumière de l'Analyse Transactionnelle.....	50
3.4.1.	L'état du moi du terroriste	50
3.4.2.	Les transactions du terroriste	50
3.4.3.	Les besoins de reconnaissance et de stimulation du terroriste	51
3.4.4.	La position de vie du terroriste	52
3.4.5.	Les rackets et le parasitage chez le terroriste	52
3.4.6.	Le scénario de vie du terroriste	53
3.4.7.	Les jeux psychologiques ou stratagèmes du terroriste	54
3.5.	Stratégie complémentaire intégrée pour la lutte contreterroriste.....	56
3.5.1.	Contrer la contamination de l'Adulte par l'Enfant Rebelle	56
3.5.2.	Modifier les transactions et arrêter le parasitage	57
3.5.3.	Pallier au manque de reconnaissance et de justice	59
3.5.4.	Changer sa position de vie	60
3.5.5.	Changer l'orientation culturelle du scénario de vie	60
3.5.6.	Démasquer les Jeux Psychologiques et sortir du Triangle Dramatique	61
Conclusion.....		63
ANNEXE I : LISTE THÉMATIQUE DES SOURCES ET RÉFÉRENCES		69
A. BIBLIOGRAPHIE		70
a. Écrits sur le Terrorisme et les Relations Internationales		70
b. Écrits sur l'Analyse Transactionnelle		72
c. Écrits Divers		72
B. WEBOGRAPHIE.....		73
a. Pages web sur le Terrorisme et les Relations Internationales		73
b. Pages web sur l'Analyse Transactionnelle		74

ANNEXE II : CARTOGRAPHIE GEOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DU TERRORISME..... 75

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Les 3 états du moi de l'Analyse Transactionnelle 45

Figure 2: Le Triangle Dramatique de Karpman 49

Figure 3: Le portrait psychologique du terroriste selon les critères de l'A.T..... 55

Figure 4: La stratégie de contreterrorisme psychologique sur base des critères de l'A.T..... 62

Figure 5: Cartographie du nombre d'attentats terroristes - Période 2006 - 2013 76

Figure 6: Pays touchés par le plus grand nombre d'attentats terroristes - Période 2006 - 2013 77

FIGURE 7: Nombre d'attaques terroristes par région du monde 77

Figure 8: Pays touchés par le plus grand nombre d'attaques entre 2010 et 2013 78

Figure 9: Cartographie des pays par nombre d'habitants – Juin 2014 79

Figure 10: Cartographie des pays touchés par le terrorisme par rapport au nombre d'habitants –2006 - 2013 80

Figure 11: Cartographie des pays touchés par le terrorisme par rapport au nombre d'habitants – Période 2010 - 2013 81

Préambule

Tantôt au nom d'une religion ou d'une communauté religieuse, tantôt au nom d'une nation, tantôt encore au nom de la justice sociale, mais toujours **pour défendre une Cause à portée collective et surtout politique** promue par une idéologie spécifique, et fréquemment, par une combinaison du nationalisme (large ou étroit, mais forcément territorial) et d'une idéologie religieuse et/ou socialiste, des hommes et des femmes ont recours à l'arme du terrorisme pour promouvoir leurs revendications et faire entendre leur voix. Le terrorisme se situe souvent dans le contexte d'un conflit asymétrique où l'équilibre des forces est au désavantage de ces acteurs directs que sont les organisations terroristes.

Après les événements du 11 Septembre 2001, à l'heure où la Communauté Internationale a fait de la *lutte contre le terrorisme* son cheval de bataille à l'aube du III^{ème} millénaire, *les opérations terroristes exécutées par des organisations politisées contre des États ou des gouvernements d'États* ne cessent de se multiplier. Ces opérations de violence prennent des formes diverses, augmentant de manière significative dans la région du Proche et du Moyen Orient après l'échec du processus de paix entre les Palestiniens et les Israéliens, et après l'invasion par les forces multinationales de l'Afghanistan, base arrière et d'hébergement de la Qaeda, puis l'invasion américano-britannique de l'Irak, et la dissémination de cette violence après le retrait de ces forces. Par exemple, dépassant les attaques insurrectionnelles contre les armées étrangères d'occupation et contre les forces armées et de sécurité du nouvel État irakien, les actes de violence viennent frapper surtout les citoyens irakiens eux-mêmes, et ce, par des attaques armées ou à l'explosif contre des foules en pèlerinage religieux, contre les foules au marché, ou par des opérations de liquidation collective. Si le terrorisme touche tous les continents de la planète, il vise plus spécialement les pays de l'Asie du Sud, ainsi que les pays du Proche et Moyen Orient et du littoral Sud et Est de la Méditerranée, cette dernière région étant du point de vue géopolitique, ne l'oublions pas, la zone de concentration et d'acheminement des ressources énergétiques mondiales avec ses grandes réserves et exploitations pétrolières et gazières. Ainsi, malgré tous les efforts déployés pour combattre le terrorisme, les actions de terreur continuent de défrayer les chroniques, dévoilant l'efficacité minimale de la démarche contreterroriste internationale. D'autre part, l'absence d'une définition du terme « terrorisme » approuvée par l'Organisation des Nations-Unies n'arrange pas les choses ; au contraire, elle les complique davantage en mettant en lumière le caractère flou et infructueux de ce concept utilisé comme un « mot-valise » au gré des intérêts de chaque État particulier, et surtout pour dénigrer les opposants de tel ou tel régime étatique.

Loin de conclure à l'inefficacité des démarches de contreterrorisme psychologique actuellement en usage, il s'agit plutôt d'*augmenter leur efficacité*, et de tenter d'arrêter le cycle de la violence qui se nourrit de lui-même ; d'ailleurs, le succès des politiques contreterroristes peut se mesurer à l'aide des indicateurs

quantitatifs que constituent les statistiques comparatives d'occurrence des attentats ou tentatives d'attentats dans une localisation géographique donnée durant une période de temps déterminée. Cependant, en l'absence d'une définition du terrorisme claire et universellement acceptée, les résultats restent forcément relatifs et biaisés.

Le **thème** de la « gestion des crises terroristes » que j'aborde dans cette étude s'articule ainsi autour des *stratégies de lutte contre le terrorisme*, la finalité étant qu'un État de droit puisse préserver et entretenir *autant que possible* un climat de paix, de sécurité et de stabilité à l'intérieur de ses propres frontières ou dans les espaces internationaux qui le concernent. L'attaque terroriste est souvent combinée au ciblage d'intérêts économiques, financiers, ou autres dans l'espace territorial, maritime ou spatial du pays en question ou des intérêts de ce pays disséminés sur la carte planétaire ; d'où la qualification de *terrorisme international*. Dans le même ordre d'idées, de nombreux États financent, hébergent, et entraînent des organisations terroristes chez eux ou sur le territoire d'autres pays, ou dans des zones frontalières grises non contrôlées, pour les lancer contre des États envers lesquels ils se trouvent en position d'adversité latente ; c'est souvent le cas, mais pas seulement, du *terrorisme sophistiqué* dont les moyens matériels et humains utilisés sont d'une technologie avancée, dévoilant l'empreinte de services de renseignement d'entités étatiques complices dans la dissémination de cette violence.

Le phénomène du terrorisme est devenu d'une actualité brûlante aujourd'hui du fait de l'expansion exponentielle de ce phénomène. En effet, les organisations terroristes ont grandement bénéficié de la multiplication des sources et moyens d'information et du progrès sans précédent des outils de communication et d'interaction à distance, ainsi que des médias sociaux, ce qui leur a permis de « conquérir » le public à travers tous les types de médias disponibles, et de s'imposer ainsi sur la scène politique. On assiste par ailleurs à une compétition entre les terroristes et les contreterroristes, chacun des protagonistes anticipant les réactions et contre-réactions de l'autre, et cherchant à surprendre l'autre et à le prendre de court. D'autre part, il importe de réfléchir à des stratégies de lutte contre l'utilisation de la terreur à des fins politiques allant au-delà du jeu de l'action et de la réaction qui s'impose entre les parties en conflit.

D'où la **question-problématique** qui se pose aujourd'hui: *comment un État peut-il gérer de manière plus efficace le combat contre les organisations terroristes ?* En d'autres termes, **il s'agit**, dans le cadre de cette étude, **de proposer une stratégie complémentaire de gestion des crises terroristes** qui porte, d'un côté, sur l'État de droit cible des attentats terroristes, et de l'autre, sur les acteurs directs de la *criminalité politique*, une stratégie qui *augmenterait l'efficacité* des méthodes contreterroristes déjà utilisées.

Du point de vue méthodologique, cette stratégie complémentaire, comme son nom l'indique, ne viendra pas se substituer aux autres stratégies en usage actuellement, mais viendra les compléter en comblant une lacune essentielle dans les approches utilisées : le côté *relationnel*, et par conséquent « transactionnel », des acteurs concernés. En effet, dans toute relation, il y a des transactions qui se produisent entre les personnes, et entre les groupes de personnes d'habitude organisés, c'est-à-dire les organisations. Ainsi, quand des dizaines de jeunes étudiantes iraniennes viennent en février 2006 remplir des formulaires annonçant qu'elles sont prêtes à exécuter des attentats-« martyres » à la bombe¹, et que des citoyens iraniens se bousculent, lors d'une journée de recrutement à Téhéran en Avril 2006, pour montrer leur ferveur à devenir des martyrs en apposant leur signature sur pareils formulaires², il s'ensuit que la question n'est pas d'ordre caractériel, et ne relève pas d'une pathologie de la personnalité. C'est plutôt l'attitude *socioculturelle* qui défigure, réifie, voire diabolise l'Autre, qui pose problème. La proposition de cette stratégie complémentaire s'est donc faite à travers une analyse psychologique transactionnelle des personnes terroristes. D'autre part, du fait même que le sujet porte sur une praxéologie, le choix de la problématique ne pouvait qu'être d'ordre méthodologique, sur la base d'une citation de Jean-Paul CHARNAY dans son ouvrage « La Stratégie » : « le concept de stratégie tend à se constituer en méthodologie générale de l'action humaine »³. D'ailleurs, comme le souligne le même auteur, la stratégie est une conséquence de la conflictualité, et l'outil qui règle les tensions entre les personnes et entre les communautés⁴. Enfin, mon intérêt pour une *stratégie qui soit d'ordre psychologique* relève notamment du fait que le terrorisme est d'abord et surtout une *guerre psychologique*. Pour plus d'efficacité, il serait par conséquent judicieux de porter la bataille sur le propre terrain des terroristes et de les combattre ainsi sur le plan psychologique.

¹ BLOOM, Mia, « Les femmes en tant que victimes et bourreaux », in : *E-Journal USA, Objectifs de la politique étrangère*, vol.12, n° 5, Département d'État des États-Unis, Mai 2007, p. 18.

² HORGAN, John, « Du profil à l'engagement. Les voies du recrutement », in : *E-Journal USA, Objectifs de la politique étrangère*, vol.12, n° 5, Département d'État des États-Unis, Mai 2007, p. 26.

³ CHARNAY, Jean-Paul, *La Stratégie*, coll. *Que sais-je ?* Presses Universitaires de France, n° 2937, 1^{ère} édition, Paris, Mai 1995, p. 6.

⁴ CHARNAY, Jean-Paul, *La Stratégie*, op.cit., p. 120.

ACRONYMES

ADM	Armes de Destruction Massive
ASALA	Armée Secrète Arménienne pour la Libération de l'Arménie
AT	Analyse Transactionnelle
CRDI	Centre de Recherche et de Développement International
CSPPA	Comité de Soutien aux Prisonniers Politiques Arabes
EIIL	État Islamique en Irak et au Levant
ETA	<i>Euskadi Ta Askatasuna</i> (Basque)
FLN	Front de Libération Nationale
FLNC	Front de Libération Nationale de la Corse
FPLP-CG	Front Populaire de Libération de la Palestine - Commandement Général
GTD	<i>Global Terrorism Database</i> / Base de Données du Terrorisme Mondial
IRA	<i>Irish Republican Army</i> / Armée Républicaine Irlandaise
OLP	Organisation de Libération de la Palestine
RAID	Recherche, Assistance, Intervention et Dissuasion
START	National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism

Introduction

L'ampleur que prend aujourd'hui le phénomène des attentats terroristes, malgré toutes les mesures prises par la communauté internationale pour lutter contre ce fléau, pose un grave problème : celui de *l'efficacité minimale des méthodes contreterroristes utilisées* jusqu'ici. Il n'y a pas un seul jour qui passe sans son lot de nouvelles de raids terroristes quelque part sur la carte de la planète, des nouvelles diffusées par les médias du monde entier. Malgré tous les efforts entrepris pour les contrer, les terroristes arrivent toujours à improviser des attaques meurtrières, qui se distinguent parfois par leur caractère « original » et « innovateur »¹. Face à cette violence meurtrière, **comment le gouvernement d'un État de droit peut-il gérer son combat contre le terrorisme** ? Devrait-il chercher incessamment à détruire et à éradiquer par des moyens coercitifs toute organisation se servant contre lui du terrorisme comme d'un moyen stratégique privilégié pour atteindre ses objectifs ? Devrait-il ouvrir un dialogue avec pareille organisation pour tenter de sortir de l'impasse meurtrière et d'arrêter le cycle de la violence ?

Beaucoup avancent des raisons éthiques pour refuser toute solution négociée et optent pour une alternative coercitive : la reddition du groupe terroriste ou la solution par la force armée². Pour ceux-là, la fin *ne peut pas* justifier les moyens. En effet, de prime abord, tuer est un acte immoral ; en acceptant la violence comme outil politique, les terroristes ne deviennent plus que des meurtriers, et devraient être traités comme tels. D'autre part, céder aux terroristes pour sauver quelques vies sur le court terme serait extrêmement dommageable sur le long terme. Beaucoup de terroristes recourent à la violence car ils n'ont pas été capables d'atteindre leurs objectifs par des moyens démocratiques. En acceptant de faire des concessions, les gouvernements signifient à leur population que ceux parmi eux qui font usage de violence sont avantagés par rapport à ceux qui se servent de moyens pacifiques, encourageant ainsi les autres à faire de même pour promouvoir leur cause. Au contraire, les gouvernements devraient exiger que ces organisations abandonnent la violence avant de penser même à envisager de telles négociations. De plus, les organisations terroristes n'ont rien à perdre. La menace de la violence leur donne un pouvoir indu à la table des négociations : ils peuvent insister pour avoir des concessions totales de la part du gouvernement, et menacer de retourner à l'usage de la violence si on refuse de les leur accorder. Enfin, négocier avec des terroristes leur confère une légitimité qu'ils ne méritent pas. Ceux qui se servent de moyens pacifiques

¹ Par exemple, l'usage de moyens de transport civils en guise de projectiles meurtriers, ou de camions-citernes transportant des matières liquides extrêmement combustibles combinées à des matières explosives.

² Ex. L'Armée Libanaise v/s les Brigades Abdallah AZZAM et les Rebelles radicaux du Front de la NUSRA et de l'Etat Islamique en Irak et au Levant (EIL) - 2013 - 2014; Le Gouvernement post-MOURSI du Président Intérimaire Adly MANSOUR, puis du nouveau Chef d'Etat, Commandant en Chef des Forces Armées Égyptiennes Abdel Fattah al-SISI v/s l'organisation des *Ansâr Bayt al-Maqdis* - 2013 - 2014 ; l'Armée Libanaise v/s l'organisation du Fatah Islamique - Mai - Août 2007.

pour parvenir à leurs fins devraient être écoutés, alors que ceux qui tuent et terrorisent des civils innocents doivent être traités en tant que criminels¹.

D'autres s'appuient aussi sur des raisons éthiques pour justement recommander la solution négociée avec les terroristes, à l'instar de ce qui s'est passé entre le Gouvernement britannique en Irlande du Nord et l'*Armée Républicaine Irlandaise (IRA)*; entre l'État Espagnol et l'*Euskadi Ta Askatasuna (ETA)* basque; entre l'État d'Israël et l'*Organisation de Libération de la Palestine (OLP) - Fatah*. Ils voient ainsi dans la solution négociée le moyen d'aboutir à un compromis susceptible de régler le conflit et d'arrêter l'écoulement du sang, au risque d'aboutir à la reconnaissance de la légitimité des militants terroristes en tant qu'interlocuteurs d'un État de droit. D'abord, un terroriste au regard des uns est un combattant de la liberté, un résistant au regard des autres. La plupart des terroristes ne s'engagent pas dans la violence pour le plaisir, ou pour en retirer un gain personnel, mais défendent une position politique spécifique, souvent celle d'une communauté particulière. Ensuite, il est du devoir de tout gouvernement de sauvegarder la vie de ses citoyens. L'Histoire prouve que les solutions militaires ne réussissent guère : il est quasi impossible de battre une organisation composée d'individus armés sans imposer des restrictions insupportables sur l'ensemble de la population. Au cas où les activités terroristes internes se prolongent, la promesse de négocier peut constituer en elle-même un outil de négociation pour mettre un terme à la violence, et mène presque toujours à un cessez-le-feu. D'autre part, de nombreux conflits terroristes sont la conséquence de conflits politiques datant de dizaines d'années ; en effet, le terrorisme est souvent exacerbé par une culture historique de haine et de manque de confiance. En guise d'exemple, derrière les attentats de l'Armée Secrète Arménienne pour la Libération de l'Arménie (*ASALA*) contre la Turquie durant les années 70 et 80, dirigés surtout contre des diplomates turcs, se profilait le désir de venger les massacres systématiques commis par les Turcs en 1915 à l'encontre de plus d'un million et demi d'Arméniens². Dans de telles situations où le conflit est infra-étatique, l'une des deux parties au conflit se doit de faire le premier pas pour tenter de résoudre le problème. Étant la partie la plus forte, et par conséquent en position de faire des concessions, c'est au gouvernement de prendre l'initiative. Enfin, le refus de parler aux terroristes peut couvrir leurs intentions réelles et donner l'impression qu'ils combattent un régime oppressif. En ouvrant des négociations, un gouvernement leur retire l'opportunité de se poser en martyrs, et expose les revendications souvent non démocratiques des terroristes à l'examen du public³.

¹ WEBSTER, Bobby, "Negotiating with Terrorist Groups", accédé au 22-09-2007 sur la page web: http://www.idebate.org/debatatabase/topic_details.php?topicID=53.

² MERARI, Ariel, « Du terrorisme comme stratégie d'insurrection », in : CHALIAND, Gérard et BLIN, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006, pp. 47-48.

³ WEBSTER, Bobby, "Negotiating with Terrorist Groups", op. cit.; NEUMANN, Peter R., "Negotiating with Terrorists", in: *Foreign Affairs*, vol. 866, n°1, January/February 2007, pp. 128-138.

On pourrait avancer que, dans certains cas, l'Histoire a plus ou moins donné raison, ou a relativement confirmé, le point de vue de ceux qui prônaient la solution négociée¹, tout en l'infirmité dans d'autres situations². Dans d'autres circonstances encore, on pourrait argumenter du fait que l'Histoire a tant bien que mal donné raison à ceux qui prônaient l'action militaire contre les terroristes au lieu de tenter de trouver une solution négociée³. Il n'en demeure pas moins que l'*interprétation de l'impact* des faits historiques reste un *jugement* à la fois *paradigmatique* et *conjoncturel*. En effet, cette interprétation dépend des représentations sociales et collectives et des paradigmes et grilles de lecture (laïque, islamique, islamiste, arabique, chrétienne, juive, sioniste, socialiste, communiste, capitaliste, etc...) permettant l'*évaluation* de ces données sur la base de critères et indicatifs variés et selon différentes perspectives. Ceci dit, même à l'intérieur d'un même paradigme et d'un même système de pensée, les opinions relatives à des faits historiques (*ici, un État de droit qui négocie avec des mouvements terroristes*) peuvent diverger de manière radicale. De même, l'interprétation de l'Histoire dépend de la *conjoncture* et de l'*actualité* des événements, et une opinion positive à un moment donné peut bien changer en opinion totalement négative passé un certain temps, et vice-versa. La révision des positions politiques, fréquente dans les sphères de prise de décision, est tributaire de ce changement ultérieur d'avis et de jugement relatif à un fait ou à un événement historique donné.

Ainsi, on constate assez souvent que la force militaire visant à éradiquer l'organisation terroriste n'ayant pas encore été éprouvée, et les possibilités de mettre cette dernière hors d'état de nuire restant assez élevées [*surtout quand cette organisation est plutôt étrangère, minoritaire ou marginale par rapport à son environnement*], l'État opte pour la solution militaire et/ou coercitive. De même, dès lors que la force armée coercitive n'arrive pas, passé un certain laps de temps, à détruire le mouvement contestataire [*organisation ayant une assise et un enracinement populaires et plutôt familière de son environnement*], et que ses activités de nuisance prennent de l'ampleur ou continuent avec la même intensité à mesure que le temps passe, les promoteurs de la solution négociée ont une chance plus grande d'être entendus. Ce qui ne veut pas dire que ces mêmes promoteurs étaient eux-mêmes d'abord pour cette solution, ou qu'ils le seront toujours.

En guise d'illustration, on pourrait citer à cet effet les événements du village libanais d'Ersal, situé aux frontières libano-syriennes, et dont la population libanaise sunnite est plutôt sympathisante des rebelles

¹ Ex. L'OLP en Palestine ; l'IRA en Irlande du Nord

² Ex. le *Hamas* à Gaza et l'État d'Israël; l'ETA basque et le gouvernement Espagnol ; les Forces Armées Révolutionnaires (FARC) en Colombie ; voir aussi concernant les FARC: URRUTIA, Nicolas, "Negotiating with Terrorists. A reassessment of Columbia's Peace Policy", in: *Stanford Journal of International Relations*, vol.3, n° 2, *Emerging Biological Threats*, Automne – hiver 2002.

³ Ex. l'Armée Libanaise v/s le Fatah Islamique au Liban-Nord ; Robert LACOSTE, chef du pouvoir civil en Algérie et le Général MASSU v/s la branche terroriste du Front de Libération Nationale (FLN) en Algérie (1957-1958)

syriens, mais qui comptait fin juillet 2014 un nombre de réfugiés syriens qui surpassa numériquement sa population libanaise de deux tiers. Les habitants autochtones commençaient à s'impatienter du fait des comportements des réfugiés syriens qui comptaient des éléments armés dans leurs camps, et demandaient depuis pas mal de temps le déploiement de renforts de l'armée libanaise sur son territoire, renforts qui ont malheureusement tardé à venir, pour mettre un terme à ces exactions. Des incidents armés éclatèrent le 2 Août 2014 entre l'Armée Libanaise et les miliciens syriens du Front de la Nusra (branche syrienne d'Al Qaïda) et de l'EIIL aux confins du village d'Ersal, suite à l'arrestation d'Imad Ahmad Jomaa, un chef du Front al-Nusra. De sanglants combats armés s'ensuivirent et entraînent la sortie des combattants islamistes syriens du village d'Ersal à proprement dit pour se positionner sur la périphérie du village dans les *Jouroud*, région montagneuse escarpée qui longe les montagnes syriennes du Qalamoun, et extrêmement difficile à contrôler du fait de son étendue et de son relief. Les combattants islamistes syriens ont entraîné avec eux un nombre d'otages des forces armées libanaises (Armée et Forces de Sécurité Intérieure). Au début, l'Etat Libanais a laissé le *Comité des Oulémas Musulmans*, proche des rebelles syriens, négocier la libération des militaires enlevés par les jihadistes islamistes. A l'issue de ces négociations, un nombre de militaires de confession sunnite ont été libérés, mais 29 soldats et policiers demeurent en captivité, et les jihadistes exigent la libération des islamistes détenus dans les prisons libanaises et le retrait des miliciens chiites du Hezbollah du territoire syrien. Après un mois de confusion, d'embarras, et de refus de couvrir « officiellement » les négociations du Comité des Oulémas, qui d'ailleurs a dû se désengager après l'échec de leurs négociations ultérieures avec les islamistes syriens, le gouvernement libanais a formé une cellule de crise après que les membres de l'EIIL ont perpétré deux actes de terrorisme successifs, bien relayés par les médias sociaux libanais, en égorgeant et décapitant devant caméra fin Août – début Septembre deux soldats de l'Armée pour faire pression sur le gouvernement et montrer le sérieux de leurs propos. De fortes pressions sont exercées d'un autre côté sur le gouvernement de la part du Hezbollah et du Courant Patriotique Libre du général Aoun afin de ne pas céder aux exigences d'échange, et d'un autre côté, par les familles des militaires qui manifestent et bloquent les autoroutes, s'en prenant aux responsables officiels, pour les forcer à prendre en compte les exigences des ravisseurs et libérer leurs fils captifs. Face à toutes ces pressions de la part des ravisseurs islamistes, des partis politiques et paramilitaires internes, et des familles des militaires, le gouvernement a sollicité l'aide du Qatar et de la Turquie pour négocier avec les islamistes syriens, afin de trouver une issue acceptable épargnant la vie de leurs captifs¹. D'une médiation *infra*-nationale non officielle à travers un interlocuteur associatif religieux local et des réseaux locaux non gouvernementaux, l'Etat libanais passe à une médiation *inter*-nationale officielle à travers un interlocuteur officiel étatique.

¹ Cf. www.rfi.fr/moyen-orient/20140906-enlevements-liban-le-gouvernement-forme-une-cellule-crise/

La conclusion essentielle que l'on pourrait en tirer est la suivante : le succès d'une politique contreterroriste, dont l'objectif primordial est la neutralisation des acteurs directs de la terreur par la coercition ou par les négociations, ne dépend pas du fait *de négocier ou de ne pas négocier avec des terroristes*. Elle dépend plutôt de *la façon dont est menée la gestion du combat contre les terroristes*, que ce soit par la coercition ou par la négociation, ou par les deux de manière alternative ou simultanée.

D'où la priorité de la question qui se pose est la suivante : **comment gérer de manière plus efficace le combat contre les organisations terroristes ?** Le but final étant de les neutraliser et de les dissuader de se servir du terrorisme comme un moyen politique pour défendre leur cause et faire valoir ce qu'elles estiment être leur droit légitime. En d'autres termes, **quelle serait, pour un État de droit, la stratégie la plus efficace pour traiter avec des organisations terroristes ?**

Dans une première partie, je commencerai par une présentation du sujet objet de cette étude. Je définirai d'abord les termes de la problématique pour en préciser le sens, surtout celui du mot « terrorisme »; puis j'effectuerai un très bref survol de l'Histoire du Terrorisme à travers 4 exemples historiques d'organisations terroristes citées dans le cadre d'une typologie duelle. Je discuterai ensuite des principales caractéristiques du terrorisme contemporain des deux points de vue conceptuel et médiatique.

Dans une seconde partie, j'exposerai les principales méthodes de lutte contre le terrorisme. Je parlerai d'abord du volet opérationnel de cette lutte, en évoquant les principaux moyens d'action en usage, et le contournement continu par les terroristes des mesures contreterroristes. Je discuterai ensuite du volet psychologique en traitant de la psychologie du terrorisme sur le plan des motivations et des modes de légitimation, ainsi que des particularités des contre actions psychologiques proposées en termes de démotivation et de dé-légitimation, et des résultats mitigées de ces contre actions.

Dans une troisième partie, je tenterai de monter une stratégie psychologique complémentaire intégrable aux méthodes actuellement en usage et dont la contribution serait à même d'augmenter l'efficacité de la contre-offensive psychologique à travers l'outil que constitue l'Analyse Transactionnelle. Je commencerai donc par présenter cet outil ; puis j'entreprendrai de justifier son usage dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. J'exposerai ensuite les spécificités de cette technique à travers ses concepts-clés. Je dresserai à partir de ces mêmes concepts-clés le portrait psychologique du terroriste ; et je proposerai enfin ce que je considère être une méthode complémentaire et intégrée de contre-offensive psychologique qui serait utilisée parallèlement aux méthodes opérationnelles, en complément à d'autres stratégies à caractère psychologique déjà établies.

Première Partie

1. Présentation du sujet

1.1. Définition des termes de la problématique

Quelle serait, pour un État de droit, *la stratégie la plus efficace*, et donc la plus *appropriée*, pour traiter avec des organisations terroristes ?

Il serait pertinent de commencer par éclairer la terminologie. D'ores et déjà, il est opportun de noter que le sujet rentre dans le cadre du thème de la « gestion des crises et des conflits », et plus particulièrement, de la « gestion de la lutte contre le terrorisme ».

J'entreprendrai ainsi de préciser, dans une première étape, les termes de la problématique, et commencerai par exposer les spécificités d'un **État de droit**. Selon le site de la Documentation Française, « un État de droit peut se définir comme un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit »¹. Au début du 20^{ème} siècle, le juriste autrichien Hans KELSEN le définit comme étant « un État dans lequel les normes juridiques sont hiérarchisées de telle sorte que sa puissance s'en trouve limitée. Dans ce modèle, chaque règle tire sa validité de sa conformité aux règles supérieures »². Ainsi, *le principe de légalité*, incarné par le respect de la hiérarchie des normes: la Constitution en tête, suivie des conventions internationales, puis de la loi nationale, puis des règlements, et enfin les décisions administratives ou conventions entre personnes de droit privé ; *le principe de l'égalité des sujets devant la loi*, et *l'indépendance du système judiciaire* par la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, constituent les conditions d'existence d'un État de droit. Modèle théorique, ce terme est considéré synonyme de l'État démocratique, et « en faisant du droit un instrument privilégié de régulation de l'organisation politique et sociale, il subordonne le principe de légitimité au respect de la légalité »³.

De son côté, la notion de « **stratégie** » dérive du grec *stratêgia*, lui-même dérivé du terme *stratêgos*, stratège, un terme composé de deux mots : *stratos*, armée et *agein*, conduire⁴. La stratégie est donc l'« art de faire évoluer une armée sur un théâtre d'opérations jusqu'au moment où elle entre en contact avec l'ennemi » ; elle est décrite comme « une partie de la science militaire qui concerne la conduite générale de la guerre et l'organisation de la défense d'un pays (opérations de grande envergure, élaboration de

¹Voir : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/qu-est-ce-que-etat-droit.html> (site accédé le 17/07/2014).

²*Idem.*

³*Ibidem.*

⁴ ROBERT, Paul, *LE PETIT ROBERT I*, op.cit, entrées : stratège, et stratégie, p. 1867.

plans) » ; elle peut être considérée comme un « ensemble d'actions coordonnées, de manœuvres en vue d'une victoire. »¹ Dès lors, on peut conclure que la stratégie est une technique de heurt et d'affrontement, et par là, elle peut être associée aux notions de *violence* et de *conflit*. Issue de la terminologie polémologique, la stratégie est devenue transdisciplinaire et est entrée dans le lexique de la politique, de l'économie, de la gestion, des sciences administratives, etc²... Parfois, le terme est employé comme synonyme de planification, de programmation, d'allocation de ressources, de méthode, de décision rationnelle, ou d'organisation³. Les définitions portent sur des démarches et des décisions, et tournent autour de quatre thèmes : les buts, le plan, l'environnement, et le changement. Ainsi, est qualifiée de « *stratégique* » : toute démarche reposant sur la formulation de *buts* à long terme, et de moyens pour les mettre en œuvre ; toute démarche reposant sur une *planification* d'engagement de ressources pour une période déterminée ; toute décision servant à assurer [la survie] d'une organisation à long terme face à un *environnement* fortement [hostile] ; toute décision entraînant des *changements* structurels dans la gestion d'une organisation⁴. Toute entreprise [ou décision] visant un objectif important est aujourd'hui qualifiée de *stratégique*⁵. Ainsi, la stratégie peut être considérée comme « le lieu de confrontation de la pensée et de l'action »⁶. Cependant, si la stratégie dépend d'un désir de vaincre, elle répond aussi à un désir de paix, de sécurité et de stabilité. La pensée stratégique, conçue d'abord comme « intelligence de la guerre », est devenue de même une « intelligence du rapport à l'Autre »⁷ en vue d'agir sur lui et de l'influencer. En effet, c'est à cause de la présence conflictuelle d'autrui que la pensée stratégique est née⁸ et qu'elle s'est développée, et ce n'est pas par hasard que la stratégie connaît aujourd'hui un tel essor dans tous les champs d'activité humaine avec l'invention des nouveaux moyens de transport et l'explosion des nouvelles techniques d'information et de communication, l'intensité, l'interdépendance, et l'imbrication de plus en plus grande des échanges humains, ainsi que le brassage sans pareil des populations. Plus la présence de l'Autre se fait intensive, plus le besoin de recourir à la stratégie se fait sentir.

En conclusion, on peut considérer que la stratégie est une manière d'organiser une action planifiée en vue d'atteindre un objectif ou de parvenir à un résultat déterminé.

¹ *Idem*, op.cit, entrée : stratégie, p. 1867.

² CHARNAY, Jean-Paul, *La stratégie*, coll. *Que sais-je ?*, Presses Universitaires de France, No. 2937, 1^{ère} édition, Paris, mai 1995, p. 3.

³ REYSSET, Pascal et WIDEMANN, Thierry, *La pensée stratégique*, coll. *Que sais-je ?*, Presses Universitaires de France, no. 3245, 1^{ère} édition, Paris, septembre 1997, p. 3.

⁴ MARCHESNAY, Michel, *Management stratégique*, collection dirigée par Alain DESREUMAUX et Thierry VERSTRAETE, Eyrolles, 1993, 4^{ème} réédition de 1995, Les Éditions de l'ADREG, septembre 2004, p. 18.

⁵ REYSSET, Pascal et WIDEMANN, Thierry, *La pensée stratégique*, op.cit, p. 5.

⁶ MARCHESNAY, Michel, *Management stratégique*, op.cit, p. 17.

⁷ REYSSET, Pascal et WIDEMANN, Thierry, *La pensée stratégique*, op.cit, p. 3.

⁸ *Idem*, p. 5.

Le concept d'**efficacité**, pour sa part, sous-entend la « mesure dans laquelle les objectifs ou les résultats escomptés sont atteints »¹, ou la « mesure dans laquelle les objectifs souhaités sont atteints [et] dans laquelle une organisation s'acquitte de sa mission et atteint ses objectifs »². C'est aussi « le degré de réalisation des objectifs d'un projet. L'efficacité s'apprécie par comparaison entre résultats obtenus (produits, effet direct, impact) et résultats attendus tant du point de vue quantitatif que qualitatif »³. En d'autres termes, une stratégie efficace est une stratégie qui mène à des résultats concrets.

Source virtuelle ouverte, l'Encyclopédie Wikipédia décrit **l'organisation** comme « un ensemble d'individus, regroupés au sein d'une structure régulée, ayant un système de communication pour faciliter la circulation de l'information, dans le but de répondre à des besoins et d'atteindre des objectifs déterminés »⁴. Une version mise à jour plus générique du texte du site Wikipédia définit le concept « **Organisation** » comme étant « [...] l'action mais aussi le résultat de l'action de celui qui délimite, structure, agence, répartit, articule. »⁵ Le glossaire électronique du Centre de Recherche et de Développement International (CRDI) la définit comme « une structure formelle ayant des rôles et des raisons d'être précis. [Elle constitue une] entité composée de gens qui poursuivent ensemble des objectifs communs. Les organisations et leurs membres poursuivent leurs intérêts au sein d'une structure institutionnelle définie par des règles formelles (constitutions, lois, règlements, contrats) et informelles (éthique, confiance, croyances religieuses et autres codes de conduite implicites) »⁶.

Plus spécifiquement, « ...**une organisation terroriste** doit... se doter de plusieurs capacités minimales : la propagande, le recrutement, le renseignement, le financement, la logistique qui inclut l'ensemble des

¹ LUSTHAUS Charles, ADRIEN Marie-Hélène, ANDERSON Gary, CARDEN Fred et PLINIO MONTALVÁN George, *Évaluation Organisationnelle, Cadre pour l'amélioration de la performance*, Les Presses de l'Université Laval et le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), 2003, Ottawa, Canada, p.8, posté en date du 17/07/2014 sur la page web :

<http://www.idrc.ca/fr/resources/publications/pages/idrcbookdetails.aspx?publicationid=236>

² Centre de Recherche sur le Développement International (IDRC/CRDI) – Canada, « Glossaire des Termes utilisés dans l'évaluation de la capacité organisationnelle », posté en date du 20 juillet 2007 sur la page web : http://www.idrc.ca/fr/ev-43631-201-1-DO_TOPIC.html.

³ GRAFISH ONTWERP, Lauria, *Guide pratique de Suivi & Évaluation des projets. Pour une gestion orientée vers l'impact*, Annexe A : Terminologie du suivi-évaluation, Fonds International de Développement Agricole (FIDA), version finale Septembre 2003, document PDF tiré en date du 17/07/2014 de la page web : http://www.ifad.org/evaluation/guide_f/annexa/a.pdf.

⁴ Extrait tiré en date du 20 juillet 2007 de la page web: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation>; il est à noter que la nouvelle page web accédée au 17/07/2014 a délaissé cette définition pour la relayer, dans une version un peu différente, à l'expression « *Organisation du travail* » : L'organisation du travail recouvre un vaste ensemble d'éléments se trouvant en interaction, regroupés au sein d'une structure régulée, disposant d'un système de communication pour faciliter la circulation de l'information, dans le but présumé de répondre à des besoins et/ou d'atteindre des objectifs déterminés. » (Page web accédée au 17/07/2014, créée le 25 juin 2014).

⁵ Cf. : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation>: extrait tiré en date du 17/07/2014.

⁶ Extrait tiré en date du 20 juillet 2007 de la page web: http://www.idrc.ca/fr/ev-43631-201-1-DO_TOPIC.html. Malheureusement, cette adresse n'est plus à jour, mais la définition du terme étant assez pertinente, j'ai préféré la garder dans le texte.

moyens matériels nécessaires à la réalisation des opérations... En fonction de sa base sociale et de sa capacité de recrutement, l'organisation prend des formes très différentes » : hiérarchique ou réticulaire, pyramidale ou décentralisée¹, sachant que ces deux formes sont le plus souvent simultanées pour une même organisation, et que la différence se manifeste au niveau des strates ou grades de commandement et de prise de décision: un chef charismatique et/ou visionnaire à la tête de l'organisation qui unifie et centralise les décisions stratégiques de l'organisation, et des commandants intermédiaires autonomes qui prennent l'essentiel des décisions opérationnelles, mais qui reviennent au chef visionnaire de l'organisation pour les décisions stratégiques qui concernent l'organisation dans son ensemble. D'ailleurs, des scissions au niveau des commandements intermédiaires ne sont pas rares. De manière spécifique, et dans le cas de la Qaeda, le chef charismatique de l'organisation Oussama Ben LADEN est devenu après Al ZARQAWI un arbitre et référent, et après la liquidation de Ben LADEN, Ayman AL ZAWAHIRI est resté un simple référent pour des organisations salafistes jihadistes se proclamant de la Qaeda, mais dont les commandants prennent eux-mêmes les décisions stratégiques, au risque (grand, il est vrai) de prendre eux-mêmes les commandes. On peut citer en guise d'exemple le chef de l'organisation de l'État Islamique en Irak et au Levant (EIIL) Abou Bakr Al BAGHDADI² qui s'est démarqué de la Qaeda et détaché de la ligne de commandement de ZAWAHIRI en développant sa propre stratégie de combat. Sa fulgurante campagne de conquêtes territoriales en Irak et en Syrie qui a culminé en Juin 2014 lui a valu de prendre l'avantage sur son ancien supérieur, voire de s'autoproclamer Calife des Musulmans en date du 27 juin 2014!

Enfin, et ce n'est pas le moins important, il serait opportun de préciser le sens du terme **terrorisme** dans cette présente étude, pour ensuite clarifier celui des termes « **antiterrorisme** » et « **contreterrorisme** ».

Dans le *Dictionnaire de stratégie*, et pour définir le mot **terrorisme**, DABEZIES se réfère à la Révolution de 1789 en effectuant une comparaison terminologique entre Terreur et Terrorisme : « La « terreur » est un état, une peur exacerbée, quand le terrorisme est *action*. Les deux notions tendent, toutefois, à se recouvrir dans la mesure où, depuis la Révolution Française, la Terreur est aussi un régime politique, voire un procédé de gouvernement permettant *de briser à force d'effroi collectif ceux qui résistent*, tandis que le terrorisme, dépassant souvent les initiatives ponctuelles pour devenir « *stratégie* », postule *l'emploi*

¹ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* Larousse, Paris, 2006, pp. 92-93.

²http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/06/30/qui-est-al-baghdadi-nouveau-calife-djihadiste_4447612_3218.html;
<http://www.annahar.com/article/141192>; [http://alhayat.com/Articles/3293545_\(accédés en date du 24/07/2014\)](http://alhayat.com/Articles/3293545_(accédés en date du 24/07/2014))

systematique de la violence. »¹ Cette définition est englobante, mais le caractère spectaculaire de la violence reste implicite.

Dans son *Dictionnaire de la pensée stratégique*, GÉRÉ considère le terrorisme comme une : « action spectaculaire violente, mais de dimension limitée, visant à *dégrader la volonté de lutte de l'adversaire*. [...] Phénomène temporaire et limité dans l'espace, le terrorisme constitue un moyen au service d'une fin. »² Dans un ouvrage plus récent, GÉRÉ définit le terme comme un « usage sélectif ou indiscriminé d'une violence physique spectaculaire, en temps de paix ou de guerre, soit par un État (ou ses services), soit par des formations irrégulières, semi-clandestines, afin de *produire sur une population et ses gouvernements un état de trouble psychologique* susceptible de favoriser la réalisation (directe ou indirecte) de leurs buts politico-idéologiques »³. L'auteur ressent ainsi le besoin de préciser le caractère *physique* de la violence terroriste ; d'autre part, il précise que des violences irrégulières « terroristes » peuvent se manifester aussi en temps de guerre. Cette définition souligne surtout *l'impact psychologique* sur les victimes et leur entourage social. Ainsi, il suffit au terrorisme « [...] d'instiller le doute et l'incertitude dans l'esprit de ceux qu'il attaque pour affaiblir la capacité de protection et de riposte. »⁴

Dans le même contexte, les Nations-Unies tentent depuis 1963 d'établir un cadre juridique pour éradiquer le terrorisme international. 16 instruments juridiques internationaux comprenant des conventions multilatérales (13) et protocoles intégrés au droit international ont jusqu'à présent été entérinées par les États.⁵ Cependant, l'un des défis majeurs est de s'accorder sur une définition universelle du « terrorisme », aucune n'ayant été adoptée à ce jour. Dans les 13 conventions, la définition est opérationnelle, portant sur des infractions spécifiques⁶ : détournements d'aéronefs ; attentats à l'explosif ; attaques contre hauts responsables gouvernementaux et diplomates ; prises d'otages ; etc.⁷ Depuis 1996, la Sixième Commission juridique de l'Assemblée Générale travaille sur l'élaboration d'une convention générale (une 14^{ème} convention) comprenant une définition universelle ; mais la difficulté majeure est de s'accorder sur

¹ DABEZIES, Pierre, « Terrorisme », in : DE MONTBRIAL, Thierry, et KLEIN, Jean, *Dictionnaire de stratégie*, Paris, PUF, 2000, pp. 581-582.

² GÉRÉ, François, *Dictionnaire de la pensée stratégique*, Paris, Larousse-Bordas/HER, 2000, pp. 269-279.

³ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* Larousse, Paris, 2006, p. 20.

⁴ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op. cit., p. 20.

⁵ Cf. <http://www.un.org/fr/sc/ctc/laws.html> (accédé en date du 17/07/2014); voir aussi : « Le rôle du Comité contre le Terrorisme et de sa Direction Exécutive dans le cadre des efforts déployés au niveau international pour lutter contre le terrorisme », Document de Presse publié par le Bureau de l'Information, site web : <http://www.un.org/en/sc/ctc/news/index.html> (accédé en date du 17/07/2014)

⁶ PALTI, Leslie, « Combattre le terrorisme tout en protégeant les Droits de l'Homme », in : *Chronique des Nations Unies*, édition en ligne, article posté le 04 Août 2007 sur la page web : <http://www.un.org/french/pubs/chronique/2004/numero4/0404p27.html>; voir aussi : <http://www.un.org/fr/sc/ctc/laws.html> (accédé en date du 17/07/2014);

⁷ « Droit International / Rubrique : « Les 16 instruments juridiques internationaux de la lutte contre le terrorisme », site web du Comité Contre le Terrorisme du Conseil de Sécurité de l'ONU, Cf. <http://www.un.org/fr/sc/ctc/laws.html> (accédé en date du 17/07/2014)

la différence entre mouvements de libération et mouvements terroristes¹. La vague de manifestations du « Printemps Arabe » qui a déferlé sur la Syrie durant l'année 2011, et qui s'est transformée après la violente répression du régime Assad en véritable et meurtrière guerre insurrectionnelle, ainsi que le soulèvement sunnite dans la province Ouest de l'Irak (depuis 2014), qui s'est transformée en offensive militaire de l'EIIL contre le gouvernement de Nouri El-MALIKI², annexant de larges territoires à l'intérieur des frontières irakiennes, et s'en prenant à toutes les minorités d'Irak (Chrétiens Assyriens, Chiites, Yézidis, Shabaks, Turcomans...) ³, sont emblématiques.

En effet, dès le début des manifestations qui se déroulaient en Syrie de manière substantiellement pacifique durant les 8 premiers mois de la crise, le régime Assad taxait les dizaines de milliers de manifestants et contestataires du régime dictatorial, qui tombaient sous le coup des balles des forces de sécurité syriennes, de bandes de *terroristes*.

De même, en Juin 2014, lors de la débandade de l'Armée Irakienne dans la province sunnite d'Al-Anbar, le premier ministre Al-MÂLIKI a qualifié tous les combattants sunnites rebelles de « terroristes de l'État Islamique en Irak et au Levant » (EIIL) ». Ces insurgés sunnites étaient excédés suite à la répression sanglante par le chef du gouvernement de rassemblements et sit-ins essentiellement pacifistes qui ont duré une année entière dans la province d'Al-Anbar, ainsi que par les réactions négatives du 1^{er} Ministre vis-à-vis de leurs requêtes et revendications sociales et économiques. Même si l'EIIL constitue une partie importante des forces combattantes, il n'en demeure pas moins que le mouvement insurrectionnel, qui élargit ses conquêtes en Irak, est tout aussi bien composé des hommes armés des clans sunnites d'Al-Anbar, en brouille avec le régime de Baghdad, et d'anciens soldats de l'Armée Irakienne du Baath menés par Ezzat Ibrahim Ad-DOURI⁴, et qui ont été « extirpés » de la nouvelle armée irakienne mise sur pied suite à la 3^{ème} Guerre du Golfe et à l'invasion de l'Irak par la coalition menée par les États-Unis contre l'État Baathiste de Saddam HUSSEIN. Complètement marginalisées et exclues de toute forme de

¹ PALT, Leslie, « Combattre le terrorisme tout en protégeant les Droits de l'Homme », op.cit.

² Le 1^{er} Ministre MÂLIKI, dont le mandat est arrivé à son terme, voulait se présenter pour la 3^{ème} fois au même poste, malgré de larges contestations sur cette candidature, y compris parmi ces coreligionnaires chiites Sayyed Ammar Al-HAKIM et Sayyed Moqtada Al SADR, ainsi que celle de la référence chiite irakienne le Grand Ayatollah Ali SISTÂNI. Voir à cet effet l'article « Sistani's disapproval of Maliki is bad elections news for the Premier », par Dina al-SHIBEEB, Al Arabiya News, 24 Avril 2014, <http://english.alarabiya.net/en/perspective/2014/04/24/Sistani-s-disproval-of-Maliki-is-bad-elections-news-for-the-premier.html>.

³ « Irak: les chrétiens fuient Mossoul après un ultimatum des djihadistes », in : L'Express.fr, en date du 19/07/2014 : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/irak-les-chretiens-fuient-mossoul-apres-un-ultimatum-des-djihadistes_1560558.html; « RW : Les jihadistes irakiens veulent "éradiquer" les minorités dans la région de Mossoul », AFP, in : L'Orient-Le-Jour, en date du 21 Juillet 2014 : <http://www.lorientlejour.com/article/876936/hrw-les-jihadistes-irakiens-veulent-eradiquer-les-minorites-dans-la-region-de-mossoul.html> ; « Irak: les chrétiens fuient Mossoul après un ultimatum des jihadistes », AFP, in : Le Point.fr, en date du 19/07/2014 : http://www.lepoint.fr/monde/irak-les-chretiens-fuient-mossoul-apres-un-ultimatum-des-jihadistes-19-07-2014-1847396_24.php

⁴ Bras droit du président déchu Saddam HUSSEIN, que les forces d'occupation américaines n'ont pas pu arrêter depuis 2003 malgré le fait que sa tête a été mise à prix.

participation politique réelle, de larges communautés sunnites souffraient de problèmes socioéconomiques aigües suite à l'ostracisme dont elles étaient victimes de la part du régime « chiite » de Bagdad proche des Iraniens.

En Juillet 2005, le Secrétaire Général de l'ONU Kofi ANNAN avait réitéré son appel à l'adoption de la définition du terrorisme proposée par le Président de l'Assemblée Générale : « tout acte commis dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves à des civils ou à des non-combattants, lorsque l'objectif de cet acte, par sa nature ou son contexte, est d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de le faire »¹. Les divergences demeurent autour de la distinction entre terrorisme et lutte pour l'auto-détermination, et autour du terrorisme d'État qui décrit des violences commises par des États contre des civils ou contre d'autres États².

La pluralité des définitions du terrorisme fait état de tentatives permanentes pour clarifier le flou de la notion et la distinguer d'autres types de violences (guerre, insurrection armée, résistance à l'occupation...). BIGO, SOMMIER et CRETTEZ avaient déjà souligné l'inanité, l'improductivité et les glissements sémantiques du concept de « terrorisme », entravant ainsi l'objectivité des diagnostics³. BANKOFF considérait déjà en 2003 que ce terme est devenu un mot-valise après les événements du 11 septembre 2001 et que la nouvelle rhétorique du discours occidental sur le « risque terroriste » constitue une tentative de décrire des cultures étrangères qui ne lui sont pas familières, le terrorisme faisant partie d'une longue histoire des représentations de l'Orient qui est constitué de zones dites à risques⁴.

En somme, une définition universelle de ce concept flou reste utopique. Les actes terroristes sont « ...différents dans le temps et dans l'espace, dans leurs motivations, dans leurs manifestations, et dans leurs objectifs »⁵, ainsi que dans leur perception par chaque groupe culturel.

¹ « Kofi Annan appelle à l'adoption de la définition du terrorisme proposée par le Président de l'Assemblée Générale », in : *Centre de Nouvelles ONU*, 25 juillet 2005, posté sur : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?Cr=terrorisme&Cr1=libert%E9&NewsID=10775#.U9EWCbFa-ZE> (accédé au 24/07/2014)

² « Terrorisme : le projet de convention générale continue de susciter des divergences », in : *Centre de Nouvelles ONU*, 07 octobre 2007, posté sur : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=11182> (accédé au 24/07/2014)

³ BIGO, Didier, « La relation terroriste I », in : *Études Polémologiques*, n° 30, 1984 ; SOMMIER, Isabelle, *Le Terrorisme*, Paris, Flammarion, 2000 ; CRETTEZ, Xavier, « Les modèles conceptuels d'appréhension du terrorisme », in : *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n°38, 1999, pp. 199-217 ; références tirées de : Institut National des Hautes Études de Sécurité (INHES), *Expertise collective des terrorismes en Europe. Échanges entre chercheurs et services chargés de la lutte anti-terroriste*, Actes et synthèses, AGIS/Commission Européenne, 2006, p.13.

⁴ BANKOFF, Greg, « Regions of Risk: Western Discourses on Terrorism and the Significance of Islam », in : *Studies in Conflict & Terrorism*, Volume 26, n° 6, Taylor and Francis Group, 2003, pp. 413-428.

⁵ LAQUEUR, Walter, « Une brève histoire du terrorisme », in : *E-Journal USA*, Les Objectifs de la Politique Étrangère, Mai 2007, Vol. 12, N° 5, p. 22, publication du Département d'État des États-Unis sur la page web : www.usinfo.state.gov/pub/ejournalusa.html

Dans ce traité, je m'en tiens donc à une définition synthétique du « terrorisme », délimitée par ses acteurs, ses victimes, son cadre d'activité et ses desseins. Le terrorisme sera donc : *toute forme de violence¹ physique systématique, souvent spectaculaire, instrumentalisée par une organisation militante (nationale ou transnationale), revendiquant des objectifs politico-idéologiques, et frappant des personnes en position initiale de vulnérabilité - désarmées, sans défense ou incapables de se défendre (femmes², enfants, malades, invalides, etc.), ou en position non combattante – citoyens (gouvernés et/ou gouvernants) d'un État de droit, en violation des conventions et codes polémologiques d'usage ; l'objectif des terroristes est de provoquer, par la terreur surmédiatisée, un traumatisme psychologique pour intimider ses cibles, briser leur volonté de résistance et de riposte, susciter un sentiment général d'insécurité, de vulnérabilité, de doute, d'incertitude et d'impuissance, et affecter leur faculté décisionnelle de manière à créer un climat propice pour s'imposer sur la scène politique.*

Le terrorisme peut ainsi être considéré *une forme de guerre psychologique déstabilisante fondée sur l'usage systématique et ponctuel de la violence contre des personnes vulnérables, avec le chantage pour moteur*. Il permet au faible de discréditer et de déprécier les moyens du plus fort et de réaliser ses objectifs politiques. Pour TÉTARD, RAISSON et VICTOR, la méthode terroriste, « [...] inscrite dans le déséquilibre des forces, [...] répond donc mieux que jamais à la prépondérance militaire occidentale (et russe) : elle permet à des groupes peu nombreux de tenir en échec des armées bien équipées, bien entraînées, grâce à des techniques simples et peu coûteuses. »³

En bref, *le terroriste [ici une organisation] se définit comme un stratège qui dirige ou un militant qui exécute une opération violente, contre une ou plusieurs cibles humaines, le plus souvent médiatisée, qu'il sait psychologiquement traumatisante, visant à envoyer un message d'intimidation à l'entourage proche et/ou lointain de ses victimes [ici la population d'un État démocratique libéral] dans un objectif particulier [ici politico-idéologique].*

D'autre part, si je n'ai pas qualifié les personnes ciblées de « civiles », c'est d'abord parce que dans un pays démocratique, comme dans la plupart des pays du monde, les « civils » constituent une armée de réservistes mobilisables le cas échéant. Ensuite, les adultes sont majoritairement électeurs et votent pour

¹ La violence étant « ce qui est excessif, qui sort de la mesure, qui agit et s'exprime sans retenue et avec grande intensité ; et aussi ce qui agit avec force contre soi-même ou contre autrui » (in : MARSAN, Christine, *Gérer les conflits de personnes, de management, d'organisation*, Dunod, Paris, 2005, p. 14) ; « abus de la force », « agir sur quelqu'un ou le faire agir contre sa propre volonté, en employant la force et l'intimidation ; le contraindre en le brutalisant ou en l'opprimant » (in : ROBERT, Paul, *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, éd. Dictionnaires Le Robert, 1987, p. 2097).

² Sans vouloir généraliser, une femme est normalement moins apte à pouvoir se défendre face à des hommes qui la surpassent naturellement par leur force physique.

³ VICTOR, Jean-Christophe, RAISSON, Virginie, TÉTARD, Frank, *Le dessous des cartes. Atlas géopolitique*, Éditions Tallandier / ARTE Éditions, Paris, 2006, p.166-167.

les candidats aux élections. En effet, « *la légitimité politique d'une démocratie et de ses élus repose sur ses citoyens.* »¹ D'autre part, les terroristes actuels cherchent fréquemment à éviter la confrontation avec les forces de l'ordre, ou à les attaquer par surprise, de manière isolée ; leur domaine de prédilection reste cependant de prendre à court la population non armée, bien plus facile à atteindre, et généralement non apte à se défendre. Soldats potentiels et électeurs responsables de leurs choix politiques, ces citoyens non armés sont tout aussi *coupables* aux yeux des terroristes.

Quant aux termes *antiterrorisme* et *contreterrorisme*, ils sont souvent utilisés de manière interchangeable ; mais un affinement graduel des concepts s'est produit. Ainsi, l'**antiterrorisme** devient l'ensemble des mesures de lutte contre le terrorisme avec des *méthodes dites passives* (protection, sécurité, intervention réactive). Elles se concrétisent par la création de périmètres de sécurité, la protection rapprochée des personnalités, des mesures de sécurité dans les ports et aéroports, l'intervention contre les preneurs d'otages, etc...²

Quant au **contre-terrorisme**, il désigne l'ensemble des mesures visant à combattre le terrorisme avec des *méthodes actives* par l'infiltration des organisations terroristes, la guerre de chasse, les liquidations préventives (soulevant des problèmes éthiques), la recherche active de terroristes par la mise sur pied de programmes de récompenses (à la manière américaine), etc...³

L'antiterrorisme et le contreterrorisme sont donc complémentaires.

Cependant, cette différenciation par les méthodes *actives* ou *passives* n'est pas forcément englobante, étant donné que la traque du financement des activités terroristes, par exemple, est une méthode « proactive », mais elle est classée parmi les activités *antiterroristes*.

Pour sa part, le *Dictionnaire des Termes militaires et Associés* du Département américain de la Défense définit le terme **Anti-terrorisme** de la manière suivante : « *Mesures défensives* pour réduire la vulnérabilité des individus et des biens aux actes de terrorisme, pour inclure l'endiguement rapide par les forces locales militaires et civiles », et le terme **Contre-terrorisme** par : « *Actions entreprises de manière directe* contre les réseaux terroristes et de *manière indirecte* pour influencer et rendre l'environnement mondial et régional hostile et peu propice aux réseaux terroristes.

¹ CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, Introduction, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006, p. 20.

² Extrait tiré en date du 15 Août 2007 de la page web : <http://www.terrorwatch.ch/fr/antiterrorism.php>, sachant que cette adresse web est périmée, et qu'elle a été remplacée par <http://www.globalterrorwatch.ch>, et que la définition a complètement changé pour désigner en date du 17/07/2014 : *Anti-terrorisme* : Stratégies de lutte contre les effets du terrorisme.

³ Extrait tiré en date du 15 Août 2007 de la page web : http://www.terrorwatch.ch/fr/counter_terrorism.php, sachant que cette adresse web est périmée, et qu'elle a été remplacée par <http://www.globalterrorwatch.ch>, et que la définition a complètement changé pour désigner en date du 17/07/2014 : *Contre-terrorisme* : Stratégies de lutte contre les causes du terrorisme.

Malgré toutes ces tentatives de définition pour différencier les deux signifiants, leur usage est resté majoritairement interchangeable pour désigner de manière générale toutes stratégies et activités de lutte contre le terrorisme, et donc, le même signifié.

Du point de vue étymologique, on s'accorde communément pour ramener la genèse du mot « **terrorisme** » à l'instauration du Régime de la Terreur (1793-1794) qui a suivi la Révolution Française de 1789¹. C'est à cette époque que le mot commença par devenir d'usage courant². Il vient du verbe latin *terrere*, c'est-à-dire « terroriser », « effrayer ».³ Le dictionnaire Littré (datant de 1877) définit le mot « *Terrorisme* » par « Système de la terreur, pendant la Révolution française », et reprend la formule de la Revue des Deux-Mondes (datant de 1872) : *Le terrorisme employé comme système. [P. Janet, Rev. des Deux-Mondes, 15 janv. 1872, p. 278]*⁴.

Cependant, l'action terroriste, elle, a ses origines qui remontent très loin dans l'Histoire et *visent particulièrement à inverser la relation du faible au fort par un rapport de force asymétrique*⁵. J'exposerai ci-après le cas de quatre organisations terroristes célèbres dans l'Histoire, et dont les caractéristiques correspondent à ma propre définition du terrorisme.

1.2.Exemples historiques de terrorisme : de l'Antiquité jusqu'au début du 20^{ème} siècle

Dans ce bref aperçu historique, je me contente de citer l'exemple de quatre organisations « terroristes » dans une période se situant entre l'Antiquité et la Première Guerre Mondiale. Les types de terrorisme perpétré par des organisations visant la déstabilisation ou le renversement de l'État peuvent être catégorisées de manière générale à partir de la justification que les terroristes eux-mêmes donnent à leurs actions : politico-religieuse nationaliste et/ou internationaliste ou politico-sociale nationaliste et/ou internationaliste.

¹ Je ne m'attarderai pas sur le régime de la Terreur, car il fait partie des actes de terrorisme perpétrés par un État contre ses propres sujets à travers ses représentants, et non par des organisations, objets de cette étude.

² CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud, « L'invention de la terreur moderne », in : *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, op.cit., p. 115 ; GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* Larousse, Paris, 2006, pp. 26-27.

³ cf. «Terrorisme : Histoire d'un mot, Avenir d'une politique », article posté par l'historien Claude GUILLON en date du jeudi 13 Avril 2006 ; Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), <http://unsansculotte.wordpress.com/2013/09/21/terrorisme-histoire-dun-mot-avenir-dune-politique/> (page web accédée en date du 20/07/2014); <http://www.cnrtl.fr/etymologie/terrorisme> (page web accédée en date du 20/07/2014).

⁴ cf. <http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/definition/terrorisme/72964?highlight=terrorisme>.

⁵ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 24.

1.2.1. Le terrorisme à justification politico-religieuse

Recourir à la justification religieuse pour légitimer des actions violentes à but politique est une pratique ancienne. Les organisations les plus connues historiquement pour ce genre d'activités et pour la légitimation religieuse de leurs actes violents sont la secte des Zélotes et celle des Assassins.

Ainsi, au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, la secte juive des **zélotes-sicaires**, fondée par Juda de Galilée, s'activa durant l'ère d'occupation de la Palestine par Rome pour contrer à la fois les colons grecs en Judée et le pouvoir romain, suite à la décision de l'empereur Auguste de recenser la population de Palestine pour comptabiliser les impôts. Vécu comme une provocation et une humiliation religieuses, le dénombrement d'Israël fut à l'origine de l'apparition de cette secte dont la stratégie d'insurrection permutait entre guérilla et terrorisme. D'après les informations relatées par Flavius JOSÈPHE dans ses ouvrages *La Guerre des Juifs*, publié entre 75 et 79 de l'ère chrétienne, et *Antiquités juives*, publié en 93-94, cette secte avait un double objectif politico-religieux. D'une part, ses membres cherchaient à obtenir l'indépendance de leur patrie vis-à-vis de l'Empire Romain, colonialiste et impie, en assassinant des dignitaires romains. D'autre part, ils tentaient d'imposer à leurs concitoyens *par la force* leur interprétation puritaine et rigoureuse du culte religieux. Ainsi, ils attentaient à la vie de personnalités juives politiques et religieuses accusées de trahison en les égorgeant avec une dague en plein jour au beau milieu de la foule. Ils tentaient aussi de se rallier le peuple par des activités de soutien (mise à feu des archives des dettes) afin d'élargir leur base de militants et de sympathisants. La puissance des Zélotes résidait dans leur capacité d'agir n'importe où et n'importe quand, et dans leur détermination à braver tous les dangers, dont celle d'être capturés et de souffrir d'atroces tortures avant de mourir¹. Remplis de zèle, ils étaient prêts à se sacrifier au nom de la Loi juive et de l'indépendance de leur Terre Promise.

Quant à l'organisation des **Assassins** (ou *Hashshashin*, selon l'appellation populaire visant à les ridiculiser, suggérant qu'ils commettaient leurs crimes sous l'emprise de la drogue), elle est issue de la secte des Ismaéliens, une branche chiite dissidente apparue en l'an 765² lors d'une dispute de succession à la mort de Jaafar as-Sâdiq, 6^{ème} imam chiite après Ali. Fondée en 1090 par Hassan al-SABBAH dans la forteresse perse d'Alamut, cette organisation secrète et radicale était minoritaire dans son courant religieux, mais rigoureusement organisée et très disciplinée. Son but était de pratiquer la « révolte légitime » propre à la tradition islamique contre les personnes au pouvoir estimées coupables, c'est-à-dire les Turcs Seldjoukides sunnites. Ils cherchaient, d'un côté, à étendre géographiquement l'influence

¹ CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud, « Zélotes et Assassins », in : *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006, pp. 63-67 ; GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* « Chapitre II : La longue histoire du terrorisme », op.cit., pp. 24-25.

² Les dates indiquent l'ère chrétienne.

religieuse ismaïlienne par la ruse ou l'argent, en réussissant à s'implanter dans des forteresses perses et syriennes, et d'un autre côté, à assassiner des personnalités religieuses, politiques et militaires de confession sunnite, dans un but de déstabilisation psychologique. Leurs opérations étaient soigneusement préparées, avec le poignard en guise d'arme, et les attaquants se faisaient tuer sur place, ou une fois capturés, subissaient les tortures qui précédaient leur mort. Deux siècles plus tard, ils étaient toujours actifs (jusqu'en l'an 1270), avant d'être éradiqués par les Mongols vers la fin du 13^{ème} siècle.¹ Ainsi, le combattant était un *fedai*, militant qui se sacrifie pour la Cause, appellation utilisée encore de nos jours par les militants palestiniens.

1.2.2. Le terrorisme à justification politico-sociale

Au 19^{ème} siècle, les difficultés sociales en Europe à l'époque de la Révolution industrielle et la misère dans laquelle baignaient les ouvriers furent à l'origine de réflexions philosophico-idéologiques à fortes connotations sociales et à revendications égalitaires.

Un courant révolutionnaire dit « **anarchiste** » vit le jour en Europe, prônant la révolution et la lutte contre toute forme d'autorité. Sergueï NETCHAÏEV, disciple du théoricien anarchiste Mikhaïl BAKOUNINE (1814-1876), exerça une influence intellectuelle en Russie, et en Europe, avec son ouvrage *Le Catéchisme révolutionnaire*². Cependant, il constitua un courant marginal de terrorisme indiscriminé, et incarna « ...l'option extrême du fanatisme, l'absence totale de seuil moral dans le choix des moyens. »³ La notion de « propagande par le fait » fut élaborée au 19^{ème} siècle par des intellectuels anarchistes comme Pierre KROPOTKINE. Elle prônait l'abandon temporaire du recours à « l'arme du verbe » en faveur d'actes de violence, généralement contre des personnalités choisies, l'objectif étant « de réveiller la conscience populaire ». L'assassinat de chefs d'État ou de symboles étatiques sera commun en Europe à la veille du 20^{ème} siècle : le tsar Alexandre II (1881), le président français Sadi CARNOT (1894), l'impératrice Élisabeth d'Autriche (1898), le roi d'Italie Umberto 1^{er} (1900), le président américain William Mac KINLEY (1901), etc...⁴.

Quant au **Parti Socialiste Révolutionnaire** apparu en Russie au début du 20^{ème} siècle, qui prônait le renversement de l'ordre établi et l'instauration de la dictature du prolétariat en préparation à l'abolition de

¹ CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud, « Zélotes et Assassins », op.cit., pp. 68-71 ; GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* « Chapitre II : La longue histoire du terrorisme », op.cit., pp. 25-26.

² TERNON, Yves, « Le terrorisme russe (1878-1908) », in : CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme*, op.cit., pp. 161-164.

³ *Idem*, p. 183.

⁴ HUBAC-OCCHIPINTI, Olivier, « Les terroristes anarchistes du XIX^e siècle », in : CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme*, op.cit., pp. 132-153 ; GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op. cit., pp. 28-29.

toute autorité étatique, son « organisation de combat » prit la responsabilité d'exécuter des assassinats décidés par le Comité Central du Parti contre les représentants et fonctionnaires de l'État en place. À l'arrestation du chef de cette organisation clandestine, un agent double de la police russe, infiltré dans l'organisation, monta un attentat contre le Ministre de l'Intérieur en 1904, puis réussit à prendre la tête du groupe avant d'être démasqué en 1908. Démantelés en 1911, les Socialistes Révolutionnaires retournèrent sur la scène politique pour se solidariser avec le mouvement bolchévique.¹ À travers leur discrimination des cibles, on décèle un souci éthique de ne pas dépasser certaines limites. Ainsi, Ivan KALIAYEV, membre de l'« organisation de combat » et assassin du grand-prince Serge, avait dû reporter sa première tentative de tuer sa victime à la bombe en raison de la présence de sa femme et de ses deux neveux avec lui². D'autre part, comme nous le verrons ci-dessous au paragraphe 1.3.1, l'action terroriste constituait pour les membres de ce mouvement révolutionnaire un « sacrifice personnel » qu'ils consentaient.

Dans au moins trois exemples cités, le thème du « sacrifice de soi » est récurrent et prédominant. Le terroriste paie souvent le prix de son acte violent qu'il considère comme un acte sacrificiel. Quoi qu'il en soit, « une histoire du terrorisme » gagnerait à être complétée par « une histoire du contreterrorisme » qui reste encore à écrire. Celle-ci pourrait d'abord se focaliser sur les méthodes anti-insurrectionnelles qui se révélèrent être les plus efficaces dans le passé et qui sont étudiées aujourd'hui dans les instituts militaires, surtout américains³. Cependant, le caractère unique de tout événement historique fait dépendre l'efficacité de ces méthodes de la grande similitude des circonstances qui les accompagnent, et elles ne peuvent être systématiquement transposables sans sérieuse adaptation. Le fait que le général MASSU ait pu réussir en 1957 à juguler le terrorisme en Algérie au moyen de 4 mesures « contre-révolutionnaires » qu'il avait appliquées (liberté d'action, renseignement, exploitation, et action psychologique)⁴ ne veut pas dire que ses méthodes *réussiront inéluctablement* en d'autres temps et lieu.

Après cette rétrospective, une remarque s'impose : le terrorisme contemporain se distingue dans certains aspects non négligeables du terrorisme du 19^{ème} siècle, du moins dans les exemples historiques énumérés, d'abord sur le plan conceptuel et puis sur le plan spectaculaire et médiatique.

¹ TERNON, Yves, « Le terrorisme russe (1878-1908) », op.cit., pp. 183-198 ; GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op. cit., pp. 30-31.

² TERNON, Yves, « Le terrorisme russe (1878-1908) », op.cit., pp.187-188.

³ PONS, Frédéric, et LESVEZ, Bruno, « Les paras de Massu font école », in : *Valeurs actuelles*, rubrique Histoire : 1957-2007. Comment juguler le terrorisme urbain ?, 19 janvier 2007, p. 83

⁴ JACQUEMART, Claude, « Alger, Bagdad. La même bataille », in : *Valeurs actuelles*, rubrique Histoire : 1957-2007: Comment juguler le terrorisme urbain ?, 19 janvier 2007, pp. 80-82.

1.3.Principales caractéristiques du terrorisme contemporain

1.3.1. Sur le plan conceptuel

Le terme « terrorisme » n'avait pas la même connotation négative au 19^{ème} siècle qu'aujourd'hui. *Les terroristes d'hier* étaient fiers de se proclamer comme tels. Leur violence était plutôt discriminée et visait surtout des personnalités publiques : empereurs, rois, ministres, chefs militaires, fonctionnaires et autres représentants étatiques. Ils avaient un « code d'honneur » qu'ils s'efforçaient de respecter en exécutant leurs actes violents¹, en n'attendant qu'à la vie des personnes concernées, sans ou avec le minimum de « dommages collatéraux ». Boris SAVINKOV, chef du Parti Socialiste Révolutionnaire russe avant la Première Guerre Mondiale, n'hésita pas à écrire des mémoires autobiographiques intitulées *Souvenirs d'un terroriste*². Dans son ouvrage, il expose les motivations de ses camarades du parti : « Aimant la révolution... reconnaissant la nécessité du meurtre de Plehve, [Dora] redoutait en même temps ce meurtre. Elle ne pouvait pas se faire à l'idée de répandre du sang... Et puis, elle estimait de son devoir de franchir le seuil au-delà duquel commence la participation effective à l'œuvre. Pour Dora, comme pour KALIAEV, l'action terroriste s'embellissait, tout d'abord, par le sacrifice que lui faisait le terroriste. »³ Pour [SAZONOV], « l'action terroriste était, avant tout, un sacrifice personnel, un haut fait »⁴. Le terroriste socialiste de l'époque se voyait donc comme un combattant qui se sacrifiait pour les autres. Scrutant la personnalité de ces meurtriers à travers l'ouvrage de SAVINKOV, CAMUS commente : « S'ils ont vécu dans la terreur, ils n'ont jamais cessé d'y être déchirés. [...] ces exécuteurs, qui mettent leur vie en jeu, et si totalement, ne touchaient pas à celle des autres *qu'avec la conscience la plus pointilleuse* »⁵. Ces « terroristes » étaient ainsi particulièrement sélectifs dans l'usage de la terreur comme stratégie de combat. À travers le régicide ou le tyrannicide qu'ils accomplissaient, ils se considéraient comme défenseurs des opprimés.

Le terrorisme dans sa version contemporaine vise des inconnus, inconscients du danger qui les guette, censés appartenir à tel groupe humain jugé coupable : telle communauté, tel courant politique, tel pays, telle ethnie.... aussi bien que des personnalités publiques. Sa violence est en même temps indiscriminée (vise des inconnus) et discriminée (vise des personnalités publiques « coupables » ou des inconnus censés appartenir à tel groupe « coupable »). Le nombre des inconnus tués par des opérations terroristes dépasse

¹ LAQUEUR, Walter, « Une brève histoire du terrorisme », in : *E-Journal USA, Objectifs de la politique étrangère*, vol.12, n° 5, Département d'État des États-Unis, Mai 2007, p. 24, article posté sur la page web : www.usinfo.state.gov/pub/ejournalusa.html.

² SAVINKOV, Boris, *Souvenirs d'un terroriste*, Paris, Payot.

³ SAVINKOV, Boris, op.cit., p. 57.

⁴ SAVINKOV, Boris, op.cit., p. 185.

⁵ CAMUS, Albert, *L'Homme révolté*, Gallimard, Paris, 1951, p. 208.

de loin le nombre des personnalités officielles (politiques ou militaires) assassinées¹, et pour cause : les nouvelles technologies d'information et de communication offrent aux terroristes l'opportunité de toucher la plus grande audience, et par conséquent, d'influencer l'opinion publique qui affecte la vie politique dans les pays démocratiques libéraux, et de la faire basculer dans un sens ou dans l'autre.

Ce ciblage d'inconnus confère au terme « terroriste » des connotations très négatives. Il serait impensable aujourd'hui que des activistes acceptent d'être désignés par ce qualificatif, synonyme de « tueur de femmes et d'enfants innocents »². Ils veulent plutôt être appelés *moujāhidīn*, *fedayīn*, militants, insurgés, révolutionnaires... comme ils se voient eux-mêmes. Ils justifient leurs actes meurtriers par un rejet de la responsabilité sur les victimes elles-mêmes, ou par le fait que leurs actes sont commis en représailles au « terrorisme » du groupe d'appartenance de ces victimes à l'encontre de leurs propres « femmes et enfants innocents ». Quant aux malheureux qui auraient péri par inadvertance avec ces cibles (sans appartenir à leur groupe coupable), certains islamistes, par exemple, les considèrent comme des martyrs de la cause défendue, qui seront récompensés dans l'Au-delà.

1.3.2. Sur le plan spectaculaire et médiatique

Les organisations terroristes sont avides d'attention médiatique. Elles recherchent la publicité, et « [...] parasitent les médias pour... la diffusion de leur propagande et la *signalisation de leur existence*. »³ Plus leurs actions sont médiatisées, plus elles élargissent la surface du conflit, et plus la pression politique qu'ils exercent grandit⁴. Les tueries et destructions perturbent l'existence normale des citoyens en menaçant leur sécurité personnelle, en érodant la structure sociale du pays, en ruinant sa vie économique et culturelle, et en sapant la confiance mutuelle sur laquelle se fonde la société⁵. Aussi, « [...] le succès du terrorisme se mesure... en fonction de sa capacité à attirer l'attention sur ses auteurs et leur Cause et des effets psychologiques nuisibles que les terroristes espèrent exercer sur les populations visées. »⁶ Selon les moyens et les ressources qu'ils peuvent mobiliser, ils font en sorte que leurs actions soient suffisamment violentes et sanglantes pour captiver l'attention des médias, et donc du public et du gouvernement en place⁷. Jadis, les terroristes zélotes utilisaient les *lieux publics* comme les marchés pour commettre leurs attentats, au vu et au su du plus grand nombre de témoins oculaires directs. L'interdépendance entre

¹ LAQUEUR, Walter, « Une brève histoire du terrorisme », op.cit., p. 24.

² LAQUEUR, Walter, « Une brève histoire du terrorisme », op.cit., p. 24.

³ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 119.

⁴ VICTOR, Jean-Christophe, RAISSON, Virginie, TÉTARD, Frank, *Le dessous des cartes. Atlas géopolitique*, op.cit., p. 172.

⁵ HOFFMAN, Bruce, « Une forme de guerre psychologique », in : *E-Journal USA, Objectifs de la politique étrangère*, vol.12, n° 5, Département d'État des États-Unis, Mai 2007, p. 10-11.

⁶ HOFFMAN, Bruce, « Une forme de guerre psychologique », op.cit., p.9.

⁷ HOFFMAN, Bruce, « Une forme de guerre psychologique », op.cit., p. 9.

terrorisme et médias de communication s'est accrue avec le progrès technologique, et ce, en trois étapes. *La première période* s'est illustrée par la rencontre entre terrorisme anarchiste et nationaliste et presse écrite vers la fin du 19^{ème} siècle. Le sang, la violence et la terreur favorisaient le gros tirage des journaux grand public, qui, à son tour, assurait une amplification aux actes terroristes. *La seconde période* qui commence vers la fin des années 1960 a vu le croisement de la télévision et du terrorisme nationaliste palestinien et « anti-impérialiste » d'extrême gauche, et l'émergence de ce nouveau média de masse a changé la nature et les cibles des opérations. De l'action instantanée et ponctuelle (attentats aux armes et à l'explosif), on passe aux actes spectaculaires qui s'inscrivent dans la durée (enlèvements d'otages, détournements d'avions...) avec un effet « feuilleton ». *La troisième période* voit l'avènement de la vidéo, puis d'Internet. Sans délaisser les deux précédents médias, les terroristes contemporains (en majorité nationalistes et religieux) profitent encore plus de la flexibilité offerte par ces nouveaux médias pour promouvoir leurs causes¹. En effet, ils peuvent à présent commander toute la démarche de communication en décidant du contenu, du contexte et du moyen. En plus de sa convenance et de son omniprésence, Internet contourne la censure, transmet les messages de manière anonyme et rapide, avec un taux d'efficacité très élevé et un coût négligeable. Il leur permet surtout de présenter leurs actions dans la perspective et le cadre souhaités, sans filtrage, sélection ou commentaire des médias traditionnels², et de diffuser leur propagande de façon à influencer l'opinion publique, à recruter de nouveaux militants, et à financer leurs opérations³. À titre d'exemple, la structure organisationnelle d'Al-Qaeda avant le 11 septembre 2001 comprenait quatre comités opérationnels, dont l'un chargé des médias et de la publicité avec un directeur connu sous le nom de guerre *Abou Reuter*⁴. Les experts informaticiens égyptiens ayant combattu en Afghanistan durant les années 1980 aux côtés d'Oussama BEN LADEN contre l'Armée Soviétique auraient été enrôlés pour générer le réseau de sites Internet, de services de courriel et de tableaux d'affichage électroniques⁵.

Les attaques du 11 septembre 2001 mirent en scène une représentation scénographique en direct de la violence terroriste. Ce spectacle médiatique projeta la terreur sur tous les écrans du monde et constitua une première de la « média-théâtralisation »⁶ internationale de l'évènement terroriste. Guerre psychologique, elle est négation de la guerre classique par l'absence de limite intérieure / extérieure, l'invisibilité de

¹ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 119-120.

² HOFFMAN, Bruce, « Une forme de guerre psychologique », op.cit., p. 11.

³ ZANINI, Michele et EDWARD, J.A., « The Networking of Terror in the Information Age », in: ARQUILA, John et RONFELDT, David (dir.), *Networks and Netwars: The Future of Terror, Crime and Militancy* (Santa Monica, CA: RAND, 2001, MR-1382-OSD), p. 43.

⁴ GUNRAINA, Rohan, *Inside Al-Qaida: Global Network of Terror* (London: Hurst 2002), p. 57.

⁵ HOFFMAN, Bruce, « Une forme de guerre psychologique », op.cit., p. 12.

⁶ DERRIDA, Jacques, *Voyous*, Galilée, Paris, 2003, p. 212-213.

l'ennemi, et l'absence du champ de bataille¹ auquel s'est substitué véritablement un « théâtre » d'opérations mondial. Le terrorisme actuel « [...] recherche moins ses effets par le nombre de ses victimes que par la dramatisation spectaculaire à laquelle il les emploie »², et cible 3 catégories de public : son propre camp, pour grossir les rangs sympathisants ; le camp ennemi, qu'il faut terroriser, induisant des divisions internes au sein des opinions publiques, et entre opinions publiques et autorités politiques ; et le camp des indécis, qui peuvent pencher vers l'un ou l'autre des deux camps³.

Ceci dit, quelles sont aujourd'hui les méthodes les plus courantes pour lutter contre le terrorisme ?

Puis de manière plus spécifique, quelles sont les particularités des actions psychologiques au service de cette lutte ?

¹ GARAPON, Antoine, « Désaccords euro-atlantiques : à propos de la justice internationale et de la lutte contre le terrorisme », in : *Esprit*, 2002, n° 8-9, p. 195-207.

² GARAPON, Antoine, « Désaccords euro-atlantiques : à propos de la justice internationale et de la lutte contre le terrorisme », in : *Esprit*, 2002, n° 8-9, p. 195-207.

³ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 123.

Deuxième partie

2. Méthodes de lutte contre le terrorisme

Les méthodes de lutte contre le terrorisme sont multiples. Comme déjà mentionné plus haut¹, il y a les méthodes antiterroristes en aval constituées par des moyens dits passifs ou réactifs (mesures défensives), et les méthodes contreterroristes en amont, qui sont des mesures dites actives (actions directes et indirectes contre les terroristes). Plus concrètement, les deux méthodes sont utilisées de manière combinée et simultanée. Pour des raisons d'ordre pratique, je me servirai donc du terme « contreterrorisme » pour désigner les deux méthodes.

Je me pencherai d'abord rapidement sur le volet opérationnel des actions contreterroristes ; puis j'examinerai en détail le volet psychologique.

2.1. Volet opérationnel de la lutte contre le terrorisme

Je commencerai par donner un aperçu des principaux moyens d'action préconisés et mis en œuvre actuellement ; puis je parlerai du phénomène d'adaptation continue des terroristes aux mesures adoptées.

2.1.1. Principaux moyens d'action du contreterrorisme

Les principaux *moyens d'action* du contreterrorisme peuvent être résumés de la façon suivante² :

- **le renseignement** : il est le pivot de toute action contreterroriste efficace, que ce soit pour la protection ou la répression, et est acquis par: les Sources Humaines (*HUMINT*), et les sources techniques : Signaux Electroniques (*SIGINT*), Mesure et Signature (*MASINT*), Imagerie Spatiale et Aérienne (*IMINT*) / Imagerie Géo-Spatiale (*GEOINT*); l'analyse des données disponibles ; et la déstabilisation des terroristes par des mesures allant de la mise à prix jusqu'à la pénétration clandestine ;
- **la mise à prix** : c'est le fait de donner des récompenses financières pour toute information sur les terroristes ou la préparation d'un attentat terroriste. Les Américains se sont servis de cette méthode contre BEN LADEN et s'en servent contre tous les chefs politiques et militaires d'Al-Qaeda ;

¹ Voir : § 1.1 : Définition des termes de la problématique.

² GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 141-145.

- **la persuasion** : elle est utilisée par les forces de répression pour obtenir le désengagement des militants des organisations terroristes et leur reddition, et/ou une fois en détention, pour changer leur position et obtenir leur assistance pour des campagnes de démobilisation et de démoralisation envers leurs anciens camarades et les terroristes potentiels. Cette méthode est notamment pratiquée, par exemple, par les forces de l'ordre de l'Arabie Saoudite afin d'obtenir le repentir du terroriste et son aide pour parer à d'autres opérations terroristes éventuelles ;
- **l'infiltration** : elle est entreprise par un agent de renseignement dans un réseau terroriste pour le manipuler en semant la discorde au sein de l'organisation et en délégitimant ses dirigeants ;
- **la décapitation** : elle vise l'instance de décision et le centre de commandement de l'ennemi par des frappes ciblées, par exemple au moyen du guidage laser sur cible ou de drones couplés à des systèmes de positionnement géographique (GPS) et équipés de missiles air-sol permettant de mener des frappes très précises contre les individus¹;
- **la technologie** : les détecteurs, caméras, écoutes, senseurs, systèmes d'information géographique font partie des moyens de protection passifs et d'actions actifs. La haute compétence technologique des terroristes actuels aboutit à une concurrence dans ce secteur avec les contreterroristes ;
- **la surveillance et la filature de terroristes repérés** : il s'agit de la surveillance de leurs déplacements et de leurs contacts par moyens humains et par moyens technologiques.

Quant aux mesures opérationnelles visant à couper les moyens des terroristes, elles sont innombrables. J'en citerai quand même quelques-unes en guise d'exemples pour montrer ensuite comment elles sont à même d'être contournées : la traque du financement des organisations terroristes ; la lutte contre le trafic d'armes, d'explosifs, de matériel de destruction et d'armes de destruction massive (ADM) ; le contrôle des frontières et des mouvements transfrontaliers ; l'interception et l'interdiction des communications ; la sécurisation des transports et des voies de communication.

2.1.2. Adaptation des terroristes et contournement des mesures adoptées

Chaque mesure de prévention ou de répression prise par les instances gouvernementales ou les autorités officielles aboutit à une mesure de contournement de la part des terroristes. Ainsi, il se crée entre les

¹ Comme celles menées par les Israéliens contre les deux commandants du Hamas Cheikh Ahmad YASSINE et Abdelaziz RANTISI en 2004, ou d'opérations militaires secrètes telles que l'opération aéroportée contre Oussama Ben LADEN, commandée par le président américain Barack OBAMA et menée par les forces spéciales de l'*US Naval Special Warfare Development Group* et les opérateurs de la CIA en date du 02 mai 2011 dans la résidence privée d'Abbottabad au Pakistan, et à l'issue de laquelle Ben LADEN a été tué par balles.

terroristes et les contre-terroristes, surtout dans le domaine électronique, mais pas seulement, « [...] une forme de compétition entre mesures, contre-mesures et contre-contre-mesures, exactement comme dans le domaine des armements classiques, navals ou aériens »¹. Les terroristes s'adaptent ainsi aux mesures de prévention et de répression, comme toutes les organisations d'ordre criminel. Ceci ne veut pas dire que ces mesures sont inefficaces, au contraire ; et nombreuses sont les tentatives d'actions terroristes qui ont été déjoués et dont les acteurs ont été interpellés justement grâce à ces mesures, d'où le phénomène d'adaptation.

À titre d'exemples, *la traque du financement* se heurte aux réglementations garantissant le secret sur les transactions financières et bancaires internationales, et surtout aux paradis fiscaux (comme Nauru ou les îles Marshall), le Groupe d'Action Financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI) n'ayant qu'un pouvoir d'information². *Le contrôle des frontières et des mouvements transfrontaliers* bute sur le problème des passages illégaux, surtout dans les États faillis et les États faibles aux frontières forcément poreuses³ qui constituent, ne l'oublions pas, le plus grand nombre des États de la planète, mais aussi dans les pays développés, comme le problème frontalier entre les États-Unis et le Mexique. *La lutte contre le trafic d'armes et de matériel dangereux* est contournée par les trafiquants d'armes et les filières du crime organisé, profitant de la porosité des frontières. *L'interception des communications des groupes terroristes* se heurte au cryptage des messages et des informations données, à la pluralité des moyens de communication, et aux contre-mesures de repérage. *L'interception et l'interdiction des échanges d'informations sur Internet* restent une action trop ambitieuse du fait de l'anonymat qui marque les contacts entre les personnes, et de l'usage temporaire de pages web et de sites Internet rapidement délaissés pour d'autres. Quant à *la sécurisation des transports et des voies de communication*, elles ne permettent de lutter que contre une partie du terrorisme d'aujourd'hui, puisque les terroristes ont l'embaras du choix dans l'utilisation des moyens civils pour mener leurs opérations : voitures, camions, poids-lourds, avions, navires, trains, motocyclettes, voire même des bicyclettes et tout autre moyen de transport, et les utiliser comme armes de destruction.

¹ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 145.

² GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 134.

³ Exemple : frontières libano-syriennes, frontières syro-irakiennes, frontières libyo-maliennes, etc.

2.2. Volet psychologique de la lutte contre le terrorisme

Loin de se limiter à des activités répressives et préventives (et parfois même préemptives, comme les assassinats ciblés des chefs¹), le contreterrorisme est plutôt « ...une action permanente locale et globale visant à détruire l'ensemble des moyens d'action, physiques et psychologiques, matériels et spirituels mis en œuvre par une organisation terroriste. C'est donc une combinaison de répression et de persuasion. »² *Le volet opérationnel du contre-terrorisme* relève des forces armées et des services de sécurité et de renseignement, et consiste à réduire au maximum le champ d'action et les capacités de recrutement et d'équipement de ces organisations ; *l'autre volet* consiste à mener une **contre-offensive psychologique**, et relève des instances gouvernementales, médiatiques, religieuses, intellectuelles, culturelles, et autres acteurs de la « société civile »³, mais aussi de certains services spécialisés de police et des forces armées. En guise d'exemple, l'unité d'intervention de la police nationale française RAID⁴ spécialisée dans la lutte antiterroriste, entre autres activités, a été dotée en 1995 d'un *groupe négociation* dont les membres sont spécialement formés aux techniques de gestion de crise et de négociation, à la psychologie et à la communication, avec pour mission « [...] de valider des paramètres de dangerosité, [d']assurer la stabilisation des différents acteurs, [de] rechercher une solution négociée et [d']assurer la gestion post-crise et les débriefings »⁵. L'élément psychologique ne peut donc être négligé dans la lutte contre le terrorisme ; au contraire, « si on accepte le principe que le terrorisme est une forme haineuse de guerre psychologique menée par l'intermédiaire des médias, ce n'est pas avec des bombes et des missiles guidés qu'on y fera face, mais en recourant à une contre-offensive psychologique »⁶.

Pour être en mesure d'exercer des actions psychologiques sur les organisations terroristes, il est indispensable de connaître les raisons qui mènent certaines personnes à recourir à la violence comme un moyen de s'imposer sur la scène politique. Je commencerai donc par examiner les motivations du terrorisme ; puis je me pencherai sur ses modes de légitimation et de justification.

¹ Ce moyen très controversé vise à « terroriser » et à éliminer sommairement les « terroristes ». Quoiqu'efficace, il soulève des problèmes éthiques graves de procès d'intention, et peut facilement dégénérer en terrorisme d'État; lire à cet effet : MONNERAT, Ludovic, « Le défi de notre ère. Les guerres asymétriques », in : *Histoire Mondiale des Conflits* Thématique, n°5, septembre/octobre 2004, p 19.

² GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 132.

³ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 132.

⁴ RAID : Recherche, Assistance, Intervention et Dissuasion.

⁵ MICHELETTI, Éric, « Le RAID. Vingt ans d'opérations », in : *RAIDS*, N° 233, octobre 2005, pp. 14, 28.

⁶ POST, Jerrold, « Identité collective : une haine viscérale », in : *E-Journal USA*, Contre la Mentalité Terroriste, *Objectifs de la politique étrangère*, Revue Electronique du Département d'État des États-Unis, vol.12, n° 5, Mai 2007, p.16 ; voir <https://www.yumpu.com/fr/document/view/17134381/contre-la-mentalite-terroriste-america> (accédé au 24/07/2014)

2.2.1. Psychologie du terrorisme

2.2.1.1. Motivations du terrorisme

Le terrorisme des organisations se présente comme *réactif*, comme une réponse à une situation d'injustice ou d'oppression jugée insupportable, et se prétend justicier ; d'où sa réclamation du pouvoir par ses revendications politiques en légitimant l'emploi de la violence comme ultime recours, tout autre moyen se révélant être inefficace pour protéger la collectivité au nom de laquelle ces organisations opèrent¹. En présence de très nombreux régimes démocratiques de façade, autocratiques et militaires de fonds, dans le monde, on se demande si cet ultime recours des organisations n'est pas un tant soit peu justifié... mais seulement si les cibles sont sélectives et représentent les autorités ou le gouvernement, car l'opinion publique ne compte pas pour les gouvernants de pays non démocratiques. D'ailleurs, « cela explique pourquoi l'arme du terrorisme est employée plus efficacement contre les pays démocratiques que contre les dictatures. [...] la portée d'un attentat n'est pas la même dans un pays libre que dans un pays où les populations n'ont pas voix au chapitre et où les médias sont au service de l'appareil d'État ou contrôlés par lui. »² D'autre part, à travers les témoignages de plusieurs terroristes incarcérés au Moyen-Orient³, les principales motivations individuelles des adhérents au terrorisme se révélèrent être : le *sentiment de puissance chez des gens peu puissants, le désir de vengeance, et la recherche du pouvoir et de sentiments d'importance*. Quant au comportement du terroriste, il peut être compris au moyen de la psychologie de groupe, avec un accent particulier sur *l'identité collective*. En effet, dans certaines communautés humaines, l'identité collective se forme très tôt, si bien que la haine devient viscérale, et les membres subordonnent leur identité individuelle à l'identité collective⁴.

Les membres d'organisations terroristes entretiennent un *discours de légitimation* qui prend la forme de modes de justification des violences commises à l'encontre de leurs cibles. Ce discours est un élément structurant et mobilisateur de leur usage de la violence médiatisée à des fins politiques.

2.2.1.2. Modes de légitimation et de justification du terrorisme

Les activistes terroristes se considèrent souvent comme « [...] une avant-garde armée [faisant] partie d'une élite parce qu'elle participe à des actions dangereuses... Les avant-gardes ont raison parce que des

¹ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 154.

² CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, op.cit., p. 20.

³ POST, Jerrold, SPRINZAK E., DENNY, L., "The Terrorists in their Own Words, Interview with 35 Incarcerated Middle Eastern Terrorists.", in: *Terrorism and Political Violence*, Vol. 15, n° 1(2003): pp. 171-184.

⁴ POST, Jerrold, « Identité collective : une haine viscérale », op.cit., p. 13.

hommes sont morts pour le prouver. »¹ Ces « martyrs (encore) vivants », ces témoins éclairés ne sortent de leur clandestinité que pour être emprisonnés, abattus², pour commettre un attentat-suicide, mais de toute façon, pour se sacrifier au nom de la cause défendue (religieuse, sociale, mais toujours politisée). D'ailleurs, « la mémoire collective partagée se nourrit avant tout d'éléments de souffrance et de violences subies »³ ou consenties. Il existe chez ces activistes un *cycle de victimisation* permanent. D'autre part, ils partagent «... l'idée de la détention d'une vérité par des êtres d'élites pouvant changer le monde par des actions d'éclat... »⁴, ce qui légitime, voire sacralise, leurs actions.

Xavier CRETTEZ propose 3 types de justification de la violence. Les *justifications mythiques* mobilisent les grands mythes historiques de genèse des peuples (ou « mytho-moteurs ») à travers une croyance transcendante. Les *justifications doctrinales* font appel à des références intellectuelles et à des écrits de penseurs révolutionnaires. Les *justifications victimaire*s nourrissent la mémoire collective, l'objectif étant d'entretenir le sentiment permanent de victimisation qui maintient la cohésion du groupe et légitime son recours à la violence politique⁵.

Albert BANDURA, pour sa part, développe la théorie du « *désengagement moral* » appliquée aux terroristes concernant leur justification de l'usage de la violence⁶. Dans la rhétorique qu'ils utilisent, les terroristes cherchent à se distancer des horreurs qu'ils commettent par :

- le report de la responsabilité en dehors du groupe : ils reportent la responsabilité de la violence sur les victimes elles-mêmes ou sur les malheureuses circonstances ;
- l'éparpillement de la responsabilité à l'intérieur du groupe : ils segmentent les attributions, déplacent la responsabilité sur d'autres membres du groupe, ou invoquent la collectivité de la prise de décisions pour réduire la responsabilité individuelle ;
- la déshumanisation des cibles : ils déshumanisent leurs victimes en les qualifiant de créatures moins qu'humaines et soulignent le caractère impersonnel des actes meurtriers et la valeur symbolique des cibles pour réduire la violence perpétrée contre ces victimes ;

¹ Institut National des Hautes Études de Sécurité (INHES), *Expertise collective des terrorismes en Europe. Échanges entre chercheurs et services chargés de la lutte anti-terroriste*, « Dynamiques organisationnelles et relations terroristes », Actes et synthèses, 2006, p. 81.

² INHES, *Expertise collective des terrorismes en Europe. Échanges entre chercheurs et services chargés de la lutte anti-terroriste*, op.cit., p. 81.

³ INHES, op.cit., p. 84.

⁴ INHES, op.cit., p. 81.

⁵ INHES, op.cit., p. 84.

⁶ BANDURA, Albert, « Moral Disengagement in the Perpetration of Inhumanities », in *Personality and Social Psychology Review* (special issue on evil and violence), vol. 3 (1999): pp. 193-209; BANDURA, Albert, "The Role of Selective Moral Disengagement in Terrorism and Counterterrorism", in: MOGHADDEM, F.M. and MARSELLA, A.J. (eds.), *Understanding Terrorism: Psychological Roots, Consequences and Interventions* (Washington, D.C.: American Psychological Association, 2004), pp. 121-150.

- les *euphémismes* : ils glorifient leurs actes meurtriers en s’y référant en termes impersonnels et en négligeant complètement les victimes et leurs souffrances ;
- les *comparaisons avantageuses* : ils justifient leurs actes meurtriers en les comparant à des actes encore plus meurtriers ;
- la *distorsion de la séquence d’événements et attribution du blâme* : ils présentent leurs actions comme des réponses à des antécédents de provocation pour réduire la responsabilité individuelle.¹

C’est sur le contreterrorisme psychologique que je vais me concentrer dans le cadre de cette étude. J’exposerai d’abord certaines techniques envisagées actuellement en démontrant leur manque d’efficacité sur le plan pratique. En guise d’illustration, j’aborderai surtout le cas d’organisations islamistes terroristes pour montrer l’inadéquation des méthodes proposées aujourd’hui par certains experts du terrorisme avec la réalité des faits. Puis je proposerai ma propre méthode pour rendre ce contreterrorisme psychologique plus efficace.

2.2.2. Particularités des actions psychologiques proposées

Les principales actions psychologiques contre le terrorisme s’appuient sur la démotivation et la délégitimation des actes et des acteurs terroristes et de l’idéologie qui les sous-tend.

2.2.2.1. La démotivation

La *démotivation* porte sur les aspects négatifs de l’entreprise terroriste par une contre-propagande affirmant que *le terrorisme n’est pas profitable*, que *l’effet immédiat est négatif*, que *le rapport profit/perte est au désavantage des terroristes*, et que *le résultat final ne sera pas obtenu*², et tirant profit des croyances populaires *par l’utilisation de la superstition chez les terroristes* en vue de les neutraliser³.

2.2.2.1.1. Le terrorisme n’est pas profitable

Tenter de persuader les terroristes que *le terrorisme n’est pas profitable et que le résultat final ne sera pas obtenu* est une entreprise difficile. En effet, nombreux sont ceux qui justifient leur terrorisme comme étant

¹ WEIMANN, Gabriel, « Le théâtre des médias », in : *E-Journal USA, Objectifs de la politique étrangère*, vol.12, n° 5, Département d’État des États-Unis, Mai 2007, p. 33 ; HUDSON, Rex, *The Sociology and Psychology of Terrorism : Who becomes a terrorist and why ?*, Federal Research Division - Library of Congress, Washington D.C., September 1999, pp. 30-31; http://www.loc.gov/frd/frd/pdf-files/Soc_Psych_of_Terrorism.pdf

² GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit, p. 155-157

³ NESTERENKO, Michael, *Le terrorisme à l’épreuve de l’informatique. Une stratégie alternative pour utiliser l’informatique de façon efficace*, 2002, p. 133-134; document PDF accédé au 27-08-07 sur http://www.protectiontotale.com/IMG/pdf/Le_Terrorisme_a_l_epreuve_de_l_informatique-2.pdf.

leur ultime recours après que tous les autres moyens aient été infructueux, ou parce que tous les autres recours leur ont été coupés. C'est normalement ce qui se passe avec les mouvements sévèrement réprimés par les autorités, et qui finissent par faire usage du terrorisme pour parvenir à leurs fins. D'ailleurs, le terrorisme a déjà été utilisé avec succès par des mouvements nationalistes de libération qui sont parvenus à leurs fins et sont sortis de la lutte victorieux. Ainsi, le terrorisme identitaire que l'Irgoun pré-israélien (né en 1931) utilisa en même temps contre les forces britanniques et contre la population palestinienne, aboutit au retrait des Britanniques et à la création de l'État d'Israël en 1948. Le Front de Libération Nationale (FLN) de l'Algérie, né en 1954, assortit sa stratégie de guérilla contre les forces françaises d'une campagne d'attentats à la bombe visant des Français, mais surtout des Algériens opposés à la cause du FLN, et déboucha en 1962 sur l'indépendance de l'Algérie. L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), née en 1964, commença par mener des attaques de fédâyins palestiniens contre le territoire israélien. Avec le temps, elle entreprit aussi de mener des opérations spectaculaires télé-médiatisées à impact international, ce qui attira l'attention du monde entier sur le problème palestinien¹ et le garda sur l'agenda international jusqu'aux pourparlers de paix et la signature des accords d'Oslo en 1993. Ces derniers aboutirent en 1994 à l'avènement de l'Autorité Palestinienne sur une ébauche d'État palestinien en Cisjordanie et à Gaza en plein cœur de l'État d'Israël. Ces exemples constituent une illustration de cas de terrorisme payant, même si on ne peut généraliser le succès de telles entreprises.

2.2.2.1.2. L'effet immédiat est négatif

Quant au fait de persuader les terroristes que *l'effet immédiat de leur terrorisme est négatif*, il serait judicieux de remarquer que l'effet « négatif » ou « positif » constitue une question de perspective, et que, même si nous nous entendons sur le fait que l'impact est négatif dans l'immédiat, il est sûr aux yeux de ceux qui s'en servent de devenir positif sur le long terme. Par ailleurs, le premier acte terroriste est normalement considéré par l'organisation qui s'en sert comme une action de représailles, une réaction à un antécédent de provocation. Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 ont provoqué dans l'immédiat un tollé d'horreur international du côté des dirigeants politiques ; mais elles ont été en même temps saluées par un large public à travers les pays du Tiers-Monde, hostiles à la puissance et à l'hégémonie américaines sur la planète, et les photos de BEN LADEN sur toutes sortes d'objets et de T-shirts n'ont jamais été aussi bien vendues sur les marchés populaires à travers le Tiers-Monde. Il est vrai cependant qu'à court terme, l'invasion de l'Afghanistan par les États-Unis et les forces de la Coalition a

¹ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit, pp. 36-41.

détruit l'infrastructure d'Al-Qaeda qui a adopté un type d'organisation en réseau, et s'est disséminée dans de nombreux pays du monde avec des cellules actives et dormantes.

2.2.2.1.3. Le rapport profit/perte est au désavantage des terroristes

Concernant *le rapport profit/perte*, il est à noter que le terrorisme est pour les organisations une stratégie de dernier recours, de seul recours possible, ou de désespoir, et par conséquent, dans la majorité des cas, ces activistes n'ont pas vraiment grand chose à perdre. En effet, ils sont déjà dans une position militairement défavorable, mais sont prêts au sacrifice ultime (surtout dans le cas d'attentats-martyrs) pour faire avancer leur cause. En guise d'exemple, les islamistes radicaux sont prêts à donner leur vie pour promouvoir la cause de l'Islam ; martyrs, ils seront abondamment récompensés au Paradis. Leur logique religieuse fondée sur la foi vient heurter de front la logique de ce « bas-monde ». Le bénéfice politique qu'ils peuvent retirer de ces opérations médiatisées dépasse de loin les ressources dont ils disposent. Au contraire, ils usent du terrorisme dans un cadre de conflit asymétrique dans l'espoir d'un retournement de la situation au profit du faible contre le fort.

2.2.2.1.4. L'utilisation de la superstition et des croyances populaires

Pour NESTERENKO, il est possible de tenter de se servir des croyances populaires pour semer le doute dans l'esprit des combattants terroristes vis-à-vis de leurs chefs. Il mentionne notamment le fait de mettre à profit la « superstition native » et le « fatalisme » des terroristes islamistes. « Si nous pouvons créer une sensation, chez les combattants terroristes, que leurs leaders ont [...] la malchance, le mauvais œil, l'efficacité du commandement sera réduite par un manque de motivation ». Il est clair qu'il y a chez l'auteur une véritable méprise du *qada'* et du *qadar* dans l'Islam, qui n'est pas du tout le fatalisme grec, ou la prédestination, et qui n'a rien à voir avec le « mauvais œil » dont il est question. Il s'agit en fait d'une « ... double assurance et de la responsabilité de l'Homme et de l'absolue Toute Puissance divine »¹, la décision divine (*qada'*) et le décret divin (*qadar*) étant explicités par le verset 79 de la sourate IV des « Femmes »: § *Tout bien qui t'arrive vient de Dieu ; tout mal qui t'atteint vient de toi-même* § (4, 79)². Quant aux croyances populaires, il faut noter que les militants subissent un endoctrinement dans leur propre religion qui devrait normalement les immuniser contre toute tentative de les faire tomber dans le piège des superstitions ou de nuire à leur détermination. Une meilleure tactique serait de puiser dans leur propre religion les écrits qui discréditent leurs actions terroristes et leur utilisation de la violence

¹ GARDET, Louis, *L'Islam. Religion et communauté*, 3^{ème} édition, Desclée de Brouwer, Paris, 1982, p. 111.

² MASSON, Denise (trad.), *Essai d'interprétation du CORAN inimitable*, texte revu par EL-SALEH, Sobhi, Vice-président du Conseil Supérieur Islamique, *Dar al-Kitab al-Masri, Dar al-Kitab al-Lubnani*, 1985, p. 115.

politiquement motivée. Mais là encore, on bute à des questions d'interprétation de la religion. Pourquoi choisit-on telle interprétation extrémiste de la religion plutôt qu'une autre ? Une explication plausible serait que l'interprétation extrémiste constitue un exutoire pour laisser libre cours à une colère entérinée et la légitimer en lui conférant un caractère sacré.

2.2.2.2. La dé-légitimation

La dé-légitimation porte sur les actions terroristes, ainsi que sur les chefs de ces organisations.

2.2.2.2.1. La dé-légitimation des actions terroristes

La *dé-légitimation des actions terroristes* s'appuie sur l'incompatibilité du raisonnement terroriste avec les idéaux prônés, la fin attendue ne pouvant justifier les moyens utilisés¹. Or, prenant le cas des membres d'organisations islamistes terroristes, une interprétation littéraliste et non contextuelle de certains versets de la sourate coranique *Amnistie*, ou *Barā'a*, par exemple, peut très bien constituer une excuse pour légitimer leurs actions : § *Après que les mois sacrés se seront écoulés, tuez les polythéistes, partout où vous les trouverez ; capturez-les, assiégez-les, dressez-leur des embuscades* § 9, 5 ; § *Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu et au Jour Dernier ; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son Prophète ont déclaré illicite ; ceux qui, parmi les gens du Livre, ne pratiquent pas la vraie Religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut après s'être humiliés.* §9, 29.² D'autre part, l'accusation de la responsabilité/culpabilité collective (« ils sont tous coupables de toute façon ; ils se doivent d'être châtiés ») réduit jusqu'à l'élimination tout sentiment d'illégitimité de pareilles opérations.

Dans le cas particulier des « opérations-martyres », la dé-légitimation du sacrifice meurtrier passe par le fait que le kamikaze se transforme en arme, en objet meurtrier aux mains des chefs terroristes³. On pourrait objecter à pareil argument le fait que durant la guerre, tout soldat devient par rapport à son supérieur une arme mortelle, et le fait d'attaquer les ennemis porte en lui-même le risque d'être tué par ceux qu'il attaque, surtout quand il est question de mener une offensive. Un soldat n'a pas le choix : il se doit de suivre les ordres de ses supérieurs, et l'attaquant sait d'avance que la probabilité qu'il se fasse tuer par l'ennemi est très élevée, et parfois, inéluctable. Ainsi, faute d'appuis et de ressources, ces organisations se voient obligées de recourir à des mesures extraordinaires telles que les opérations-martyres, ou kamikazes. D'ailleurs, les militants islamistes et jihadistes objectent vivement à l'utilisation

¹ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme* op.cit., pp.155-156.

² Essai d'interprétation du CORAN inimitable, op.cit., pp. 241, 245-246.

³ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., pp.155-156.

du terme « opération-*suicide* », le suicide étant à leurs yeux un acte de faiblesse et d'égoïsme, et un signe de trouble mental¹.

Dans le même contexte, les membres d'organisations islamistes jihadistes font usage de ce que Mohammed HAFEZ appelle la « mythologie du martyr ». Ainsi, la branche irakienne d'Al-Qaeda ne cessait de diffuser l'image d'un héros musulman de moralité supérieure prêt à se sacrifier pour Dieu et la *Oumma* et pour venger les souffrances infligées aux Musulmans sans défense, surtout aux femmes humiliées dans leur honneur. Cette mythologie s'appuie sur quatre thèmes : l'attachement sincère du militant-martyr à la religion musulmane ; la volonté de sacrifier ses biens et ses relations personnelles à Dieu ; le désir de mourir sur la Voie qui mène à Dieu par une opération-martyr et la joie du sacrifice ultime avec l'assurance des récompenses réservées aux martyrs dans l'Au-delà ; et le succès de l'opération, qualifiée de *ghazwa*, en référence aux raids réussis menés aux premiers temps de l'Islam contre les infidèles². D'ailleurs, le terme *ghazw* lui-même est assez expressif dans ce contexte. D'origine préislamique, il signifie une *attaque-surprise sur des cibles peu défendues*, comme une caravane ou des villages, *dans l'intention de terroriser et de démoraliser leurs habitants* et de détruire tout matériel de soutien aux forces militaires ennemis. Dans le cadre d'une guerre sainte (*jihad*), les razzias avaient pour fonction d'affaiblir les défenses de l'ennemi pour préparer leur éventuelle conquête et leur soumission. Peter HOLT précise à cet égard qu'à l'avènement de l'ère islamique, la vie des femmes, moines et paysans était épargnée, mais ils faisaient l'objet d'enlèvements et d'asservissement, et leurs propriétés étaient pillées ou détruites³.

2.2.2.2. La dé-légitimation des dirigeants terroristes

Quant à la *dé-légitimation des chefs terroristes*⁴ qui constituent un symbole de prestige pour les organisations terroristes, une campagne de discrédit pourrait au moins semer le doute dans l'esprit des combattants acquis à ces dirigeants. Cependant, il faut se demander si ces combattants sont psychologiquement prêts à croire les allégations de la campagne de discrédit menée par les contre-terroristes, eux-mêmes déjà discrédités aux yeux des terroristes. D'autre part, ils savent très bien qu'une campagne de discrédit va chercher à les dessouder, étant eux-mêmes rompus à l'art de la propagande et de la guerre psychologique.

¹ POST, Jerrold, « Identité collective : une haine viscérale », op.cit., p. 15.

² HAFEZ, Mohammed, « Étude de cas: La mythologie du martyr en Irak », in : *E-Journal USA, Objectifs de la politique étrangère*, vol.12, n° 5, Département d'État des États-Unis, Mai 2007, pp. 39-41.

³ HOLT, Peter M., ed. (1970). *The Cambridge History of Islam: Volume 1, The Central Islamic Lands*. Cambridge University Press, p. 269.

⁴ NESTERENKO, Michael, *Le terrorisme à l'épreuve de l'informatique. Une stratégie alternative pour utiliser l'informatique de façon efficace*, 2002, op.cit., pp. 134.

Pour les contre-terroristes, le plus important est que le *refus du terrorisme devrait émaner de la communauté elle-même au nom de laquelle l'action est menée*, car la bataille idéologique relève surtout de l'intérieur du groupe que les terroristes prétendent défendre. Il faudra ainsi renforcer les compétences des membres pacifiques, ou en tout cas, moins violents, de cette communauté, et éroder l'infrastructure idéologique de l'extrémisme violent¹. À titre d'exemple, une conférence internationale religieuse rassemblant les 200 personnalités les plus éminentes de l'Islam s'était tenue en Juillet 2005 à Amman (Jordanie) pour affirmer qu'aucun individu ne peut, sans accord préalable des autorités officielles, prononcer une excommunication pouvant mener à l'exécution sommaire légitimée de la personne excommuniée². Pourtant, ces tentatives sont restées infructueuses, car ces personnalités religieuses n'étaient pas légitimes aux yeux des terroristes puisqu'ils représentent les régimes « impies » des actuelles monarchies et républiques musulmanes vivant sous le joug des « Croisés » Occidentaux. Par conséquent, les décisions de ces oulémas et juristes n'ont pour eux aucune valeur religieuse. Nous pouvons même aller jusqu'à assimiler la situation à celle de la guerre électronique où des fatwas de juristes ou clercs musulmans sont contredits par des contre-fatwas de la part d'autres oulémas, eux-mêmes contredits par des contre-contre-fatwas, et ainsi de suite.

2.2.2.3. Résultats mitigés du contre-terrorisme psychologique

Au bout du compte, la *bataille psychologique sur le plan idéologique*, telle qu'elle est conçue par les experts du contreterrorisme, n'est pas assez pertinente, ni assez efficace, et est loin d'aboutir à la réduction du phénomène terroriste.

La *contre-propagande médiatique* diffusée, par exemple, par les chaînes télévisées satellitaires arabes, en guise de bandes publicitaires de diffamation du terrorisme (assez médiocres du point de vue contenu, il faut le dire) n'est pas particulièrement fructueuse en Irak ou dans le monde arabe. Au contraire, en rediffusant les images des atrocités commises, on contribue inconsciemment à l'amplification de la campagne de pression psychologique exercée sur la population en offrant aux terroristes un relais et une tribune médiatiques plusieurs fois par jour. Les terroristes ne cherchent pas à plaire; ils cherchent à faire peur, à terroriser. Les violences spectaculaires visant les masses populaires se sont intensifiées (il ne s'agit pas de celles qui visaient, par exemple en Irak, les militaires américains ou britanniques qui étaient des

¹ The WHITE HOUSE, *National Strategy for Combating Terrorism*, Septembre 2006, p. 11; <http://www.defense.gov/pubs/pdfs/2006-01-25-strategic-plan.pdf> et le <http://www.cfr.org/counterterrorism/national-strategy-combating-terrorism-2006/p11389> (accédé le 24/07/2014)

² GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 156.

forces d'occupation), et il ne se passe pas un jour qui ne compte ses nombres de victimes. La contre-propagande médiatique par le cinéma (ex. les réalisations cinématographiques égyptiennes *Le Destin* et *L'Autre* du réalisateur feu Youssef CHAHINE) ou tout autre moyen artistique d'expression reste très difficilement mesurable.

Quant aux *contre-offensives psychologiques fondées sur la subversion organisationnelle*, tel que le fait de susciter les dissidences au sein du groupe, d'aider les militants à sortir du groupe, de réduire le soutien accordé au groupe et/ou de délégitimer ses dirigeants¹, elles requièrent une infiltration de ces groupes par des agents de la sécurité, ce qui n'est pas facile à accomplir, en plus du fait que ces organisations prolifèrent.

« Une action armée proclame que je suis ici, que j'existe, que je suis fort, que je maîtrise la situation, que je suis sur le terrain, que je figure sur la carte. » Par ces mots particulièrement révélateurs, un terroriste justifie l'extrémisme de ses actes pour la défense de la cause qu'il revendique². En bref, **le terroriste veut que les autorités reconnaissent son existence active sur le terrain politique. Il réclame un pouvoir qu'il ne peut obtenir que par son recours au terrorisme**, c'est-à-dire à sa capacité de faire mal et de déstabiliser les fondements du régime démocratique, la population des électeurs, **si sa présence n'est pas prise en compte sur l'échiquier politique**. Par conséquent, son problème n'est pas idéologique. L'idéologie ne constitue qu'une excuse, un alibi. Viser son idéologie par une contre-offensive psychologique revient à cibler l'excuse, ce qui n'est quand même pas négligeable, mais non **le véritable motif du terrorisme qui est avant tout d'ordre relationnel**. Si l'organisation est nationale, et qu'elle n'a pas véritablement une assise populaire qui lui permet de promouvoir son projet politique à travers les règles de jeu démocratique, elle cherche à *s'imposer aux Autres* malgré son caractère minoritaire, souvent à cause d'une différence culturelle (ex. les indépendantistes Corses du FLNC et l'Etat Français ; l'Armée Républicaine Irlandaise et le Royaume-Uni³). Si l'organisation est transnationale, son grief est le plus souvent l'implication politique, économique et/ou militaire de l'État visé dans une zone géographique d'où elle est originaire (États-Unis – Al-Qaeda).

Au-delà des véritables commanditaires de ces organisations transnationales ou nationales (très souvent, ce sont des États qui les financent, les équipent et les manipulent à travers leurs services de renseignement,

¹ POST, Jerrold, « Identité collective : une haine viscérale », op.cit., p. 16.

² POST, Jerrold, « Identité collective : une haine viscérale », op.cit., p. 14.

³ Le 28 Juillet 2005, le Conseil de l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) a annoncé qu'elle mettait fin à sa campagne armée, en déclarant qu'il travaillerait à la réalisation de ses objectifs à travers des programmes purement politiques et démocratiques en se servant de moyens exclusivement politiques (cf. "Full text: IRA statement", *The Guardian* (Londres), publié le 28 Juillet 2005 : <http://www.theguardian.com/politics/2005/jul/28/northernireland.devolution>).

comme les organisations terroristes d'extrême gauche disparus ou fortement affaiblis après la disparition de l'Union Soviétique¹), l'objectif de cette étude est de *se concentrer sur les ressources humaines de ces groupes*. Sans idéologie politique, l'organisation n'est pas terroriste ; elle est criminelle. Mais sans facteur humain, sans militants, il n'y a ni organisation, ni terrorisme. Le but de cette étude est de rendre la lutte contre le terrorisme plus efficace *à travers une contre-offensive psychologique fondée sur l'Analyse Transactionnelle* des membres de ces organisations.

¹ Fraction Armée Rouge, Armée Rouge Japonaise, Front Populaire de Libération de la Palestine, Action Directe, Cellules Communistes Combattantes, PCP-Sentier Lumineux, etc...

Troisième partie

3. Stratégie contreterroriste complémentaire à travers l'Analyse Transactionnelle

3.1. Présentation de l'Analyse Transactionnelle

Dans les années 1950, le psychiatre américain Éric BERNE (1910-1970) élaborait un modèle de fonctionnement psychosociologique, une grille de lecture et d'interprétation dans un langage accessible au public et visant à réduire la durée de la psychothérapie et à la rendre plus efficace et plus abordable, surtout aux moins nantis. Ainsi, selon son fondateur, « l'analyse structurelle et l'analyse transactionnelle offrent de la personnalité et de la dynamique sociale une théorie systématique et cohérente construite à partir d'une expérience clinique, et une forme de thérapie active et rationnelle qui convient à la grande majorité des malades relevant de la psychiatrie, qu'ils peuvent comprendre facilement et qui se prête sans difficulté à leur cas. »¹ *Théorie organisée de la personnalité et de la communication*, elle se concentre sur l'étude du moi en insistant sur la responsabilité de la personne dans sa capacité de changer l'histoire de sa vie. Qualifiée de « version populaire de la psychanalyse », elle puise ses techniques à d'autres grilles de lecture comme la psychanalyse, l'analyse systémique, la *gestalt*-thérapie... Durant les 40 dernières années, l'application de la théorie de BERNE s'est étendue aux champs de l'éducation, de l'accompagnement et du développement organisationnel², et est particulièrement utile *dans le champ de la gestion des crises pour désamorcer les conflits qui recèlent des problèmes communicationnels*³.

Par conséquent, il serait opportun d'envisager son application aussi dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Je justifierai d'abord mon choix d'utilisation de cette technique. J'exposerai ensuite brièvement ses spécificités. Puis je brosserai le portrait psychologique du terroriste à partir de cette grille de lecture et d'interprétation ; pour concevoir enfin, à partir de cette technique, une stratégie complémentaire se voulant plus efficace pour la lutte contre le terrorisme.

¹ BERNE, Éric, *Analyse transactionnelle et psychothérapie*, Payot, 1971, p. 19.

² Informations tirées le 30-08-07 du site *European Association of Transactional Analysis* sur la page web : <http://www.eatanews.org/index.php>; en guise d'exemples d'ouvrages organisationnels fondés sur l'A.T. : CHEVALIER, Bernard, *Le documentaliste manager de son équipe*, ADBS éditions, 2000 ; JONGEWARD, Dorothy, SEYER, Philip, *Gagner dans l'entreprise. L'Analyse Transactionnelle dans la vie professionnelle*, InterÉditions, 1980.

³ En guise d'exemples d'ouvrages sur la gestion des crises : CHALVIN, Dominique, et alt., *Analyse Transactionnelle et relations de travail*, EME, 1979 ; CHALVIN, Dominique, *Comment sortir des petits conflits dans le travail (30 jeux d'Analyse Transactionnelle)*, Dunod, 1984.

3.2. Justification du choix de cette méthode

Il a déjà été mentionné plus haut que c'est *le désir de puissance*, et en l'occurrence, le désir de vengeance¹, chez des individus ayant le sentiment d'être peu puissants et peu importants au regard des autres, qui constitue le *moteur* de l'adhésion au terrorisme, et de manière particulière, quand l'identité collective est estimée bafouée (cf. §2.2.1.1 Motivations du terrorisme). Le fait de se sentir blessé dans son ego individuel et dans son identité collective incite l'individu à utiliser la violence comme un *moyen de communication* avec autrui, comme un *moyen d'attirer l'attention de manière négative sur sa présence*, suscitant crainte et terreur (faute de mieux ?), et de s'y imposer en tant qu'*être politique*, c'est-à-dire en tant qu'*être puissant, qui a du pouvoir*. Ainsi, à travers son désir de puissance, le terroriste recherche la *reconnaissance de son existence*.

L'Analyse Transactionnelle est une théorie de l'action sociale qui s'appuie sur l'analyse *des modes de communication qu'entretient l'individu avec l'altérité*, c'est-à-dire des transactions répétitives qui reposent sur les états internes des individus.² La transaction étant l'unité de mesure de base des rapports sociaux³, l'AT constituerait un moyen approprié et spécialement adapté pour examiner les interactions entre les individus, les organisations et les sociétés dans l'objectif d'appréhender et d'élucider le véritable enjeu des relations humaines. Psychiatrie sociale, l'AT constitue une approche pragmatique du *comportement et de la structure psychique* des individus à travers l'analyse de leurs relations sociales. Par conséquent, elle pourrait servir comme grille d'interprétation pour harmoniser les rapports entre l'individu et son entourage et effectuer un rééquilibrage des relations humaines, et ce, en responsabilisant l'individu dans son environnement et en changeant son comportement envers autrui, mettant en valeur son moi Adulte autonome. Pourquoi ne pas s'en servir comme d'une « boîte à outils » dans l'élaboration d'une stratégie de contreterrorisme psychologique, et tenter de convaincre les terroristes de changer de moyen de communication, et par conséquent, de moyen de pression, pour obtenir la *reconnaissance* âprement recherchée ?

Je rappelle qu'il s'agit ici de négocier avec des organisations terroristes qu'un État de droit (non un État failli) n'arrive pas à démanteler par ses forces armées et qui restent opérationnelles pendant un laps de temps assez long.

¹ Le désir de vengeance est une forme particulière du désir de puissance « en retour » sur une personne ou un groupe jugé coupable, et vise à rééquilibrer le rapport avec cette personne ou avec ce groupe ou à le déséquilibrer en sa faveur.

² Cf. Site web de l'Institut Français d'Analyse Transactionnelle: www.ifat.net.

³ BERNE, Eric, *Games People Play*, Grove Press, New York, 1964, p. 29.

3.3. Spécificités de l'Analyse Transactionnelle en tant que discipline

J'exposerai brièvement sous cette rubrique les principaux concepts de l'Analyse Transactionnelle.

3.3.1. Les états du moi¹

L'état du moi est le concept de base de l'Analyse Transactionnelle. Selon Berne, c'est un « ensemble cohérent de sentiments et d'expériences directement lié à un ensemble cohérent correspondant de comportements »². Les trois états du moi - Parent, Adulte et Enfant - constituent la personnalité de l'être humain, et sont formés au cours de l'enfance. Cependant, à un moment donné, un seul des trois commande la personnalité. Les rapports interpersonnels dépendent en grande partie de *l'état du moi* à partir duquel on agit, dans tel ou tel contexte.

L'état du moi **Enfant** représente le Ressenti et correspond à l'expérience de la vie telle qu'elle a été vécue durant l'enfance, et est activé quand on raisonne, ressent et agit d'une manière similaire à celle qui correspondait à cette période du développement. Il représente toute l'affectivité de la personne élaborée durant cette période à partir de l'inné et de l'acquis. Il apparaît en premier chez l'individu et se traduit en agissements visant à attirer l'approbation et les attentions des parents. C'est de l'état Enfant que procèdent créativité, jeu, intuition, pulsions et sentiments. L'Enfant peut être spontané, créatif, libre, comme il peut être adapté, en rebelle ou soumis.

L'état du moi **Parent** représente l'Appris, et correspond à la vie telle qu'elle a été inculquée, et est activé quand on raisonne, ressent et agit à la manière de ses figures parentales. L'état du moi Parent évoque normes et éthique. Il peut se traduire par un Parent normatif protecteur (positif) ou persécuteur (négatif), comme il peut être Parent nourricier permissif (positif) ou sauveur (négatif).

L'état du moi **Adulte** représente le Réfléchi, et correspond à la vie expérimentée, et est activé quand on raisonne, sent et agit en adéquation avec les circonstances du moment. L'état du moi Adulte est une fonction équilibrante entre Parent et Enfant ; ni négatif, ni positif, il évalue et fonctionne de manière rationnelle en tenant compte des réalités de l'instant.

¹ BERNE, Eric, *Transactional Analysis and Psychotherapy*, Grove Press, New York, 1961, pp. 17-43;
CARDON, Alain, LENHARDT Vincent, NICOLAS, Pierre, *L'analyse transactionnelle*, Eyrolles Pratique, Groupe Eyrolles, 2005, pp. 17-43.

JAMES, Muriel, JONGEWARD, Dorothy, *Naître gagnant. L'analyse transactionnelle dans la vie quotidienne (Born to Win, 1971)*, trad. par Laurie HAWKES, coll. Développement Personnel, InterÉditions, Dunod, Paris, 2004, pp.17-25.

² BERNE, Eric, *Principles of Group Treatment*, Oxford University Press, New York, 1964, p. 364.

3.3.2. Les transactions¹

L'unité de rapport social est appelé *transaction*. La transaction est ainsi un échange entre deux états du moi, formé d'un stimulus et d'une réaction à ce stimulus. L'analyse des transactions nous éclaire sur notre façon de communiquer, de repérer et de traiter les problèmes de communication. Quand on entre en communication, diverses transactions peuvent se produire selon l'état du moi à partir duquel on s'exprime, selon l'état du moi auquel on croit s'adresser, et selon l'état du moi véritable de celui qui répond. La **transaction complémentaire** ou **parallèle** est une transaction « appropriée et attendue, suivant l'ordre naturel des bonnes relations humaines »² : l'émetteur s'adresse à un des trois états du moi chez le récepteur, et c'est à partir de l'état du moi visé que ce dernier répond à l'émetteur (*Fig.1* : le Parent s'adresse à l'Enfant et l'Enfant répond au Parent, ou le Parent s'adresse au Parent qui répond au Parent). La transaction parallèle n'engendre généralement pas de conflits, même si ces relations ne sont pas forcément adéquates.

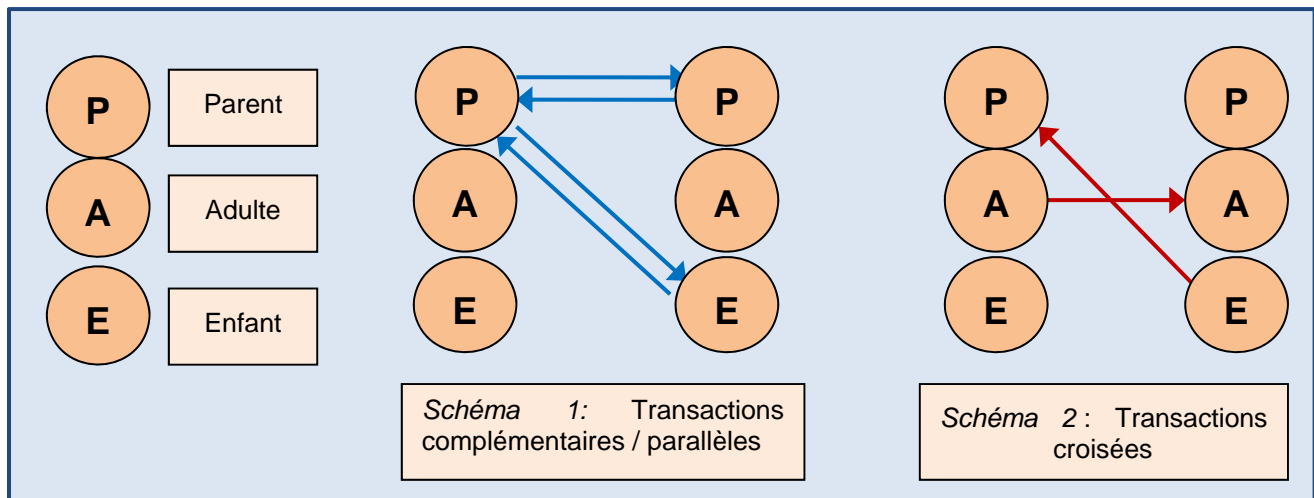


FIGURE 1: Les 3 états du moi de l'Analyse Transactionnelle

Les conflits communicationnels se produisent quand les **transactions** sont **croisées** : par exemple, quand un Adulte demande une information ou un service à un autre Adulte, et que ce dernier lui répond en Enfant rebelle. Les transactions croisées arrivent très souvent entre les personnes et provoquent frustrations, malaises, incompréhensions, quiproquos, manipulations, etc... Les personnes se trouvent ainsi *en situation d'échanges dysfonctionnels*, et donc en mauvaise situation de communication, sans en avoir conscience et sans comprendre les raisons de la réaction inattendue de l'Autre.

¹ BERNE, Eric, *Games People Play*, Grove Press, New York, 1964, pp. 29-64.

² BERNE, Eric, *Games People Play*, Grove Press, New York, 1964, p. 29.

Ainsi, l'idéal serait que chaque état de la personne émerge au bon moment. Mais il arrive souvent que l'un des états du moi se trouve affaibli, toujours présent, ou dans sa dominance négative. Si l'état Adulte est « contaminé » par certains aspects du Parent ou de l'Enfant, la personne ne pourra activer pleinement ses moyens d'Adulte, et se comportera souvent avec les autres de façon inappropriée¹.

3.3.3. Le besoin de reconnaissance et de stimulation²

Le besoin de reconnaissance et de stimulation dans le rapport à autrui est essentiel à l'être humain. Pour garder l'équilibre physiologique et psychique, ce besoin doit être satisfait. En effet, comme aiment le répéter les Analystes Transactionnels, « si un enfant n'est pas caressé, sa moelle épinière se flétrit. »³ Prendre conscience d'un besoin insatisfait peut aider la personne à changer et à envisager de nouvelles options de vie.

À titre d'exemple, donner des signes de reconnaissance est capital pour réussir ou échouer dans sa relation à l'Autre. Ces signes peuvent être physiques, verbaux ou non verbaux : un câlin, une parole, un geste ou un sourire. D'ailleurs, les signes de reconnaissance peuvent être aussi bien positifs que négatifs, suscitant plaisir ou douleur. Il est tout à fait significatif de constater chez l'être humain une disposition à susciter des signes négatifs de reconnaissance plutôt que de ne pas recevoir de signes du tout⁴. C'est une manière de se sentir exister.

3.3.4. Les positions de vie⁵

La position de vie est la façon dont une personne se place face à elle-même et face aux autres. Elle est déterminée dans l'enfance à partir du sens que l'enfant donne à ses propres expériences et à ce qu'il en déduit concernant sa propre valeur et celle des autres. Ce concept permet de comprendre la manière dont une personne développe son identité.

Ainsi, on distingue 4 positions de vie formalisées par les termes raccourcis *OK / Pas OK*⁶.

¹ BERNE, Eric, *Transactional Analysis and Psychotherapy*, Grove Press, New York, 1961, pp.39-62;
CARDON, Alain, LENHARDT Vincent, NICOLAS, Pierre, *L'analyse transactionnelle*, Eyrolles Pratique, Groupe Eyrolles, 2005, pp. 45-49 ;

JAMES, Muriel, JONGEWARD, Dorothy, *Naître gagnant. L'analyse transactionnelle dans la vie quotidienne (Born to Win, 1971)*, trad. par Laurie HAWKES, coll. Développement Personnel, InterÉditions, Dunod, Paris, 2004, pp. 244-248.

² BERNE, Eric, *Games People Play*, op.cit., 1964, p. 15.

³ BERNE, Eric, *The Structure and Dynamics of Organizations and Groups*, J. B. Lippincott, Philadelphia, 1963, p. 157.

⁴ BACH, George, WYDEN, Peter, *The Intimate Enemy*, William Morrow, New York, 1969, p. 302.

⁵ BERNE, Eric, *Principles of Group Treatment*, Oxford University Press, New York, 1964, pp. 269-278.

⁶ HARRIS, Thomas, *I'm OK – You're OK*, Harper and Row, New York, 1969; voir aussi: <http://www.analyse-transactionnelle.com/menuglossaire.html>

-*Je suis OK et tu es OK* : c'est la position la plus saine, d'égalité et d'équilibre avec l'Autre. Position de coopération et de collaboration, elle est liée au sentiment de joie.

-*Je suis OK et tu n'es pas OK* : c'est une position de surestimation et de survalorisation de soi, allant du mépris à l'arrogance envers autrui. Cette position de supériorité présupposée mène la personne à jouer le rôle du Persécuteur ou du Sauveur dans les jeux psychologiques. Elle est liée au sentiment de colère.

-*Je ne suis pas OK et tu es OK* : c'est une position de dépression, de sous-estimation et de sous-valorisation de soi. Cette position d'infériorité présupposée conduit à adopter un rôle de Victime (Rebelle ou Soumise) dans les jeux psychologiques. Elle est liée au sentiment de tristesse.

-*Je ne suis pas OK et tu n'es pas OK* : c'est une position de passivité qui peut amener la personne au suicide ou à la folie. Position de dévalorisation de soi et d'autrui, elle est liée au sentiment de peur.

3.3.5. Les rackets ou sentiments parasites¹

Les quatre sentiments de base sont : la joie, la tristesse, la colère et la peur. Le sentiment parasite, ou racket, entre dans le cadre des réactions de défense que la personne développe durant son enfance pour masquer un vrai sentiment qui n'est pas accepté par sa famille ou son entourage immédiat. Ainsi, ce sentiment constitue une « émotion habituelle, apprise et encouragée dans l'enfance, vécue dans de nombreuses situations de stress et inappropriée comme moyen adulte de résoudre les problèmes »². Le vrai sentiment est ainsi remplacé par un autre sentiment autorisé, de substitution. Un sentiment parasite très commun est l'emportement ou la colère dont la personne se sert pour se défendre de la souffrance, de la tristesse, ou de la honte³. Le parasitage correspond ainsi aux transactions complémentaires qui ont lieu entre deux personnes au service du sentiment parasite, et le « parasiteur » est celui qui se livre au parasitage pour obtenir des signes de reconnaissance. Ainsi, « il s'octroie des satisfactions par des sentiments de culpabilité, d'incapacité, de blessure, de peur, et d'irritation... »⁴.

Dévoiler et analyser des sentiments parasites permet de prendre conscience des sentiments refoulés et de se les réapproprier, et d'éviter ainsi les complications qui pourraient émerger par leur utilisation inconsciente dans le cadre des relations interpersonnelles.

¹ ENGLISH, Fanita, « Le parasitage » (orig. TAJ, 1971), *Classiques AT (CAT)*, 1, pp. 172-174 ;
ERSKINE, Richard, ZALCMAN, Marilyn, *Le circuit des sentiments parasites et l'analyse du parasitage*, *Classiques AT (CAT)*, 1, pp. 185-193.

² STEWART, Ian, JOINES, Vann, *TA Today. A new introduction to Transactional Analysis*, Lifespace Publishing, Nottingham and Chapel Hill, 1987, p. 251

³ Cf. le terme « Racket » dans le glossaire du site web *Analyse-Transactionnelle.com*, <http://www.analyse-transactionnelle.com/menuglossaire.html>

⁴ BERNE, Eric, *Principles of Group Treatment*, op. cit., pp. 278-311; *Games People Play*, op. cit., p. 53.

3.3.6. Le scénario de vie¹

Le scénario de vie psychologique est un plan inconscient qui ressemble aux pièces de théâtre et qui s'appuie sur des décisions prises durant l'enfance pour survivre et répondre à ses besoins immédiats d'amour, de sécurité et de protection, plan consolidé par les parents et justifié par les événements ultérieurs, et menant à une fin prévisible et choisie². Chaque personne joue son scénario, de même que les familles et les nations, d'où les termes de scénario familial et de scénario culturel. L'enfant devenu adulte continue inconsciemment à vivre selon ces décisions, même si ces dernières sont nuisibles et entravent son développement et son épanouissement. Par exemple, toute personne décide dès sa petite enfance sa manière de vivre (en aventurier, en mère célibataire, en père de famille, en moine, etc...) et sa manière de mourir (dans un lit douillet, dans une fusillade, jeune ou vieux, etc.). Ce projet personnel d'avenir, même s'il ne se passe pas très souvent comme prévu, peut constituer son scénario de vie.

3.3.7. Les jeux psychologiques ou stratagèmes³

Le jeu psychologique est similaire à la répétition d'une séquence de scénario que l'enfant a appris à jouer dans son entourage familial quand il n'a pu trouver que la manipulation pour satisfaire ses besoins de stimulation et de reconnaissance. À l'âge adulte, cet enfant pourra tenter inconsciemment dans ses relations aux autres de satisfaire ses besoins sur ce mode manipulateur de communication. L'exemple le plus commun est de demander quelque chose par un moyen détourné ou de manière indirecte.

La dynamique du jeu psychologique repose sur des rôles différents suivant les étapes de progression du jeu. Le Triangle Dramatique de KARPMAN est constitué de trois sommets qui représentent chacun un rôle dans le jeu psychologique : celui du Persécuteur (P), du Sauveteur (S) et de la Victime (V), rebelle ou soumise⁴.

¹ JAMES, Muriel, JONGEWARD, Dorothy, *Naître gagnant. L'analyse transactionnelle dans la vie quotidienne (Born to Win, 1971)*, trad. par Laurie HAWKES, coll. Développement Personnel, InterÉditions, Dunod, Paris, 2004, pp. 71-102.

² BERNE, Eric, *Principles of Group Treatment*, op. cit., p. 368.

³ JAMES, Muriel, JONGEWARD, Dorothy, *Naître gagnant. L'analyse transactionnelle dans la vie quotidienne*, op. cit., pp. 198-219.

⁴ KARPMAN, Stephen, "Fairy Tales and Script Drama Analysis", in: *Transactional Analysis Bulletin*, vol. 7, no. 26, 1968, pp. 39-43.

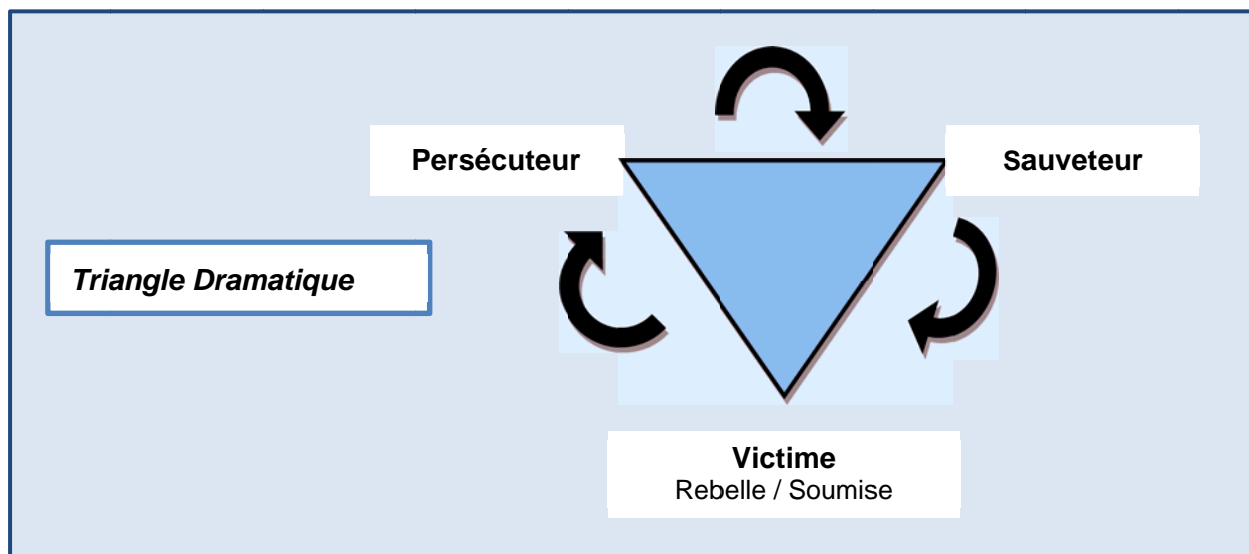


FIGURE 2: Le Triangle Dramatique de Karpman

Lors d'un jeu, les deux interlocuteurs sont dans deux positions différentes : l'un joue le rôle du Persécuteur ou du Sauveteur, et l'autre joue celui de la Victime. À un moment donné, le jeu arrive à son point culminant, le « coup de théâtre », quand il y a inversion des rôles, le Persécuteur ou le Sauveteur devenant Victime, et la Victime devenant Persécuteur ou Sauveteur, ou le Sauveteur devenant Persécuteur, ou vice-versa.

3.3.8. L'autonomie¹

L'objectif du traitement en Analyse Transactionnelle (AT) est de guérir le scénario de vie et de favoriser l'autonomie. L'autonomie est l'utilisation par une personne de ses capacités de conscience, de spontanéité et d'intimité². La personne autonome prend l'expérience de son vécu en main et accepte d'en être responsable ; elle décide en fonction de ses critères personnels et non pas pour s'adapter aux critères des autres ; elle vit ses sentiments de manière authentique et les exprime comme elle l'entend, en considérant l'Autre et en se considérant soi-même comme une personne qui a le droit d'exister et qui mérite d'être respecté. Plus une personne est libre de son scénario de vie, plus elle devient autonome. Cependant, ce concept n'est pertinent que dans le cadre d'une thérapie personnelle.

À partir de là, quel serait le portrait psychologique d'un membre d'une organisation terroriste selon la grille de lecture et d'interprétation de l'Analyse Transactionnelle ?

¹ BERNE, Eric, *Transactional Analysis and Psychotherapy*, Grove Press, New York, 1961, pp. 193-195.

² BERNE, Eric, *Games People Play*, op. cit., p. 178-180

3.4. Portrait psychologique du terroriste à la lumière de l'Analyse Transactionnelle

Sur la base des 7 concepts développés ci-dessus, et en les utilisant comme *outils*, il est possible de dresser un portrait-type d'un membre d'une organisation terroriste.

3.4.1. L'état du moi du terroriste

Le terroriste est un **Adulte contaminé par l'état du moi Enfant**. On peut facilement assimiler son comportement global à celui de l'**Enfant Adapté Rebelle** qui recherche l'adversité pour affirmer son existence et son identité. Provocateur, il se plaît à lancer des défis, et s'oppose naturellement à toute forme d'autorité ; par là, il refuse l'ordre établi. Aussi, son comportement est en général réactif, s'opposant aux figures parentales et aux institutions. De par son attitude rebelle, il tient compte des autres en se révoltant contre eux, et fonctionne à travers sentiments et réflexes conditionnés. Dans le meilleur des cas, il peut être protecteur contre les abus de pouvoir ; dans les cas moyens, il peut mener à l'agitation contre « l'injustice » ; dans le pire des cas, il incite à la violence. Commandé par les émotions fondamentales (peur, colère, désir...), il est dans une situation de contre-dépendance¹.

3.4.2. Les transactions du terroriste

Les terroristes utilisent la violence de leur *Enfant Rebelle* dominant pour faire passer un message aux autorités d'un État, qu'ils assimilent à leurs figures parentales. Souvent, dans les vidéos des auteurs d'« opérations-martyres » visant les masses et diffusées *post-mortem*, ceux-ci déclarent parler aux autorités « le seul *langage* qu'elles peuvent comprendre ». En les défiant, en créant une contre-société clandestine avec des valeurs différentes, en revendiquant un contre-ordre, en leur jetant l'amorce d'un acte terroriste, ils les poussent « à jouer avec elles au chat et à la souris », à la manière *Tom and Jerry*, à les pourchasser et à les réprimer, et en définitive, s'ils arrivent à perdurer, à ouvrir des négociations avec eux. Les autorités cherchent par-dessus tout à éviter ces négociations, mais par pragmatisme (pour ne pas dire par impuissance), elles sont souvent disposées à négocier avec eux, ou avec leurs commanditaires après une longue période de temps passé à les combattre sans succès.

Déjà, les terroristes voient dans les autorités l'image du *Parent Normatif Persécuteur* : le type autoritaire, dominateur, critique, voire méprisant qui émet des jugements de valeur, définit des règles de conduite,

¹ CARDON, Alain, LENHARDT Vincent, NICOLAS, Pierre, *L'analyse transactionnelle*, Coll. Eyrolles Pratique, Groupe Eyrolles, 2005, pp. 29-30 ; PDF tiré le 23/07/2014 de la page web : http://www.editions-vm.com/Chapitres/9782708135505/chap1_Cardon.pdf?xd=f3d7c893b2f28ac906079db694dbaac2.

édicte normes et principes, et représente de manière générale la morale et l'éthique sociale¹. Par le comportement ultérieur des autorités de l'État attaqué se servant de la répression pour venir à bout de ce phénomène, cette image du Parent normatif persécuteur se renforce encore plus dans leur esprit.

Avec les autorités, le terroriste entretient une **relation transactionnelle complémentaire** du type *Enfant rebelle-Parent persécuteur*, d'autant plus que celles-ci jouent naturellement à l'état du moi Parent du fait même de leur fonction sociale. Ainsi, l'Enfant Rebelle cherche à saper l'autorité, la crédibilité et la légitimité de ce Parent « persécuteur » aux yeux de sa propre population qui l'a déléguée comme son représentant, et ce, en démontrant son impuissance à défendre la sécurité de cette population et de son territoire.

En même temps, il entretient une **relation transactionnelle croisée** avec la population de l'État attaqué. En effet, le terroriste joue auprès d'elle le rôle du *Parent nourricier sauveteur*² [il veut sauver sa communauté ou son peuple de l'« oppression » de ces autorités ou lui ouvrir les yeux sur cette oppression], ou celui du *Parent normatif persécuteur* [il veut la sanctionner pour avoir élu ces représentants, et/ou pour avoir approuvé et soutenu les mesures ou décisions « injustes » prises par le gouvernement qui la représente contre une autre communauté ou un autre État]. Parfois, et de manière assez ambiguë, il joue vis-à-vis d'elle les deux rôles à la fois. Cependant, il n'est pas certain que la population d'un État démocratique soit prête à entretenir avec les terroristes une relation d'Enfant à Parent contre son gré, alors qu'elle s'attend à ce qu'on s'adresse à elle d'Adulte à Adulte. Ceci pourrait être en partie à l'origine de l'échec essuyé par la majorité des organisations terroristes qui ne purent bénéficier du soutien de la population ou de la communauté qu'elles étaient censées représenter. Le cas du Fatah Islamique du camp de Nahr el-Bared au Liban en 2007 fait figure d'école. Ce mouvement transnational se proposait de défendre la communauté sunnite au Liban en sapant l'autorité du chef du gouvernement libanais sunnite et en s'attaquant à l'Armée Libanaise composée en grande partie de soldats sunnites du Akkar, réservoir humain traditionnel des soldats de cette Armée ; d'où l'implication et l'engagement actif de la population civile du Liban-Nord, par exemple, dans l'arrestation de nombreux fugitifs armés de ce mouvement.

3.4.3. Les besoins de reconnaissance et de stimulation du terroriste

Concernant le besoin de reconnaissance chez le terroriste, se référer aux paragraphes :

¹ CARDON, Alain, LENHARDT Vincent, NICOLAS, Pierre, *L'analyse transactionnelle*, op. cit., p. 37.

² Dans son concept négatif, le Parent Nourricier Sauveteur surprotège autrui, court à son secours sans qu'il y ait nécessité de le faire, et fait les choses à sa place. Par là, il retire un certain pouvoir malsain sur l'Autre car il se rend indispensable en le gardant dans son état d'Enfant dépendant.

3.2. *Justification de l'utilisation de cette méthode* et 3.3.3 *Besoins de reconnaissance et de stimulation.*

3.4.4. La position de vie du terroriste

La position de vie du terroriste est : *Je suis OK et tu n'es pas OK.* Il se surestime et se survalorise, tout en sous-estimant et sous-valorisant les autres. Sa prééminence présumée le pousse à agir en tant que Persécuteur ou en tant que Sauveteur dans les jeux psychologiques du Triangle Dramatique. Cette position de vie tire en fait sa source d'un *sentiment d'infériorité initial qu'il cherche à dissimuler par un sentiment de supériorité*, ces deux sentiments étant les deux facettes d'une même réalité.

3.4.5. Les rackets et le parasitage chez le terroriste

Les *transactions complémentaires de parasitage* visant à attirer des signes de reconnaissance ont lieu dans le contexte du terrorisme *entre l'organisation terroriste et les médias.* En effet, les terroristes mènent leurs attentats en sachant d'avance qu'ils seront médiatisés de manière intensive. Ils exploitent ainsi ces canaux de diffusion massive d'informations, surtout les chaînes télévisées, pour gonfler l'impact de leur action terroriste et disséminer la panique et la terreur parmi la population. Les médias profitent à leur tour de la diffusion de scoops sur les conséquences de ces actes sanglants pour augmenter leur taux d'audience et parer à la concurrence dans le secteur médiatique. Cette relation de complémentarité objective pourrait, après répétition, friser la complicité passive au nom de la liberté d'expression. À titre d'exemple, le Liban est un pays particulièrement touché par ce fléau depuis 2004-2005, et les chaînes d'informations libanaises, arabes et internationales sur son territoire assurent à de tels attentats une couverture massive, non seulement *en direct* sur tous les écrans, mais aussi de manière répétitive *en différé*, ce qui contribue à amplifier de manière considérable les échos voulus par leurs auteurs, réduisant au minimum les capacités de filtrage médiatique des atrocités commises.

D'autre part, d'autres *transactions complémentaires de parasitage* peuvent exister *entre l'organisation terroriste et les autorités étatiques.* En effet, le terrorisme d'un côté et la répression de l'autre peuvent donner à chacune des deux parties au conflit (l'organisation terroriste et l'État de droit) une justification légitime pour continuer à exister et à agir chaque fois avec plus de violence, les faisant ainsi entrer dans le cercle vicieux des actions et réactions incrémentielles.

3.4.6. Le scénario de vie du terroriste

Le projet de vie personnel du terroriste se confond avec le projet de vie collectif de l'organisation. D'ailleurs, comme l'exprime si bien l'anarchiste NETCHAÏEV dans son *Catéchisme révolutionnaire*, « le révolutionnaire est un homme perdu d'avance. Il n'a pas d'intérêts particuliers, d'affaires privées, de sentiments, d'attaches personnelles, de propriété ; il n'a même pas de nom. Tout en lui est absorbé par un seul intérêt à l'exclusion de tout autre, par une seule pensée, par une passion – la révolution. Au fond de son être, non seulement en paroles, mais en actes, il a rompu tout lien avec l'ordre public et avec le monde civilisé tout entier, *avec toutes les lois, convenances, conventions sociales et règles morales de ce monde*. Le révolutionnaire en est un ennemi implacable et il ne continue à y vivre que pour le détruire plus sûrement »¹. Cependant, le scénario de vie du terroriste s'inscrit aussi inconsciemment dans des décisions qu'il avait déjà prises durant son enfance, *par conditionnement familial ou collectif* (la culture du pieux martyr, par exemple). En effet, ce scénario est souvent sous-tendu par **un besoin de donner un sens à sa vie** en la consacrant tout entière au service d'une Cause considérée sacrée et de mourir en héros martyr au service de cette Cause sacrée, qu'elle soit religieuse, nationaliste, ou idéologique, et en poursuivant l'objectif d'**assurer sa propre immortalité** par une glorification *ante-mortem* ou *post-mortem* (sur Terre ou dans l'Au-delà). Parfois, le terroriste pourrait aussi se donner en guise d'exutoire une raison « objective » ou « religieuse » de commettre un suicide pour mettre fin à une vie jugée intolérable, impie, humiliante..., attiré par une vie meilleure dans un Au-delà espéré. Le conditionnement collectif des actes de violence a déjà été noté par Ariel MERARI, directeur du *Political Violence Research Unit* à l'Université de Tel-Aviv. À travers une comparaison qu'il entreprit entre des adolescents du Massachusetts qui espéraient un jour devenir vedettes du football comme leurs héros, et des adolescents Palestiniens d'un camp de réfugiés, il découvrit que « ...l'équipe favorite était le *Hamas*, et leurs héros les *shahids*. Et un jour, quand ils seraient grands, ils aimeraient être des *shahids*, comme leurs héros. C'était normal au point de vous donner le frisson. »² Si les Israéliens considèrent le *Hamas*³ comme une organisation terroriste, il convient de rappeler que pour les Palestiniens, les martyrs du *Hamas* sont des *moujahidins*, des résistants à l'occupant israélien, et les opérations entreprises par le *Hamas* sont des actes de *résistance légitime* contre l'« Entité Sioniste » qui constitue pour eux le véritable terrorisme. C'est à partir de ce désir de puissance, couplé au désir de venger injustices et humiliations, et *l'identification à des martyrs-icônes* devenus héros nationaux/religieux incarnant ces deux désirs, que se construit le scénario de vie du terroriste.

¹ CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud, « L'invention de la terreur moderne », in : *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006, p.111.

² POST, Jerrold, « Identité collective : une haine viscérale », op.cit., p. 15.

³ *Hamas* est un acronyme arabe qui signifie « Mouvement de la Résistance Islamique ».

3.4.7. Les jeux psychologiques ou stratagèmes du terroriste

J'ai déjà noté le fait que les militants vivent dans leur tête dans un monde *de victimisation permanente de soi et de soif de vengeance*. Dans le cadre de ce mode manipulateur de communication que constituent les Jeux Psychologiques, et en se référant au Triangle Dramatique de KARPMAN, les militants terroristes jouent à la *Victime* de ce triangle, le *Persécuter* incarnant les autorités étatiques. C'est un cas particulier où **la Victime** se prend en charge pour devenir **son propre Sauveteur**, et celui de la communauté qu'elle représente. D'ailleurs, les rôles ne sont pas statiques, et à un moment donné appelé « coup de théâtre », lors de l'exécution de l'opération terroriste, les rôles s'inversent : le terroriste se venge violemment, devenant **Persécuter**, et à travers des Victimes connues ou inconnues qu'il punit et qui symbolisent à ses yeux des électeurs coupables, terrorise les autres victimes potentielles de la population, en même temps qu'il embarrasse les autorités étatiques.

CRITERES A.T.	PORTRAIT PSYCHOLOGIQUE DU TERRORISTE
État du moi du terroriste	<ul style="list-style-type: none"> État du moi Adulte contaminé par <i>l'Enfant Adapté Rebelle</i> (EAR)
Transactions	<ul style="list-style-type: none"> Relation transactionnelle complémentaire avec les autorités: Enfant Rebelle → Parent Normatif Persécuteur. Relation transactionnelle croisée avec la population : <ul style="list-style-type: none"> Parent Normatif Persécuteur → Enfant Parent Nourricier Sauveur → Enfant Adapté Soumis.
Besoin de reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> Désir de Puissance et de Vengeance → Besoin de Reconnaissance de son existence. Signes de reconnaissance négatifs obtenus par la surmédiatisation des actes terroristes.
Position de vie	<p><i>Je suis OK et tu n'es pas OK</i> Complexe d'Infériorité → Complexe de Supériorité.</p>
Rackets et comportements de parasitage	<p>Transactions complémentaires de parasitage :</p> <ul style="list-style-type: none"> entre organisation terroriste et médias ; entre organisation terroriste et autorités étatiques.
Scénario de vie	<p>Donner un sens à sa vie et garantir son immortalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conditionnement social par la culture idéalisée du martyr, de l'insurrection permanente Identification des jeunes à des héros nationaux et religieux martyrs ou révolutionnaires → <i>se dévouer au service d'une Cause Sacrée et mourir en héros martyr.</i>
Jeux psychologiques & Triangle Dramatique	

FIGURE 3: Le portrait psychologique du terroriste selon les critères de l'A.T.

C'est donc à travers le diagnostic psychologique du terroriste, dressé à partir des concepts de l'Analyse Transactionnelle et exposé brièvement dans le tableau ci-dessus, et par souci d'efficacité, que je me propose maintenant de mettre au point *une stratégie complémentaire de lutte contre le terrorisme* visant à réduire au maximum la survenue d'actes terroristes, les possibilités d'émergence de pareils actes, ainsi que la durée de ce phénomène.

3.5.Stratégie complémentaire intégrée pour la lutte contreterroriste

Je commencerai par traiter une par une les solutions possibles aux problèmes liés à chacun des concepts ci-haut énumérés.

3.5.1. Contrer la contamination de l'Adulte par l'Enfant Rebelle

Chez le terroriste, la *contamination du moi Adulte par le moi Enfant Adapté Rebelle* se manifeste par des croyances et des comportements basés sur l'*illusion*, considérant comme une réalité ou comme un projet réalisable ce qui ne constitue qu'une expression de son moi Enfant¹. En guise d'exemple, le programme illusoire des jihadistes salafistes est de reconstituer l'*Oumma* du Prophète, en démantelant les frontières créées en grande partie durant la période coloniale, de restaurer le Califat, et de retourner à la pureté originelle de l'Islam de Médine, tel qu'il a été instauré à l'époque du Prophète². Le moyen était de passer du jihad d'une avant-garde clandestine éclairée à un soulèvement jihadiste de masse contre Juifs, Croisés et gouverneurs *mounāfiqīn* des « territoires de l'Islam ». Cette vision des relations entre les peuples et les nations relevant d'une interprétation du monde tirée des écrits historiographiques et hagiographiques musulmans démontre le manque de rigueur dans la formation intellectuelle et religieuse, d'une immaturité relationnelle, et d'une absence d'esprit critique, qui tranchent incontestablement avec les moyens technologiques super-sophistiqués mobilisés au service de ce projet utopique.

À ce niveau, il est nécessaire de *faire prendre conscience au terroriste potentiel ou actif du caractère erroné, idéalisé et illusoire* des croyances extrémistes qui lui ont été inculquées par un *démontage critique et rationnel* de chacun des points soulevés par l'idéologie en question en confrontation avec les apports accumulés des sciences actuelles. Dans le cas des jihadistes salafistes, il est nécessaire de dénoncer le *caractère simpliste* de l'idéologie prônée en remplaçant l'historiographie musulmane par la diffusion d'études historiques rigoureuses, factuelles et critiques de la Communauté de l'Islam. Il s'agit de démontrer *en premier lieu* que les Musulmans avaient conçu plusieurs formes d'État dits islamiques en fonction du contexte historique et des particularités propres à chaque société musulmane, telles que la royauté dynastique des Omeyyades, l'autocratie des Califes de Baghdad ou de Cordoue, ou l'oligarchie

¹ ESSOR, *Conduite et animation des hommes avec les outils de l'Analyse Transactionnelle*, 1995, réédition PRATIQUES, Avril 2007, p. 7 ; PDF posté sur le site web: http://interaide.org/pratiques/sites/default/files/conduite_animation_des_hommes_essor.pdf (accédé en date du 23/07/2014).

² A l'instar de l'Etat Califal de l'Etat Islamique en Irak et au Levant (EIL) proclamé par Abou Bakr Al-BAGHDADI sur des territoires d'Irak et de Syrie le 27 juin 2014.

militaire turco-mongole¹. Il s'agit de démontrer *en second lieu* que les Musulmans n'ont jamais été unis comme on voudrait le laisser croire, mais ont toujours été divisés, à travers l'Histoire, à l'instar des autres collectivités religieuses, en plusieurs communautés confessionnelles qui s'excommuniaient mutuellement², et qu'il y eut rarement, à part à Médine du vivant même du Prophète, puis du Califat devenu dynastique des Omeyyades, un seul État musulman à la fois dans le monde : un Empire musulman côtoyait d'autres Empires ou États musulmans tels que l'État Fâtimide d'origine tunisienne, l'État Bûyide d'origine perse, l'État Seldjoukide d'origine turkmène, puis la dynastie militaire des Mamelouks (esclaves Turcs, Tcherkesses, et Mongols), etc. ; l'Empire Abbasside se voyait concurrencé par l'Empire Omeyyade d'Andalousie ; l'Empire Ottoman rivalisait avec l'Empire Indien du Grand Moghol, puis à une époque tardive, avec l'Égypte de Muhammad Ali, etc. Ainsi, les frontières internes du *Dâr al-Islam* ont toujours existé, même si elles n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. Il s'agit de démontrer *enfin* que le retour à la pureté originelle de l'Islam est interprété par chaque communauté confessionnelle à sa propre manière. Par conséquent, il faut *nuancer* aux yeux des activistes islamistes *leur perception de leur environnement socio-politique d'hier et d'aujourd'hui* et faire comprendre par la suite aux jeunes et moins jeunes Musulmans que vivre, tuer et mourir pour une idéologie religieuse *historiquement infondée* n'est pas *un acte héroïque*, mais *une illusion de personnes inconscientes des véritables faits historiques et complètement déconnectées de la réalité* (démotivation), et que les chefs de telles organisations *ne sont pas intellectuellement habilités* à les diriger (dé-légitimation des chefs) ou à diriger l'entreprise jihadiste.

Cette contre-offensive psychologique de communication est une méthode traditionnelle du contreterrorisme utilisée à grande échelle. Il revient aux Historiens de remuer la poussière du passé factuel au service du présent et de tempérer ainsi les croyances et convictions les plus extrémistes. Tout l'art consiste à appliquer cette méthode traditionnelle, en réfléchissant à la *manière de communiquer* avec les terroristes. Ceci nous amène au second outil analytique de l'Analyse Transactionnelle.

3.5.2. Modifier les transactions et arrêter le parasitage

Il a déjà été mentionné que les terroristes entretiennent avec les autorités étatiques, du moins de leur côté, une relation transactionnelle complémentaire d'Enfant Rebelle à Parent Normatif Persécuteur, et utilisent les attentats terroristes comme un moyen d'obliger ce Parent Persécuteur à entrer en communication avec eux à travers des signes de reconnaissance négatifs. Il s'agit pour les autorités d'avoir conscience de ce fait et de prendre des mesures susceptibles de *rompre la complémentarité de cette relation*

¹ GARDET, Louis, *L'ISLAM : Religion et Communauté*, Editions l'Ordinaire, Desclée de Brouwer, Paris, 1982, p. 277.

² SHAHRASTĀNĪ, Mohammad bin Abdel-Karīm, *Al-Milal wa an-Nihal*, texte du 12^{ème} siècle corrigé et commenté par MOHAMMAD, Ahmad Fahmi, Éditions *Dār ul-Kutub il-3ilmiyyah*, Beyrouth, 1990.

transactionnelle, et ce, en traitant avec les terroristes non pas en tant que Parents v/s Enfants, mais en tant qu'Adultes s'adressant à des Adultes ; ceci éliminerait ce qui pourrait paraître comme un autoritarisme de figures parentales. Plus concrètement, il s'agit essentiellement de *ne pas leur donner trop d'importance* du point de vue médiatique au-delà de l'acte criminel qu'ils ont commis. Elles pourraient ainsi sortir, par exemple, des lois contreterroristes sur l'information avisant les médias des secteurs publics et privés de la nécessité d'omettre de répéter sur la télévision, qui demeure le médium de masse le plus influent, les images prises de cet acte en direct, et de réduire les échos et impacts souvent relayés par les chaînes télévisées sous forme d'émissions sur le terrorisme, tout en traitant l'attentat perpétré comme un acte criminel parmi d'autres. Le but est essentiellement de *mettre un terme au parasitage des transactions, en interdisant aux terroristes l'amplification médiatique et la dissémination de la terreur qu'ils recherchent*, les décourageant ainsi à se servir systématiquement de leur capacité de nuisance comme d'un message. Il s'agit de leur montrer, outre la répression, que *jouer la carte du terrorisme n'est pas profitable* pour atteindre leurs objectifs. Mais il s'agit aussi de montrer, au-delà des acteurs directs que sont les activistes terroristes, aux véritables commanditaires (les États), que le terrorisme ne fonctionnera pas comme moyen de pression.

De même, il importe que *la Société Civile*, qui représente la population en dehors des institutions publiques, *entreprenne de corriger la relation transactionnelle croisée ambiguë de Parent à Enfant* qu'entretiennent avec elles les terroristes en amenant aussi la relation à l'état d'Adultes à Adultes, et *en mettant un terme au parasitage des transactions*. Il s'agit d'abord de *signifier aux terroristes Parents Nourriciers parlant au nom du peuple ou d'une communauté donnée* que le peuple ou la communauté en question ne les a pas délégués pour parler en son nom, ni pour défendre ses intérêts, et que, dans un État de droit, c'est le jeu politique légal à travers les alliances, ainsi que le vote de chaque citoyen lors des élections, qui permettent d'opérer ou non un changement politique. Pratiquement, ceci pourrait être réalisé à travers des campagnes de communication et de sensibilisation spécifiques sous forme de conférences de presse, d'émissions télévisées et radiophoniques, d'interventions sur les médias sociaux et applications web pour ordinateurs, tablettes et téléphones portables (*Facebook, Google⁺, Twitter, WhatsApp, ...*), de pancartes publicitaires, d'articles de presse, de messages courts (SMS) sur téléphones portables ou sur courriels, etc. De même, il importe de profiter de tous les espaces publics et privés comme les événements sportifs ou sociaux, de sorte à ce que *cette société civile envahisse elle-même les médias par ses campagnes de communication et de sensibilisation visant à dénigrer complètement les prétentions des terroristes de parler en son nom*, ne leur laissant ainsi qu'une place négligeable dans l'espace médiatique. De même, il est essentiel que la population puisse *se doter de moyens de protection et de renseignement passifs*, comme, par exemple, l'installation de caméras dans les endroits les plus exposés et dans les

complexes résidentiels, là où il existe une masse de population, et qu'elle se tienne prête à renseigner les forces de l'ordre sur les mouvements suspects de n'importe quelle personne locale ou étrangère, de façon à réduire le liberté d'action des terroristes. Il s'agit *ensuite de signifier aux terroristes Parents Persécuteurs que leur terrorisme, même s'il reste nuisible, ne sera pas efficace*, mais augmentera au contraire la détermination de la population. En guise d'exemple, les explosions des deux autobus de *Aïn Aalaq* la veille de la manifestation du 14 Février 2007 n'a pas pu empêcher les sympathisants du *Mouvement du 14 Mars* de participer en masse à cette manifestation, qui a d'ailleurs partiellement éclipsé du point de vue médiatique les événements tragiques de la veille ; de même, les multiples bombardements et explosions perpétrés contre les Chiites Irakiens en pèlerinage à partir de 2002 n'ont pas pu empêcher les pèlerins de participer par dizaines de milliers aux cérémonies religieuses chiites, jadis interdites par le gouvernement Baathiste irakien. À partir de là, il importe que *la Société Civile invite les terroristes à travers les médias à promouvoir leur Cause avec des arguments rationnels persuasifs* qui leur ferait gagner en crédibilité auprès de la population ou de la collectivité concernée, tout en les confrontant à des contre-arguments rationnels.

3.5.3. Pallier au manque de reconnaissance et de justice

Le désir de puissance qu'éprouve le terroriste relève d'un sentiment d'infériorité sous-jacent à un sentiment fictif ou réel de manque de reconnaissance. Quant au désir de vengeance, il est surtout le fait d'une exploitation vécue comme particulièrement blessante ou humiliante (physiquement et/ou moralement) par cette personne, ou par l'un de ses proches, et qui déséquilibre sa relation d'égal à égal avec autrui. Le terroriste cherche ainsi par des moyens coercitifs à se faire reconnaître et à se faire justice en rééquilibrant sa relation vécue comme inégalitaire avec cet Autre, symbolisé par un groupe dont il est issu ou qui le représente d'une manière symbolique. Il est important *d'indiquer aux terroristes qu'ils sont capables de gagner en puissance autrement qu'en tuant, en défendant dignement les plus faibles, et en changeant la mentalité par la persuasion rationnelle, le tout couronné par la persévérance*. « Le pire terrorisme, le plus extérieur à toute réalité, le plus intolérant parvient toujours à mettre le doigt sur une plaie, un dysfonctionnement, un malaise plus ou moins profond. »¹ Par conséquent, il est nécessaire que les autorités tentent très vite *de prendre note des griefs des terroristes et de corriger les raisons de ces griefs en rendant justice quand il y a lieu, et d'avouer les manquements vis-à-vis des personnes affectées*, en reconnaissant les raisons de ces griefs, mais *en dénonçant très fermement la façon d'attirer l'attention sur ces défaillances*. C'est seulement après avoir entrepris cette initiative que les autorités pourraient

¹ GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit., p. 157.

inviter les terroristes à sortir de leur clandestinité, en promettant de les amnistier s'ils choisissent de déposer définitivement les armes. En cas d'acceptation, une Commission nationale de Vérité et de Réconciliation entre les ex-terroristes amnistiés et les membres de la population directement affectés par le terrorisme devrait suivre¹, en vue d'asseoir la paix civile sur des bases solides. En effet, pour arrêter le cycle de la violence, « les morts doivent libérer les vivants de leur dette. »².

3.5.4. Changer sa position de vie

Il est nécessaire de travailler à changer la position de vie du terroriste de : *Je suis OK et tu n'es pas OK*, en : *Je suis OK et tu es OK*, c'est-à-dire d'estime de soi et d'estime de l'Autre. Le fait de s'adresser au terroriste d'Adulte à Adulte devrait permettre un premier rééquilibrage de la relation, en *l'invitant à ne pas généraliser les accusations, et en le défiant de prendre le risque et d'avoir le courage d'affronter les Autres en face-à-face et sans armes plutôt que de les massacrer en fuyant vers son gîte ou vers l'Au-delà*. Le but est de lui faire comprendre que le massacre et la fuite indiquent clairement son incapacité de pouvoir confronter l'Autre et de s'y opposer, et *par l'attitude criminelle qu'il prend, il se révèle en position d'infériorité* dès lors qu'il s'attaque par surprise à quelqu'un de vulnérable.

3.5.5. Changer l'orientation culturelle du scénario de vie

Donner un sens à sa vie et garantir son immortalité : tels sont les deux moteurs du scénario de vie de tout être humain, et par conséquent, du terroriste. En guise d'exemple, *la culture idéalisée du martyr ou de la révolte permanente* à travers le conditionnement social et l'identification aux héros nationaux et religieux martyrs ou révolutionnaires favorise l'adoption de telle ou telle idéologie extrémiste. Il importe par conséquent de *remplacer cette culture idéalisée du martyr ou de la révolte permanente par une culture au service de la vie*, sans éliminer la possibilité de recourir à l'insurrection armée jusqu'au martyr en cas de nécessité, dénotant ainsi l'héroïsme de la personne qui se sacrifie. *Ce sacrifice ultime de soi* est une option *conditionnée par des circonstances extraordinaires*, non un choix de vie normal. Cependant, ce changement de culture est une entreprise de long terme qui prend en compte l'environnement socioculturel d'une organisation terroriste et la mentalité collective qui lui sert d'encadrement, et qui insiste sur la contribution indirecte de cet environnement au façonnement de sa personnalité et à la

¹ Consulter à cet effet le site web : <http://www.usip.org/library/truth.html>; ainsi que le manuel : La réconciliation après un conflit violent : *Un manuel*, édition originale sous la direction de: David BLOOMFIELD, Teresa BARNES et Luc HUYSE, Traduction : Francis Vallée, Département des Publications, International Institute of Democracy and Electoral Assistance (IDEA), <http://www.idea.int/publications/reconciliation/upload/Part%201.pdf>

² GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* op.cit, p. 62.

violence de son activisme. Ce côté concerne notamment *les médias de communication de masse publics et privés*, ainsi que *les milieux éducatifs et académiques qui s'attèlent à la promotion des cultures communautaires* par leur gestion des perceptions individuelles et collectives. Par la force de suggestion qu'ils détiennent, ces agents de l'information et de la communication impriment considérablement le psychisme et l'inconscient du public récepteur et étudiant.

3.5.6. Démasquer les Jeux Psychologiques et sortir du Triangle Dramatique

J'ai déjà mentionné que l'État de droit doit prendre très rapidement note des griefs des terroristes vis-à-vis de lui, et faire tout son possible pour en réduire au maximum les raisons en rendant justice, s'il y a lieu. Cependant, selon leur portrait psychologique tel qu'il est apparu jusqu'ici, il est très probable qu'au lieu de tempérer leurs agissements, les terroristes continuent à commettre des attentats en mettant en avant d'autres griefs, en multipliant les revendications, jusqu'à chercher à renverser le régime politique ou à accéder au pouvoir par le chantage des menaces d'attentats. En effet, la plupart du temps, *ces griefs ne constituent que des arguments de victimisation permanente* pour la propagande interne autant qu'externe justifiant le recours à la violence pour atteindre leurs objectifs politiques, alternant les jeux de rôle psychologiques du Triangle Dramatique entre victimes et persécuteurs/sauveteurs. Il s'agit cependant pour les autorités de faire tout leur possible pour *rendre justice et désolidariser la population, que les terroristes prétendent défendre, du mouvement terroriste en démasquant le jeu psychologique du chantage permanent* qui est en train de se produire. Ceci ne veut pas dire que d'autres terroristes ne se comporteront pas d'une manière plus positive, et ne *chercheront pas à négocier une issue avec les autorités à travers des intermédiaires*. Cette volonté sera une tentative de leur part de sortir de ce triangle dramatique, que les autorités devraient chercher à encourager en répondant de manière positive et flexible.

CRITERES A.T.	STRATÉGIE DE CONTRE-TERRORISME PSYCHOLOGIQUE
Contrer la contamination de l'Adulte par l'Enfant Rebelle	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un démontage <i>critique et rationnel</i> de l'argumentation de l'idéologie en question ; • Confronter avec les <i>apports accumulés des sciences</i> actuelles ; • <i>Nuancer</i> aux yeux des terroristes <i>leur perception</i> de leur environnement socio-politique d'hier et d'aujourd'hui ; → Leur faire prendre conscience du caractère <i>erroné, idéalisé et illusoire</i> des croyances extrémistes inculquées.
Corriger les transactions et arrêter le parasitage	<p>De la part des autorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rompre la complémentarité</i> de la relation transactionnelle Enfant - Parent et <i>mettre un terme au parasitage</i> des transactions en traitant avec les terroristes d'Adultes à Adultes. • Interdire aux terroristes <i>par promulgation de lois spécifiques</i> l'amplification médiatique et la dissémination de la terreur. <p>De la part de la population (représentée par la Société Civile) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Corriger le croisement ambigu</i> de la relation transactionnelle Parent - Enfant et <i>mettre un terme au parasitage</i> des transactions en amenant la relation à l'état d'Adulte à Adulte. • Envahir les médias par des <i>campagnes de communication et de sensibilisation</i> visant à dénigrer les prétentions des terroristes Parents Sauveteurs de représenter le peuple ou la communauté concernée et d'agir en son nom. • Montrer aux terroristes Parents Persécuteurs que leur terrorisme <i>ne sera pas efficace</i> par la <i>détermination à ne pas se laisser intimider</i>. • Se doter des <i>moyens de protection et de renseignement passifs</i> et dénoncer tout suspect auprès des autorités.
Pallier au manque de reconnaissance et de justice	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer aux terroristes qu'ils <i>peuvent gagner en puissance, autrement qu'en tuant</i> : en défendant dignement les plus faibles, et en changeant la mentalité par la persuasion rationnelle et la <i>persévérance</i>. • Prendre note des griefs des terroristes, <i>corriger les raisons de ces griefs par la justice</i>, et avouer l'existence de manquements et de défaillances, mais en dénonçant très fermement la façon des terroristes d'attirer l'attention sur ces défaillances.
Changer la position de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter le terroriste à <i>ne pas généraliser</i> les accusations du genre : <i>tu n'es pas OK</i>. • <i>Le défier d'avoir le courage de faire face aux autres sans armes</i>.
Changer l'orientation culturelle du scénario de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer la culture idéalisée du martyr ou de la révolte par <i>une culture au service de la vie</i>, sans éliminer la possibilité de recourir à l'insurrection armée jusqu'au martyr en cas de nécessité. Les médias de communication de masse publics et privés, ainsi que les milieux éducatifs et académiques, sont directement concernés.
Démasquer les jeux psychologiques et sortir du Triangle Dramatique	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre justice autant que possible → démasquer le jeu psychologique du chantage permanent. → désolidariser la population, qu'on prétend défendre, des terroristes.

FIGURE 4: La stratégie de contreterrorisme psychologique sur base des critères de l'A.T.

Conclusion

Le contreterrorisme psychologique fondé sur l'Analyse Transactionnelle prend en considération le fait qu'un être humain est avant tout un *être de relation*, qu'il n'existe que *par rapport à l'Autre* et qu'il ne vit qu'*en face de lui*. C'est ce positionnement devant l'Autre qui lui confère son *identité*. Le choix de telle ou telle idéologie, l'adoption de telles ou telles valeurs, *en réaction* à des stimulations externes, ne sont que des *moyens* permettant de *s'affirmer envers soi-même* et *envers les Autres*. S'il reste extrêmement urgent que le contreterrorisme cherche d'abord à réduire l'efficacité opérationnelle des terroristes, il serait par contre illusoire, voire erroné, de vouloir fonder le combat psychologique contre le terrorisme à long terme sur une lutte portant sur des valeurs¹, puisque justement « ... tous les systèmes idéologiques, pour peu que les circonstances paraissent l'exiger, sont capables de développer une argumentation légitimant n'importe quelle action au prétexte de la fin justifiante. »² C'est le côté *relationnel* qui est premier, le phénomène terroriste baignant dans un contexte de *relations sociales, transnationales* et *intercommunautaires* qui se structurent autour des intérêts propres d'une société, d'une nation et/ou d'une communauté données, des intérêts centrés (faut-il encore le souligner ?) sur les *transactions* entre les parties concernées.

Tour à tour exploitants, mais surtout exploités, les terroristes sont le plus souvent manipulés par les acteurs principaux des Relations Internationales que sont les États, et qui leur assurent financement, hébergement, entraînement, logistique, et soutien technologique. Ainsi, le régime baathiste Irakien de Saddam Hussein hébergeait-il le mouvement marxiste-léniniste iranien *Moujahidi e-Khalq*; le régime baathiste Syrien de la famille Assad, pour sa part, finançait-il et soutenait-il le Front Populaire de Libération de la Palestine - Commandement Général (FPLP-CG), ainsi que le Mouvement de la Résistance Islamique palestinienne *Hamas* (du moins avant l'Insurrection Syrienne et la Guerre Civile en Syrie en 2011); la République Islamique d'Iran finançait-elle la cellule française du *Comité de Soutien aux Prisonniers Politiques Arabes (CSPPA)* qui perpétra en France 15 attentats à l'explosif entre 1985-1986, et exfiltra-t-elle à l'intérieur de ses frontières le (jadis) numéro deux d'Al Qaeda Ayman AL-ZAWAHIRI, le porte-parole de l'organisation Abou Ali GHAYTH, et le fils aîné d'Oussama BEN LADEN³, etc.

D'autre part, un État démocratique libéral peut certainement se livrer à un comportement terroriste et violent. Ainsi, les agissements de l'État d'Israël envers les activistes palestiniens de tous bords; celui de

¹ GÉRÉ, François, « Les opérations suicides : entre guerre et terrorisme », in : CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006, pp. 467-468.

² GÉRÉ, François, « Les opérations suicides : entre guerre et terrorisme », op.cit., p.468.

³ MIGAUX, Philippe, « L'avenir de la mouvance islamiste », in : CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, op.cit., pp. 424-425.

l'Armée Russe contre les rebelles Tchétchènes, une armée responsable de séries d'enlèvements en Tchétchénie ; celui de l'Armée Américaine envahissant l'Irak pour des motifs qui s'avèrent totalement faux, et qui multipliait raids aériens et expéditions militaires contre des localités supposées héberger des « suspects présumés de terrorisme » irakiens, causant la mort d'un grand nombre de personnes, dont femmes et enfants ; sans parler des tortures et humiliations que les soldats américains (surtout des contractuels de compagnies privées, mais qui s'en soucie ?) ont fait subir dans la prison d'Abou Ghreïb à un grand nombre de prisonniers irakiens, et de leur incarcération illégale au regard du droit international de combattants d'Al Qaeda faits prisonniers en Afghanistan dans la prison de Guantanamo, et dont le statut de prisonniers de guerre leur a même été nié. Ce comportement dévoile aux yeux des membres de ces organisations militantes et de leurs sympathisants « la véritable nature agressive de ces États » et justifie, en retour, leur recours au terrorisme.

Combattre le terrorisme, c'est avant tout combattre la violence, celle des organisations, mais aussi et surtout celle des États, véritables commanditaires de la plupart de ces organisations. Dans son Rapport 2006 sur les incidents terroristes¹, le Centre National Américain de Contreterrorisme démontre, statistiques à l'appui, que la région du Moyen-Orient dépasse les autres zones géographiques de la planète en termes d'attentats terroristes², du fait de la violence et de l'instabilité qui règnent dans cette zone dans laquelle les Américains, mais aussi l'Iran et les pays du Golfe Arabo-persique, à leur tête l'Arabie Saoudite et le Qatar, sont activement impliqués. D'autre part, selon les statistiques de la banque de données de source ouverte *Global Terrorism Database (GTD)*, il y a eu dans la région *Moyen-Orient - Afrique du Nord*, durant la période 1970 – 2006 (37 ans), 13 033 incidents perpétrés par des organisations terroristes, en 3^{ème} place derrière la région Amérique du Sud (17 208) et la région Europe de l'Ouest (14 020)³, pour monter de manière dramatique entre 2006 – 2013, avec 15 001 incidents, en 2^{ème} place derrière la région Asie du Sud (17 788) et bien devant la région Asie du Sud-Est (4 300)⁴, démontrant ainsi une

¹ Aux États-Unis, la définition légale d'un attentat terroriste est : « Un acte de violence prémédité et politiquement motivé perpétré contre des cibles non combattantes par des groupes ou des agents clandestins subnationaux. ». Définition extraite de la référence ci-dessous.

² Bureau du Coordonnateur du Département d'État pour la lutte contre le terrorisme, « Évaluation stratégique des progrès dans la lutte contre le terrorisme », extrait du *Rapport 2006 sur le terrorisme dans le monde* publié en Avril 2007, in : *E-Journal USA, Objectifs de la politique étrangère*, « Figure 1 : Comparaison des attaques et des victimes, par région », vol.12, n° 5, Département d'État des États-Unis, Mai 2007, p. 51.

³ Consulter à cet effet la page web du site : Global Terrorism Database (GTD) : http://www.start.umd.edu/gtd/search/Results.aspx?charttype=bar&chart=regions&casualties_type=b&casualties_max=&start_yearonly=1970&end_yearonly=2006&dt2=all&sAttack=1,0®ion=13,2,7,4,9,10,1,3,6,5,11,12,8&weapon=1,2,6,7,5,8,9,4,12,3,11,13,10&attack=2,1,3,7,4,5,6,8,9&target=5,6,1,8,9,7,2,10,11,4,12,13,3,14,15,16,18,19,20,21,22

⁴ Consulter à cet effet la page web du site : Global Terrorism Database (GTD) : http://www.start.umd.edu/gtd/search/Results.aspx?charttype=pie&chart=regions&casualties_type=b&casualties_max=&start_yearonly=2006&end_yearonly=2013&dt2=all&sAttack=1,0®ion=13,2,7,4,9,10,1,3,6,5,11,12,8&weapon=1,2,6,7,5,8,9,4,12,3,11,13,10&attack=2,1,3,7,4,5,6,8,9&target=5,6,1,8,9,7,2,10,11,4,12,13,3,14,15,16,18,19,20,21,22

recrudescence spectaculaire des attaques terroristes dans la région Moyen-Orient – Afrique du Nord (*pour plus de détails, voir l'Annexe II de cette étude pour une visualisation cartographique spatiale des attentats terroristes de par le monde*). Il va de soi que les chiffres vont encore monter davantage après 2013 du fait des événements dramatiques qui ont lieu aujourd'hui dans un nombre non négligeable des pays de la région (Syrie, Irak, Libye, Yémen, Egypte, Israël/Palestine, Liban, etc.) dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler une 2nde Guerre Froide où les 2 superpuissances (Etats-Unis v/s Russie) et leurs alliés régionaux (Pays du Golfe v/s Iran) sont en confrontation continue par procuration dans leurs zones d'influence.

En effet, un acte violent en appelle un autre, et le cycle de rétorsion devient infernal. C'est pour cela qu'« il ne peut y avoir de condamnation unilatérale du phénomène terroriste à moins de condamner toute violence, quelle qu'elle soit. Il faut au moins examiner pourquoi et par qui il est pratiqué. »¹ D'où l'insistance de nombreux pays membres des Nations-Unies pour l'adoption d'une définition du terrorisme englobant « le terrorisme d'État ». Plus les intérêts d'un État se trouvent en contradiction avec les intérêts d'autres États, plus il est susceptible de devenir la victime d'attentats terroristes d'organisations assistées directement ou indirectement par ces États avec lesquels il se trouve en position d'adversité. Prix à payer de la puissance et/ou du rayonnement des États, plus un pays est considéré sur la scène internationale comme une grande puissance, plus il est impliqué internationalement, plus il sera à même de subir des actes de rétorsion asymétriques des pays plus faibles dont les intérêts se trouvent contrariés à cause de lui. Les chefs d'organisations terroristes, le plus souvent des personnes issues de milieux plutôt nantis, finissent assassinés ou en prison au pire des cas, ou accèdent au pouvoir politique dans le meilleur des cas. Les membres exécutants de ces organisations, en l'occurrence les plus jeunes et les moins nantis, sont toujours ceux qui, après avoir été idéologiquement bien endoctrinés, sont sacrifiés sur l'autel de la Cause.

La *stratégie de contreterrorisme psychologique fondée sur les concepts de base de l'Analyse Transactionnelle* ne constitue qu'une perspective, parmi d'autres, visant à augmenter les performances de la lutte contre le terrorisme, en parallèle aux autres actions actuellement en vigueur. Cette stratégie a besoin d'être traduite sur le terrain par *une mobilisation d'acteurs et de moyens* pour sa mise en œuvre et son implémentation. Par conséquent, il serait opportun de recommander l'établissement de *plans d'actions* qui ne sauraient être mis en place de manière unilatérale par une seule entité politique (les institutions étatiques), mais de manière concertée par un effort commun avec la participation active et indispensable de la cible première des terroristes de l'État de droit que constituent les citoyens eux-mêmes. En plus des fonctionnaires des institutions étatiques, ces citoyens seront représentés par les *organisations de la Société*

¹ CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, Introduction, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006, p. 22.

Civile et les hautes instances économiques et sociales privées et semi-privées, médias en tête. Ces plans d'actions pourraient dès lors s'articuler autour des six concepts de base de l'Analyse Transactionnelle précités comme critères pour la stratégie susmentionnée, pour former des plans d'actions stratégiques (divisés par la suite en plans d'actions spécifiques). L'impact et les résultats de ces actions devraient être périodiquement évalués sur la base d'indicateurs de mesure de performance établis à partir des objectifs à atteindre et en s'appuyant sur des études statistiques et méthodologiques d'un *Observatoire National de Lutte contre la Violence Politique* divisé en cellules spécialisées portant chacune sur un des six critères A.T. Le personnel de cet observatoire serait constitué essentiellement d'experts et consultants en terrorisme et contreterrorisme et en relations internationales, intercommunautaires, et interreligieuses, de sociologues, d'historiens, de gestionnaires de crises et de conflits, de psychologues AT, de médiateurs, de politologues, et bien sûr, de chercheurs statisticiens.

De plus, dans l'objectif de préciser encore plus les actions à entreprendre et de les rendre plus efficaces, cette stratégie psychologique de contreterrorisme pourrait être développée dans le cadre de recherches plus avancées intégrant des études spécifiques portant sur les six types de personnalité - Empathique, Travaillomane, Rebelle, Promoteur, Persévérant, et Rêveur - de la *Process Communication*, un modèle communicationnel élaboré par Taïbi KAHLER et qui s'appuie sur la grille d'interprétation de l'Analyse Transactionnelle¹. Ces six types de personnalité se retrouvent à des taux d'intensité divers dans tout individu, avec une prédominance d'un ou de deux types. À chacune correspondent des particularités comportementales, un mode de perception du monde, des besoins psychologiques spécifiques, et un *canal de communication préférentiel* : nourricier, interrogatif, émotif, directif, et interruptif.² La connaissance de ce canal de communication préférentiel permet de recevoir les messages et de les interpréter avec un minimum de marge d'erreur, et de concevoir des réponses qui, à leur tour, seront comprises par le récepteur sans distorsion, d'une manière qui convient à sa propre « programmation mentale ». Ainsi, le dialogue pourra aboutir car, entre l'émetteur et le récepteur, la marge d'interprétation du sens est réduite. Avoir conscience de ce fait permet de transmettre les messages de manière efficace et satisfaisante, et d'éviter les mauvaises communications, sources de malentendus et de discordes, et donc, de conflits.

Guerre psychologique par excellence, le terrorisme ne peut être efficacement combattu que sur son propre terrain par une contre-guerre psychologique. Cette dernière ne chercherait pas autant à terroriser et à

¹ KAHLER, Taïbi, CAPERS, Hedges, "The Miniscript", in: *Transactional Analysis Journal*, vol. 4, n° 1, January 1974, pp. 27-42;

KAHLER, Taïbi, "Addendum to the 1974 Article The Miniscript", in: *Transactional Analysis Journal*, January 1999.

² COLLIGNON, Gérard, *Comment leur dire... La Process Communication*, InterÉditions, Paris, 1994, pp.59-106.

dénigrer qu'à montrer l'inefficacité ou la faible efficacité de la violence gratuite utilisée et la nuisance que l'usage de cette violence causerait aux membres de l'organisation politisée en termes d'image de marque.

Reste que le grand défi est pour les États de droit de montrer aux organisations terroristes et aux communautés qui constituent un environnement propice à l'incubation de la violence politique que la non-violence est plus payante, et de leur donner des raisons de croire que cet Autre peut être mieux perçu comme un partenaire que comme un adversaire à vaincre ou un ennemi à abattre. En fin de compte, derrière le terrorisme, ou la violence politique, il y a toujours un échec relationnel important dont sont responsables les gouvernants.

En premier lieu, **l'échec des États dits « de droit »**, qui sont connus pour être des démocraties libérales à l'intérieur de leurs propres frontières et de fervents promoteurs du Droit et de la Justice envers leurs propres citoyens, à *préserver les mêmes valeurs hors de leurs frontières* dans le cadre de leur politique étrangère et de leurs relations internationales. En guise d'exemple, la longue utilisation par les États-Unis de la *politique « des deux poids, deux mesures »* dans le cadre du conflit Israélo-Palestinien a grandement participé à la prolifération de la violence politique et a servi ainsi à donner des excuses et à argumenter l'usage du terrorisme par les Palestiniens pour faire valoir leur cause et la promouvoir auprès de la Communauté Internationale et du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. En effet, favoriser une partie aboutit forcément à discriminer l'autre, et exacerbe les sentiments de frustration et d'agression parmi les populations qui se sentent lésées. De même, l'utilisation par les États-Unis de *moyens contreterroristes agressifs et de manière maladroite* (à travers l'utilisation de drones, par exemple, pour viser *de loin* des supposés « terroristes »), présentant un taux élevé d'erreurs de ciblage et résultant en un nombre élevé de victimes « civiles »¹, ne fait que renforcer les sentiments de haine et de vengeance éprouvés, par exemple, par la population afghane et la population pakistanaise concernées.

En second lieu, **l'échec des États dictatoriaux** qui se servent de la répression pour gouverner, à *assurer la maturité humaine et intellectuelle de leurs citoyens*. En effet, ces États *gardent la population* : a) *dans un état de dépendance et de frustration* à travers la réquisition et la monopolisation par les gouvernants et les partis au pouvoir des ressources naturelles, des richesses matérielles et des moyens de production ; b) *mal informée et peu informée* à travers la monopolisation de l'usage des moyens médiatiques grand public et l'usage systématique de la désinformation; et c) *lui fournissent des services de mauvaise qualité*, y

¹ On désigne parfois par « victimes civiles » des combattants et des éléments paramilitaires tués, mais sans porter forcément des treillis militaires. Ceci dit, les victimes parmi la population civile restent élevées, sachant que les médias parfois peuvent jouer sans le savoir un rôle de « relais de fausses informations » à travers des photos et des vidéos commentées qui sont transmis par d'autres acteurs à la presse et aux médias, et dont les journalistes n'ont aucun moyen de vérifier l'authenticité sur le terrain au moment des faits.

compris et surtout en termes d'*éducation de base* et d'*enseignement supérieur*. Cette *mauvaise gouvernance* aboutit à la *création d'environnements propices à l'éclosion et à l'incubation d'idéologies politiques extrémistes, exclusivistes¹ et sectaires* incitant des jeunes endoctrinés, frustrés, mais surtout peu informés, mal informés et mal éduqués - et donc, forcément manipulés - à user de violence et à prendre la voie du terrorisme à des fins politiques.

Si l'échec des Etats dictatoriaux est inéluctable du fait de la nature despotique de ces états, il n'en devrait pas être de même pour les Etats de Droit qui sont tenus de se positionner politiquement et culturellement de manière plus conséquente et plus éthique sur l'échiquier international et dans les relations bilatérales et multilatérales, de promouvoir de manière plus crédible, joignant la parole à l'acte, une culture de respect des différences et de la diversité chez les Humains, du moins dans leur propre champ d'action, afin de rendre le monde un tant soit peu plus pacifique.

¹ Qui rejette la différence et la diversité des opinions.

ANNEXE I : LISTE THÉMATIQUE DES SOURCES ET RÉFÉRENCES

Les sources et références documentaires sur lesquels je me suis appuyé sont diversifiés: des ouvrages spécialisés et des ouvrages classiques d'ordre général dans les 3 langues française, anglaise et arabe, des revues spécialisées et des journaux électroniques, en plus des informations figurant sur des sites web spécialisés. Concernant les adresses internet, je ne peux garantir que les sites web ou les pages web mentionnés seront encore actifs lors de la publication de cette étude. Quant aux ouvrages sur le Terrorisme et l'Histoire du Terrorisme, je me suis contenté de recueillir les points de vue d'auteurs et d'experts en terrorisme de culture *occidentale* (souvent Français ou Américains), ce concept descriptif flou et imprécis étant lui-même d'origine occidentale, et plus particulièrement *européenne*, même si les académiciens prennent pour exemples historiques premiers les actions de mouvements politiques du Proche et Moyen Orient.

A. BIBLIOGRAPHIE

a. Écrits sur le Terrorisme et les Relations Internationales

- BANDURA, Albert, “Moral Disengagement in the Perpetration of Inhumanities”, in: *Personality and Social Psychology Review* (special issue on evil and violence), vol. 3 (1999).
- BANDURA, Albert, “The Role of Selective Moral Disengagement in Terrorism and Counterterrorism”, in: MOGHADDEM, F.M. and MARSELLA, A.J. (eds.), *Understanding Terrorism: Psychological Roots, Consequences and Interventions* (Washington, D.C.: American Psychological Association, 2004).
- BANKOFF, Greg, “Regions of Risk: Western Discourses on Terrorism and the Significance of Islam”, in: *Studies in Conflict & Terrorism*, Volume 26, n° 6, Taylor and Francis Group, 2003.
- BIGO, Didier, « La relation terroriste I », in : *Études Polémologiques*, n° 30, 1984.
- BLOOMFIELD, David, BARNES, Teresa et HUYSE, Luc (sous la dir.), *La réconciliation après un conflit violent : Un manuel*, Traduction : Francis Vallée, Département des Publications, International Institute of Democracy and Electoral Assistance (IDEA), <http://www.idea.int/publications/reconciliation/upload/Part%201.pdf>.
- CAMUS, Albert, *L’Homme révolté*, Gallimard, Paris, 1951.
- *Centre de Nouvelles ONU*, 07 octobre 2007, « Terrorisme : le projet de convention générale continue de susciter des divergences », in : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=11182> (accédé au 24/07/2014).
- *Centre de Nouvelles ONU*, 25 juillet 2005, « Kofi Annan appelle à l'adoption de la définition du terrorisme proposée par le Président de l'Assemblée Générale » : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?Cr=terrorisme&Cr1=libert%E9&NewsID=10775#.U9EWCbFa-ZE> (accédé au 24/07/2014).
- CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (direction), *Histoire du terrorisme. De l’Antiquité à Al Qaida*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006.
- CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud, « L’invention de la terreur moderne », in : *Histoire du terrorisme. De l’Antiquité à Al Qaida*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006.
- CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud, « Zélotes et Assassins », in : *Histoire du terrorisme. De l’Antiquité à Al Qaida*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006.
- Comité Contre le Terrorisme, « Droit International / Rubrique : « Les 16 instruments juridiques internationaux de la lutte contre le terrorisme », site web du Conseil de Sécurité de l’ONU, cf. <http://www.un.org/fr/sc/ctc/laws.html> (accédé en date du 17/07/2014)
- Council of the European Union, *European Union Counter-terrorism Strategy*, 14469/4/05 REV4, DG H2 (la version française n’était pas encore disponible sur le site du Conseil de l’Europe en date du 22-08-07) : <http://register.consilium.eu.int/pdf/en/05/st14/st14469-re04.en05.pdf>.
- CRETTEZ, Xavier, « Les modèles conceptuels d’appréhension du terrorisme », in : *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n°38, 1999, pp. 199-217.
- DABEZIES, Pierre, « Terrorisme », in : DE MONTBRIAL, Thierry, et KLEIN, Jean, *Dictionnaire de stratégie*, Paris, PUF, 2000.
- DERRIDA, Jacques, *Voyous*, Galilée, Paris, 2003.
- GARAPON, Antoine, « Désaccords euro-atlantiques : à propos de la justice internationale et de la lutte contre le terrorisme », in : *Esprit*, 2002, n° 8-9.
- GÉRÉ, François, *Pourquoi le terrorisme ?* Larousse, Paris, 2006.
- National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START). (2014). Global Terrorism Database [gtd_06to13_0814dist], site accédé en date du 13/08/2014
- Global Terrorism Database, *CODEBOOK : Inclusion Criteria and Variables*, Août 2014, publié par le *National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START)*, Consortium d’Universités et centre d’études basé à l’Université du Maryland, Centre d’Excellence du Department of Homeland Security; adresse web : <http://apps.start.umd.edu/gtd/downloads/Codebook.pdf>.

- GUILLON, Claude, «Terrorisme : Histoire d'un mot, Avenir d'une politique », article posté par l'historien en date du jeudi 13 Avril 2006, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), <http://unsansculotte.wordpress.com/2013/09/21/terrorisme-histoire-dun-mot-avenir-dune-politique/> (page web accédée en date du 20/07/2014); <http://www.cnrtl.fr/etymologie/terrorisme> (page web accédée en date du 20/07/2014)
- GUNRAINA, Rohan, *Inside Al-Qaida: Global Network of Terror* (London : Hurst 2002).
- HAFEZ, Mohammed, «Étude de cas: La mythologie du martyr en Irak », in : *E-Journal USA, Objectifs de la politique étrangère*, vol.12, n° 5, Département d'État des États-Unis, Mai 2007.
- HOFFMAN, Bruce, « Une forme de guerre psychologique », in : *E-Journal USA, Objectifs de la politique étrangère*, vol.12, n° 5, Département d'État des États-Unis, Mai 2007.
- HUBAC-OCCHIPINTI, Olivier, « Les terroristes anarchistes du XIX^e siècle », in : CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006.
- HUDSON, Rex, *The Sociology and Psychology of Terrorism: Who becomes a terrorist and why?*, Federal Research Division - Library of Congress, Washington D.C., September 1999, pp. 30-31; PDF accédé le 25/07/2014 sur http://www.loc.gov/rr/frd/pdf-files/Soc_Psych_of_Terrorism.pdf.
- Institut National des Hautes Études de Sécurité (INHES), *Expertise collective des terrorismes en Europe. Échanges entre chercheurs et services chargés de la lutte anti-terroriste*, Actes et synthèses, 2006; http://www.inhes.interieur.gouv.fr/fichiers/AGIS_2006_FR_ExpertiseCollectiveTerrorismesEurope.pdf.
- Institut National des Hautes Études de Sécurité (INHES), *Expertise collective des terrorismes en Europe. Échanges entre chercheurs et services chargés de la lutte anti-terroriste*, « Dynamiques organisationnelles et relations terroristes », Actes et synthèses, AGIS/Commission Européenne 2006.
- JACQUEMART, Claude, « Alger, Bagdad. La même bataille », in : *Valeurs actuelles*, rubrique Histoire : 1957-2007: Comment juguler le terrorisme urbain ?, 19 janvier 2007.
- LAQUEUR, Walter, « Une brève histoire du terrorisme », in : *E-Journal USA, Les Objectifs de la Politique Étrangère*, Mai 2007, Vol. 12, N° 5, p. 22, publication du Département d'État des États-Unis sur la page web : www.usinfo.state.gov/pub/ejournalusa.html.
- MERARI, Ariel, « Du terrorisme comme stratégie d'insurrection », in : CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006.
- MICHELETTI, Éric, « Le RAID. Vingt ans d'opérations », in : *RAIDS*, N° 233, octobre 2005.
- MIGAUX, Philippe, « L'avenir de la mouvance islamiste », in : CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006.
- NESTERENKO, Michael, *Le terrorisme à l'épreuve de l'informatique. Une stratégie alternative pour utiliser l'informatique de façon efficace*, 2002; document PDF accédé au 27-08-07 sur http://www.protectiontotale.com/IMG/pdf/Le_Terrorisme_a_l_epreuve_de_l_informatique-2.pdf.
- PALTI, Leslie, « Combattre le terrorisme tout en protégeant les Droits de l'Homme », in : *Chronique des Nations Unies*, édition en ligne, article posté le 04 Août 2007 sur la page web : <http://www.un.org/french/pubs/chronique/2004/numero4/0404p27.html>.
- PONS, Frédéric, et LESVEZ, Bruno, « Les paras de Massu font école », in : *Valeurs actuelles*, rubrique Histoire : 1957-2007. Comment juguler le terrorisme urbain ?, 19 janvier 2007.
- POST, Jerrold, « Identité collective : une haine viscérale », in : *E-Journal USA, Contre la Mentalité Terroriste, Objectifs de la politique étrangère*, Revue Electronique du Département d'État des États-Unis, vol.12, n° 5, Mai 2007, p.16 ; voir <https://www.yumpu.com/fr/document/view/17134381/contre-la-mentalite-terroriste-america> (accédé au 24/07/2014).
- POST, Jerrold, SPRINZAK E., DENNY, L., "The Terrorists in their Own Words, Interview with 35 Incarcerated Middle Eastern Terrorists.", in: *Terrorism and Political Violence*, Vol. 15, n° 1(2003).
- SAVINKOV, Boris, *Souvenirs d'un terroriste*, Paris, Payot.
- SOMMIER, Isabelle, *Le Terrorisme*, Paris, Flammarion, 2000.
- AL-SHIBEEB, Dina, « Sistani's disapproval of Maliki is bad elections news for the Premier », Al Arabiya News, 24 Avril 2014, <http://english.alarabiya.net/en/perspective/2014/04/24/Sistani-s-disproval-of-Maliki-is-bad-elections-news-for-the-premier.html>

- TERNON, Yves, « Le terrorisme russe (1878-1908) », in : CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (direction), *Histoire du terrorisme*, nouvelle édition, Bayard, Paris, 2006.
- The Guardian (London), "Full text: IRA statement", publié le 28 Juillet 2005 : <http://www.theguardian.com/politics/2005/jul/28/northernireland.devolution>
- The WHITE HOUSE, *National Strategy for Combating Terrorism*, September 2006, p. 11; <http://www.defense.gov/pubs/pdfs/2006-01-25-strategic-plan.pdf> et le <http://www.cfr.org/counterterrorism/national-strategy-combating-terrorism-2006/p11389> (accédé le 24/07/2014).
- URRUTIA, Nicolas, "Negotiating with Terrorists. A reassessment of Columbia's Peace Policy", in: *Stanford Journal of International Relations*, vol.3, n°2, *Emerging Biological Threats*, Automne-hiver 2002
- VICTOR, Jean-Christophe, RAISSON, Virginie, TÉTARD, Frank, *Le dessous des cartes. Atlas géopolitique*, Éditions Tallandier / ARTE Éditions, Paris, 2006.
- WEBSTER, Bobby, "Negotiating with Terrorist Groups", accédé au 22-09-2007 sur la page web: http://www.idebate.org/debatatabase/topic_details.php?topicID=53.
- WEIMANN, Gabriel, « Le théâtre des médias », in : *E-Journal USA, Objectifs de la politique étrangère*, vol.12, n° 5, Département d'État des États-Unis, Mai 2007.
- ZANINI, Michele et EDWARD, J.A., « The Networking of Terror in the Information Age », in: ARQUILA, John et RONFELDT, David (dir.), *Networks and Netwars: The Future of Terror, Crime and Militancy* (Santa Monica, CA: RAND, 2001, MR-1382-OSD).
-

b. Écrits sur l'Analyse Transactionnelle

- BERNE, Eric, *Games People Play – The Psychology of Human Relationships*, Grove Press, New York, 1964.
- BERNE, Eric, *Principles of Group Treatment*, Oxford University Press, New York, 1964.
- BERNE, Eric, *The Structure and Dynamics of Organizations and Groups*, J. B. Lippincott, Philadelphia, 1963.
- BERNE, Eric, *Transactional Analysis and Psychotherapy*, Grove Press, New York, 1961.
- CARDON, Alain, LENHARDT Vincent, NICOLAS, Pierre, *L'analyse transactionnelle*, Coll. Eyrolles Pratique, Groupe Eyrolles, 2005, PDF tiré le 23/07/2014 de la page web : http://www.editions-vm.com/Chapitres/9782708135505/chap1_Cardon.pdf?xd=f3d7c893b2f28ac906079db694dbaac2
- COLLIGNON, Gérard, *Comment leur dire... La Process Communication*, InterÉditions, Paris, 1994.
- ENGLISH, Fanita, « Le parasitage » (orig. TAJ, 1971), AAT, 7, pp. 119-121 CTA, 1.
- ESSOR, *Conduite et animation des hommes avec les outils de l'Analyse Transactionnelle*, 1995, réédition PRATIQUES, Avril 2007, p. 7 ; PDF posté sur : http://interaide.org/pratiques/sites/default/files/conduite_animation_des_hommes_essor.pdf (accédé en date du 23/07/2014).
- HARRIS, Thomas, *I'm OK – You're OK*, Harper and Row, New York, 1969.
- JAMES, Muriel, JONGEWARD, Dorothy, *Naître gagnant. L'analyse transactionnelle dans la vie quotidienne (Born to Win, 1971)*, trad. par Laurie HAWKES, coll. Développement Personnel, InterÉditions, Dunod, Paris, 2004.
- KAHLER, Taibi, "Addendum to the 1974 Article The Miniscript", *Transactional Analysis Journal*, January 1999.
- KAHLER, Taibi, CAPERS, Hedges, "The Miniscript", in: *Transactional Analysis Journal*, vol. 4, n°1, January 1974.
- KARPMAN, Stephen, "Fairy Tales and Script Drama Analysis", in: *Transactional Analysis Bulletin*, vol. 7, no. 26, 1968.
- MARSAN, Christine, *Gérer les conflits de personnes, de management, d'organisation*, Dunod, Paris, 2005.
- STEWART, Ian, JOINES, Vann, *TA Today, A new introduction to Transactional Analysis*, Lifespace Publishing, Nottingham and Chapel Hill, 1987.

c. Écrits Divers

- Agence France Presse (AFP), repris dans L'Orient-Le-Jour, en date du 21 Juillet 2014 : « RW : Les jihadistes irakiens veulent "éradiquer" les minorités dans la région de Mossoul » : <http://www.lorientlejour.com/article/876936/hrw-les-jihadistes-irakiens-veulent-eradiquer-les-minorites-dans-la-region-de-mossoul.html>
- Agence France Presse (AFP), repris dans Le Point.fr, en date du 19/07/2014 : « Irak: les chrétiens fuient Mossoul après un ultimatum des jihadistes », http://www.lepoint.fr/monde/irak-les-chretiens-fuient-mossoul-apres-un-ultimatum-des-jihadistes-19-07-2014-1847396_24.php
- BACH, George, WYDEN, Peter, *The Intimate Enemy*, William Morrow, New York, 1969.
- Centre de Recherche sur le Développement International (IDRC/CRDI) – Canada, « Glossaire des Termes utilisés dans l'évaluation de la capacité organisationnelle », posté en date du 20 juillet 2007 sur la page web : http://www.idrc.ca/fr/ev-43631-201-1-DO_TOPIC.html.
- GARDET, Louis, *L'Islam. Religion et communauté*, 3^{ème} édition, Desclée de Brouwer, Paris, 1982.
- GÉRÉ, François, *Dictionnaire de la pensée stratégique*, Paris, Larousse-Bordas/HER, 2000.
- GRAFISH ONTWERP, Lauria, *Guide pratique de Suivi & Évaluation des projets. Pour une gestion orientée vers l'impact*, Annexe A : Terminologie du suivi-évaluation, Fonds International de Développement Agricole (FIDA), version finale Septembre 2003, document PDF tiré en date du 17/07/2014 de la page web : http://www.ifad.org/evaluation/guide_f/annexa/a.pdf.
- HOLT, Peter M., ed. (1970). *The Cambridge History of Islam: Volume 1, The Central Islamic Lands*. Cambridge University Press.
- L'Express.fr, « Irak: les chrétiens fuient Mossoul après un ultimatum des djihadistes », en date du 19/07/2014, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/irak-les-chretiens-fuient-mossoul-apres-un-ultimatum-des-djihadistes_1560558.html
- LUSTHAUS Charles, ADRIEN Marie-Hélène, ANDERSON Gary, CARDEN Fred et PLINIO MONTALVÁN George, *Évaluation Organisationnelle, Cadre pour l'amélioration de la performance*, Les Presses de l'Université Laval et le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), 2003, Ottawa, Canada, p.8, posté en date du 17/07/2014 sur la page web : <http://www.idrc.ca/fr/resources/publications/pages/idrcbookdetails.aspx?publicationid=236>
- MASSON, Denise (trad.), *Essai d'interprétation du CORAN inimitable*, texte revu par EL-SALEH, Sobhi, Vice-Président du Conseil Supérieur Islamique, *Dar al-Kitab al-Masri, Dar al-Kitab al-Lubnani*, 1985.
- Population Reference Bureau (PRB): <http://www.prb.org/DataFinder/Topic/Rankings.aspx?ind=14>.
- ROBERT, Paul, *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, éd. Dictionnaires Le Robert, 1987.
- SHAHRASTĀNĪ, Mohammad bin Abdel-Karīm, *Al-Milal wa an-Nihal*, texte du 12^{ème} siècle corrigé et commenté par MOHAMMAD, Ahmad Fahmi, Éditions *Dār ul-Kutub il-3ilmiyyah*, Beyrouth, 1990.

B. WEBOGRAPHIE

a. Pages web sur le Terrorisme et les Relations Internationales

- <http://register.consilium.eu.int/pdf/en/05/st14/st14469-re04.en05.pdf>
- http://www.idebate.org/debatabase/topic_details.php?topicID=53
- http://www.inhes.interieur.gouv.fr/fichiers/AGIS_2006_FR_ExpertiseCollectiveTerrorismesEurope.pdf
- <http://www.naturalearthdata.com>
- <http://www.protectiontotale.com/resources>
- <http://www.start.umd.edu/gtd>

- <http://www.terrorwatch.ch/fr/antiterrorism.php> ; http://www.terrorwatch.ch/fr/counter_terrorism.php, sachant que cette adresse web est périmée, et qu'elle a été remplacée par <http://www.globalterrorwatch.ch>
- <http://www.globalterrorwatch.ch/?p=208> (accédé en date du 17/07/2014)
- <http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/definition/terrorisme/72964?highlight=terrorisme>
- <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=11182>
- <http://www.un.org/en/sc/ctc/news/index.html>
- <http://www.un.org/french/aboutun/unsgf.htm>
- <http://www.un.org/fr/sc/ctc/laws.html>
- <http://www.un.org/french/pubs/chronique/2004/numero4/0404p27.html>
- <http://www.usip.org/library/truth.html>
- <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/qu-est-ce-que-etat-droit.html>
- <http://www.whitehouse.gov/nsc/nsct/2006>
- www.usinfo.state.gov/pub/ejournalusa.html
- <http://www.usip.org/library/truth.html>

b. Pages web sur l'Analyse Transactionnelle

- <http://perso.orange.fr/papiers.universitaires/edu6.htm>.
- <http://www.analyse-transactionnelle.com/menuglossaire.html>.
- http://www.eataneews.org/index.php?option=com_content&task=view&id=112&Itemid=184.
- http://www.editions-vm.com/Chapitres/9782708135505/chap1_Cardon.pdf?xd=f3d7c893b2f28ac906079db694dbaac2.
- www.ifat.net
- <http://www.interaide.org/pratiques/pages/autres/rh/rh.htm>.
- <http://www.ita-net.org/TAJNet/articles/kahler-miniscript-addendum.html>.
- http://www.jecommunique.com/at-etats_du_moi.htm.
- http://www.passeportsante.net/fr/Therapies/Guide/Fiche.aspx?doc=analyse_transactionnelle_th.

c. Pages web sur des Sujets Divers

- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation>.
- <http://alhayat.com/Articles/3293545>
- <http://www.annahar.com/article/141192>
- <http://lcweb.loc.gov/rr/frd>.
- <http://www.idea.int/publications/reconciliation/upload/Part%201.pdf>.
- http://www.idrc.ca/fr/ev-43631-201-1-DO_TOPIC.html.
- http://www.ifad.org/evaluation/guide_f/annexa/a.pdf.
- http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/06/30/qui-est-al-baghdadi-nouveau-calife-djihadiste_4447612_3218.html
- <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20140906-enlevements-liban-le-gouvernement-forme-une-cellule-crise/>

ANNEXE II : CARTOGRAPHIE GEOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DU TERRORISME

Il serait intéressant d'établir une cartographie spatiale de l'étendue et des tendances globales du terrorisme de par le monde, montrant l'amplitude des actes terroristes qui ont été perpétrés par pays durant la période Janvier 2006 – Décembre 2013. Les informations relatives au nombre d'attentats sont tirées de la base de données du *Global Terrorism Database (GTD)*, données collectées et exploitées par le Consortium National pour l'Etude du Terrorisme et des Réponses au Terrorisme *START*¹.

La définition du terrorisme et les critères d'inclusion dans cette base de données sont exposés dans le document *CODEBOOK : Inclusion Criteria and Variables* publié sur le site <http://apps.start.umd.edu/gtd/>.

Le site définit l' « *attaque terroriste* » comme « *une menace ou un usage effectif de la force et de la violence illégale par un acteur non étatique visant l'atteinte d'un objectif politique, économique, religieux ou social en faisant peur, par la coercition, ou l'intimidation* ». Afin qu'un acte soit considéré comme terroriste et qu'il puisse être inclus dans la base de données, les 3 attributs suivants doivent être présents de manière concomitante : a) L'incident doit être intentionnel, le résultat d'un calcul conscient de la part de l'auteur de l'acte terroriste ; b) L'incident entraîne un certain niveau de violence ou une menace de violence, violence contre des propriétés aussi bien que contre des individus ; c) Les auteurs des actes terroristes doivent être des *acteurs sub-nationaux*².

Des changements ont été effectués en Août 2014 par le START pour inclure l'ajout d'une dénomination « *acteurs étatiques* » pour des attaques classifiées sous la rubrique « *Doubt Terrorism Proper* » et soupçonnées d'avoir été perpétrés par des agents étatiques. Cependant, cette rubrique a été introduite seulement pour les incidents qui ont eu lieu après 2013³. Par conséquent, les incidents qu'on soupçonne avoir été perpétrés par des acteurs étatiques avant 2013, comme pour la Syrie ou l'Irak, par exemple, ne seront répertoriés qu'à partir de 2013, et par conséquent, n'entrent pas dans le cadre de cette étude dont les statistiques s'arrêtent le 31 décembre 2013. Ceci rejoint en partie la définition du terrorisme que j'ai mentionnée dans cette étude, et qui ne recouvre pas les actes de terrorisme perpétrés par des acteurs « *étatiques* » ou les agents « *gouvernementaux* » contre la population, ou une fraction de la population, d'un pays donné.

Les informations sur les attentats terroristes, cités dans la base de données du START pour la période 2006 - 2014, ont ainsi été couplées aux données spatiales ci-dessous pour donner la cartographie suivante⁴ :

¹ Cf.: *National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START)*. (2014). *Global Terrorism Database [gtd_06to13_0814dist]* en date du 13/08/2014 sur l'adresse web <http://www.start.umd.edu/gtd>

² Cf. : *Global Terrorism Database, CODEBOOK : Inclusion Criteria and Variables*, Août 2014, publié par le *National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START)*, Consortium d'Universités et centre d'études basé à l'Université du Maryland, Centre d'Excellence du Department of Homeland Security, pp. 8-9 ; adresse web : <http://apps.start.umd.edu/gtd/downloads/Codebook.pdf>.

³ Cf.: *Global Terrorism Database, CODEBOOK: Inclusion Criteria and Variables*, Août 2014, idem, p.5.

⁴ La mappemonde vectorielle fournie a été tirée du site web « *Natural Earth* » sur <http://www.naturalearthdata.com/> et adaptée sur le logiciel QGIS en fonction des données tabulaires du site GTD.

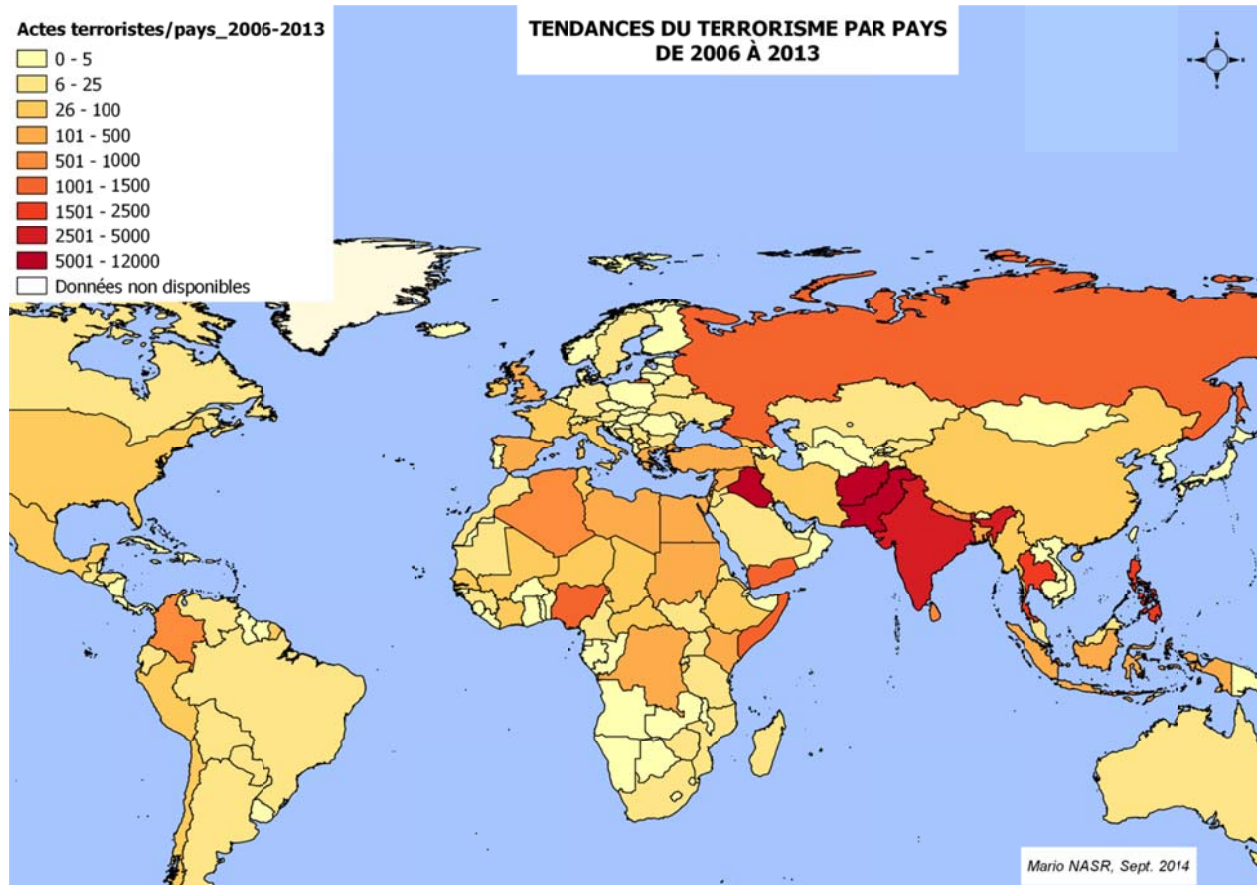


FIGURE 5: Cartographie du nombre d'attentats terroristes - Période 2006 - 2013

La mappemonde ci-dessus montre que les pays les plus touchés par le terrorisme sont :

Catégorie I: Irak, Pakistan, Afghanistan (3 pays);

Catégorie II: Inde (1 pays);

Catégorie III: Thaïlande, Philippines (2 pays);

Catégorie IV: Somalie, Nigéria, Russie, Yémen (4 pays).

Il convient de noter que, selon cette cartographie statistique, les pays dont le *degré de démocratie est le plus élevé* (mais pas seulement) sont parmi ceux qui sont classés dans la catégorie des moins touchés par le fléau du terrorisme, en l'occurrence, les pays d'Amérique du Nord, d'Europe (majoritairement), d'Océanie, et le Japon, alors que dans les pays qui sont victimes d'un nombre élevé d'attaques terroristes, les régimes en place ne sont, pour la plupart, démocratiques que de façade. Ceci nous permet d'inférer que les actes de terrorisme infra-étatique et/ou régional sont quand même beaucoup plus disséminés que les actes de terrorisme international. De même, on pourrait en déduire que les attentats terroristes prolifèrent là où il y a le plus d'instabilité politique et sécuritaire, mais aussi, qu'il est très difficile de faire la part entre les attaques insurrectionnelles et les attaques terroristes. Dans les pays à régime autoritaire, on a toujours tendance à utiliser le terme « terrorisme » pour qualifier des attaques de mouvements insurrectionnels (ou même perpétrés par des agents du régime) pour justifier ensuite les répressions sanglantes de leurs adversaires politiques.

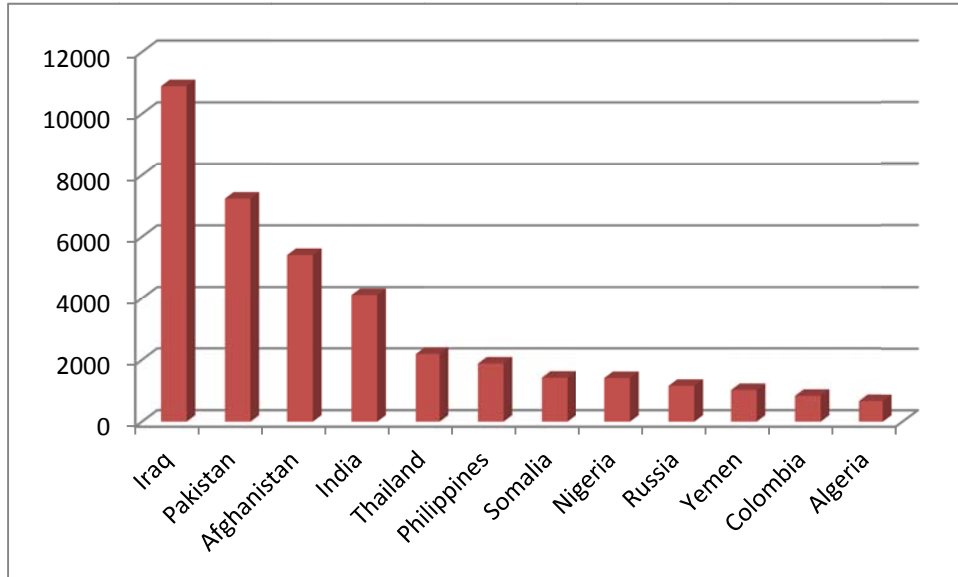


FIGURE 6: Pays touchés par le plus grand nombre d'attentats terroristes - Période 2006 - 2013

Voici de même le schéma de comparaison statistique du nombre d'attaques terroristes durant la période 2006 - 2013, cette fois-ci par région.

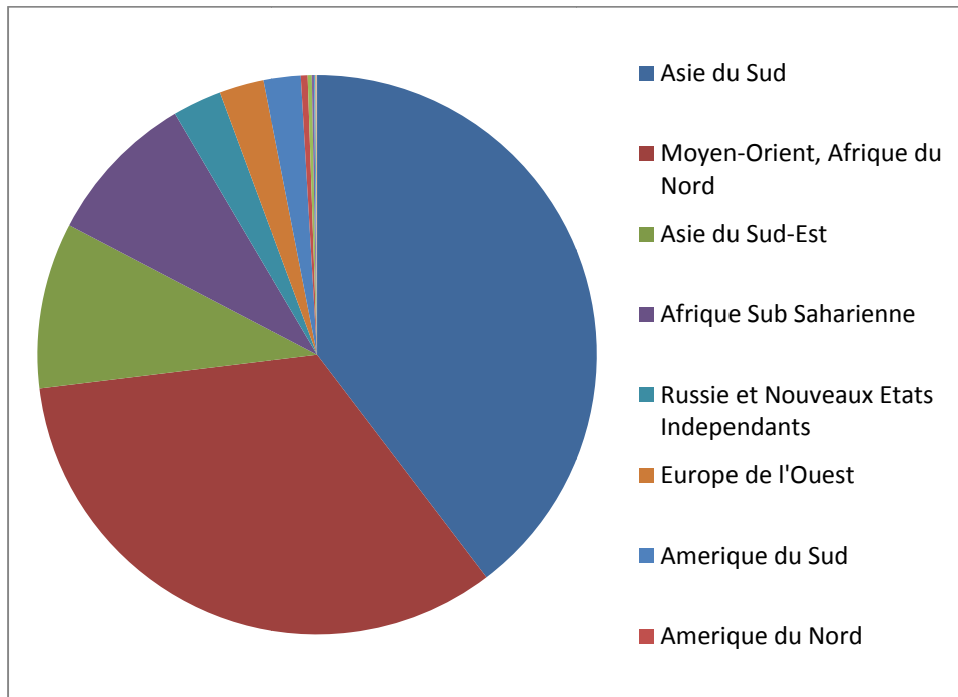


FIGURE 7: Nombre d'attaques terroristes par région du monde

Il est clair que l'Asie du Sud, qui regroupe l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde, le Népal, le Bangladesh, le Sri Lanka, le Bhoutan, et les Maldives, constitue la région la plus touchée par le fléau du terrorisme et de la violence politique, suivie par la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Afin d'affiner ces résultats, particulièrement en rapport avec les pays touchés par le dénommé « Printemps Arabe »¹, je me limite, relativement au schéma comparatif ci-dessous, à la période 2010-2013.

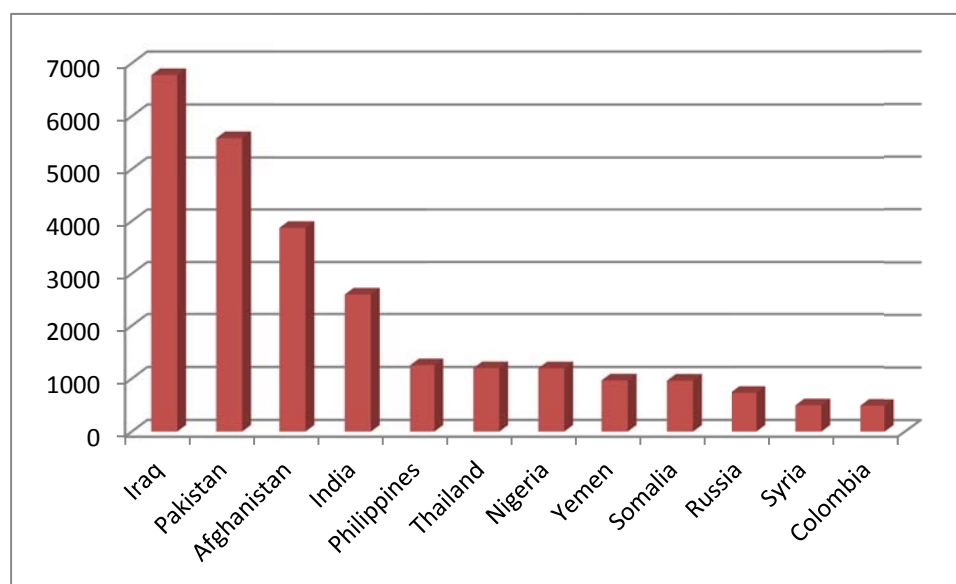


FIGURE 8: Pays touchés par le plus grand nombre d'attaques entre 2010 et 2013

L'Irak reste le pays le plus frappé par le terrorisme, ainsi que le Pakistan, l'Afghanistan et l'Inde (par ordre décroissant). Le Yémen tombe du 10^{ème} au 8^{ème} rang parmi le cercle des pays les plus touchés, et la Syrie est entrée dans le cercle des pays qui souffrent le plus du terrorisme à la place de l'Algérie.

Il serait pertinent, dans ce cadre, de cartographier les données *démographiques* par pays, et d'opérer ensuite une comparaison des pays touchés par le terrorisme selon leur nombre de population.

Les données démographiques relatives au recensement de la population de chaque pays sont tirées de la base de données mise à jour du site web du *Population Reference Bureau* en date du 31 Août 2014². A noter qu'afin d'être au plus près de la réalité des chiffres pour l'année 2013, j'ai choisi de sélectionner les données mondiales de la mi-2014 afin d'avoir les recensements les plus récents pour tous les pays du monde, dont un grand nombre sont souvent en décalage d'une année ou plus.

¹ Voir plus de détails ci-dessous

² Population Reference Bureau (PRB) : <http://www.prb.org/DataFinder/Topic/Rankings.aspx?ind=14>.

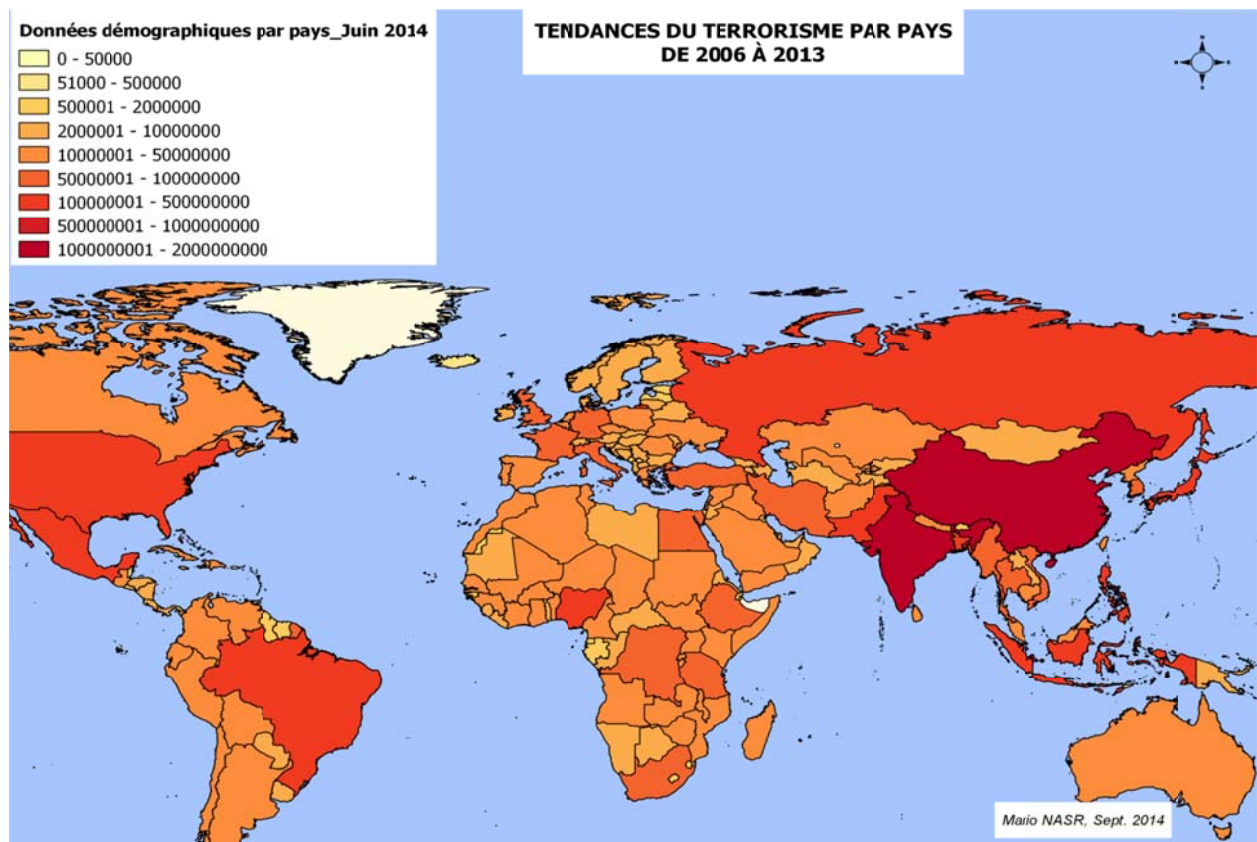


FIGURE 9: Cartographie des pays par nombre d'habitants – Juin 2014

Les pays les plus peuplés de la planète sont les suivants (ordre décroissant):

Catégorie I : Chine, Inde ; *Catégorie II* : Etats-Unis, Indonésie, Brésil, Pakistan, Nigéria, Bangladesh, Russie, Japon, Mexique, Philippines ; *Catégorie III* : Ethiopie, Vietnam, Egypte, Allemagne, Iran, Turquie, RD du Congo, Thaïlande, Royaume-Uni, France, Italie, Myanmar, Afrique du Sud, Tanzanie, Corée du Sud.

Si nous prenons le nombre de la population de chaque pays et que nous le divisons par le nombre d'attentats terroristes perpétrés, et même si les valeurs sélectionnées de part et d'autres sont différentes, nous aurons en termes de comparatif le résultat cartographique suivant :

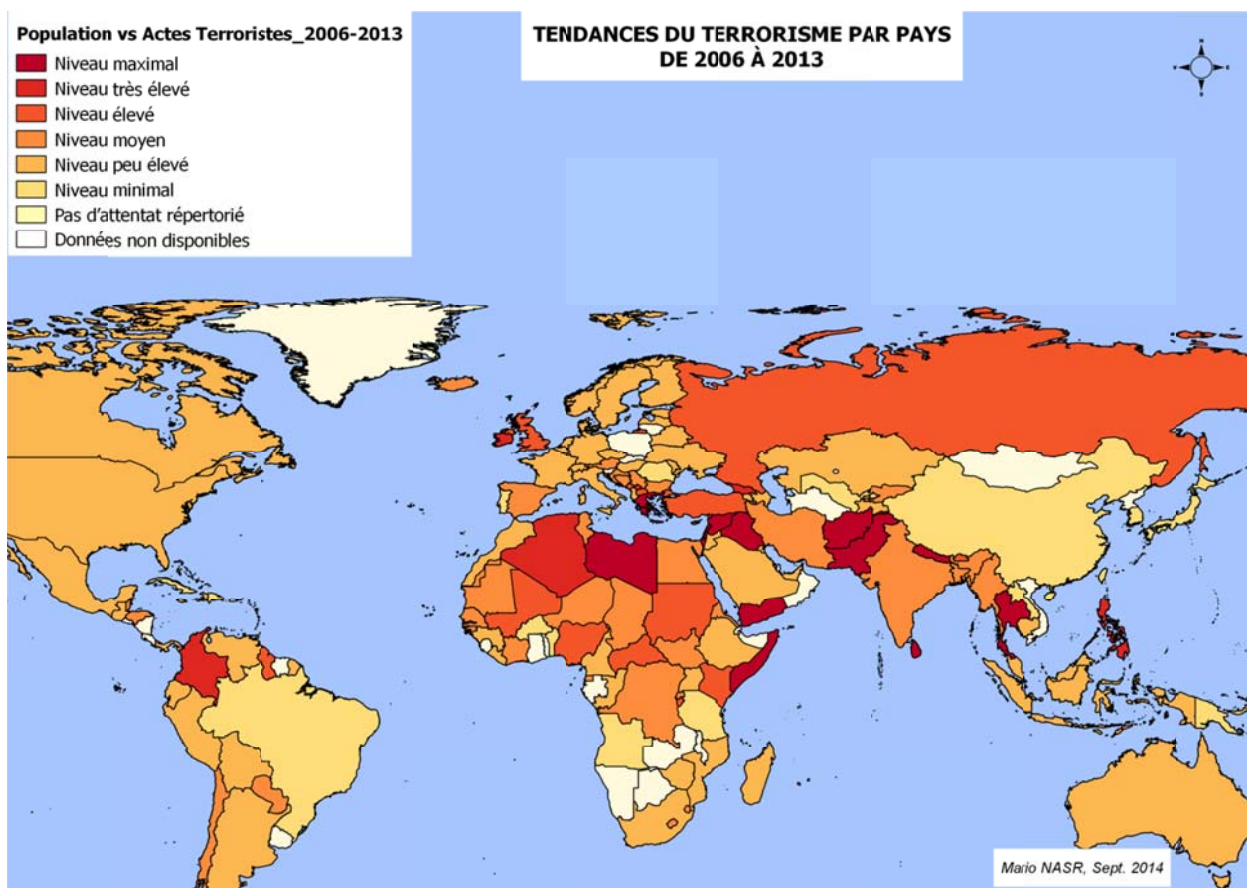


FIGURE 10: Cartographie des pays touchés par le terrorisme par rapport au nombre d'habitants –2006 - 2013

On remarque qu'il y a eu un véritable déplacement sur le plan des classifications par catégorie, et de nouveau lister les *pays les plus touchés sur le plan de la population* par les attentats terroristes. Nous pouvons d'ores et déjà noter qu'à l'Irak, l'Afghanistan, et le Pakistan, sont venus s'ajouter : la Libye, le Yémen, la Somalie, la Syrie, le Liban, Israël, les Territoires Palestiniens (Cisjordanie et Bande de Gaza), le Népal, le Sri Lanka, la Thaïlande, la Grèce, le Kosovo, l'Irlande, et le Bahreïn.

Ces pays sont suivis par les Philippines, l'Algérie, la Colombie, et l'Irlande.

Dans l'hypothèse où les données sur le phénomène terroriste dans les pays du monde collectées par le GTD sont fiables, et sur la base de la figure 10 ci-dessus (carte n° 3), on peut noter le fait que, parmi les pays les plus peuplés de la planète, et pour la période 2006 –2013, l'Inde souffre beaucoup plus d'attentats terroristes que la Chine (Cat. I) ; le Pakistan bien plus que la Chine, la Russie, les Etats-Unis ou le Nigéria ; la Russie et le Nigéria bien plus que les Etats-Unis et la Chine, et les Etats-Unis un peu plus que le Brésil ou la Chine, les deux derniers pays étant parmi les pays les moins frappés par ce fléau.

Afin de mieux se rapprocher de la réalité des faits aujourd'hui, on pourrait se limiter aux données statistiques de la période 2010 – 2014, l'année 2010 ayant été une année charnière, du moins pour les Etats du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à l'aube des changements politiques de ce qui a été

dénoté « Printemps Arabe »¹, et dont le mois de décembre a vu le début de vagues massives de manifestations populaires contestataires dans ces pays connus pour leurs régimes dictatoriaux et fortement répressifs. Une recrudescence spectaculaire des activités terroristes a eu lieu durant cette période de changements rapides et chaotiques, et dont on n'arrive pas encore vraiment à tirer les conséquences du fait de l'accélération des événements qui s'y déroulent.

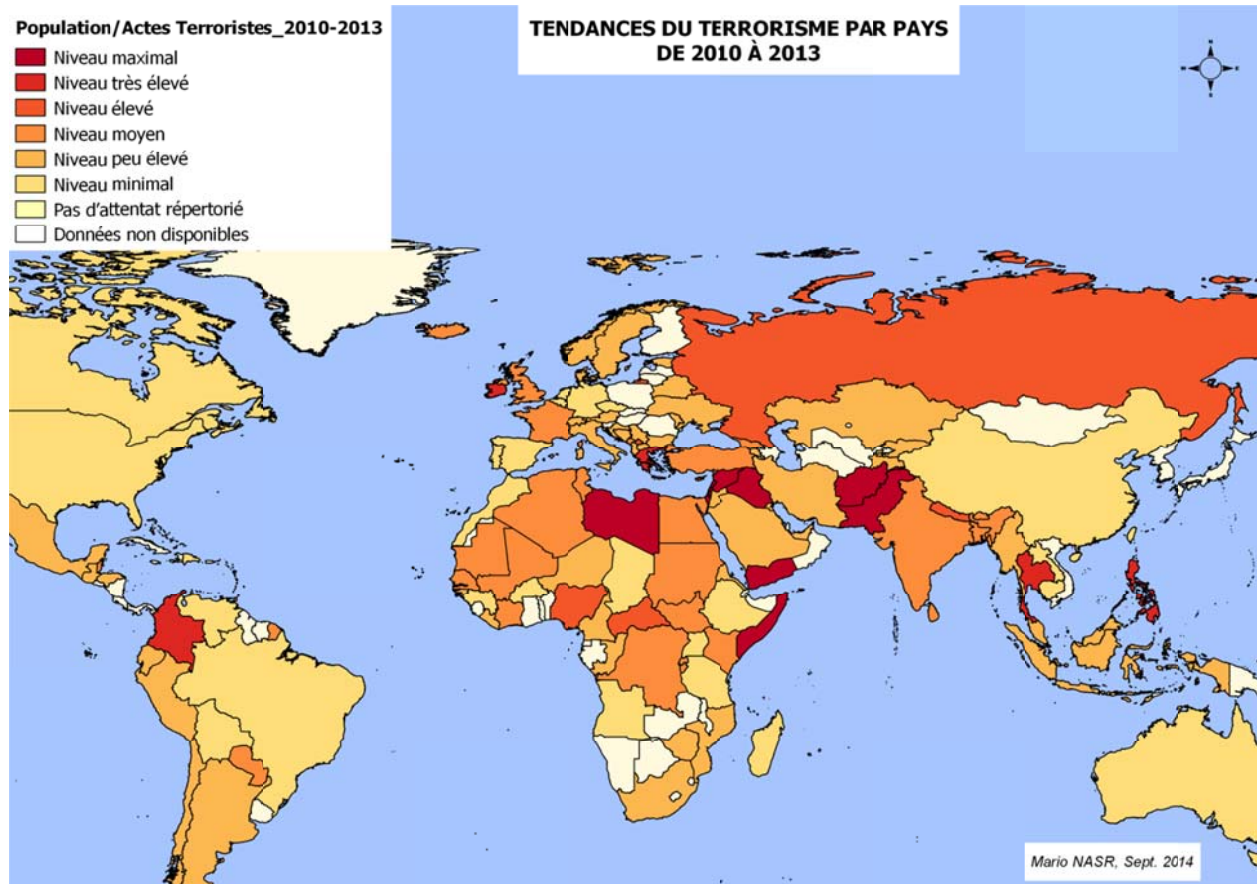


FIGURE 11: Cartographie des pays touchés par le terrorisme par rapport au nombre d'habitants – Période 2010 - 2013

Comme on peut le noter, les pays les plus touchés par rapport au nombre de population à peu près les mêmes, mais avec un décalage de classement (par ordre décroissant):

Irak, Afghanistan, Somalie, Bahreïn, Libye, Yémen, Liban, Pakistan, Territoires Palestiniens, Syrie, et Israël.

¹ Ces événements ont été déclenchés le 17 décembre 2010 dans la ville de Sidi Bouzid en Tunisie par la révolution populaire qui a conduit le président Zine el-Abidine BEN ALI à quitter le pouvoir et à se réfugier en Arabie Saoudite.